

Université de Montréal

L'image de l'Autre dans les Écrits sur le Maghreb
de
Guy de Maupassant

Par
Ghada Samwail

Département de littérature comparée
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maîtrise ès arts (M. A.)
en littérature comparée

Juin, deux mille quatre
© Ghada Samwail, 2004



PR

14

U34

2004

v.024

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

L'image de l'Autre dans les *Écrits sur le Maghreb*
de
Guy de Maupassant

Présenté par :

Ghada Samwail

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Président rapporteur : Amaryll Chanady

Directeur de recherche : Jacques Cardinal

Membre du jury : Wladimir Krysinski

Mémoire accepté le : 7 septembre 2004

Je tiens à exprimer toute ma gratitude la plus sincère à mon directeur de recherche, M. Jacques Cardinal, dont la patience et la bonté à mon égard m'ont souvent laissée sans voix, et sans qui ce projet n'aurait pu être mené à terme.

À mon père, ma mère et à ma petite sœur...

Sommaire

L'Imagologie ou bien l'étude de l'image de l'Autre acquiert une dimension de plus en plus importante dans le domaine de la critique littéraire. Cette approche comparatiste – malgré son penchant essentiel vers l'Autre –, est aussi une manière très efficace de découvrir le Même. Dans notre travail, nous nous intéressons à analyser l'image de l'Arabe dans les *Écrits sur le Maghreb* de Maupassant. Nous étudions également les différentes conditions de production de cette représentation : sociales, politiques, psychologiques, personnelles, etc. Cette étude en effet nous permet de bien comprendre les vrais leitmotivs qui ont influencé la manière de penser de l'écrivain, et conséquemment ses écrits. Le fait de savoir tous ces détails – vraiment importants –, nous permet, en fin de compte, de compléter le "puzzle". Cette vision dite "globale" est considérée alors comme un "volet" assez pertinent par lequel nous arrivons à percevoir autrement la réalité de ce qui a été dit, et de mettre en question et l'objectivité de l'auteur (versus la subjectivité) et la véracité de l'image (versus le mensonge). Nous comptons diviser notre travail en trois chapitres. Dans le premier, nous étudions une des facettes de l'image présentée qu'est la supériorité de l'Autre, et cela à la lumière de l'idéologie de l'exotisme. En ce qui concerne le second chapitre, nous analysons la deuxième facette qu'est l'infériorité de l'Autre, en mettant en parallèle, cette fois, le discours raciste colonial. Quant au troisième, nous travaillons la dernière facette qu'est la compassion envers l'Autre, et cela en nous basant sur les idées anticolonialistes.

Les mots clés :

Imagologie, Exotisme, Racisme colonial, Anticolonialisme, Altérité, subjectivité, XIX^e siècle, authenticité.

Abstract

Imagology, the study of image, has increasingly acquired importance in the field of literary analysis. This comparative approach - despite of its tendency toward the Other - is also a useful way of discovering the Same. This project analyses the Arab's image in Maupassant's *Écrits sur le Maghreb*. In addition, its various representations will be discussed: social, political, psychological, etc. Indeed, this study will provide a very good understanding of the real leitmotifs that have influenced the writer's work. Knowing all these details is important and will permit us, to complete the puzzle. Having this "global" view is very pertinent, because it enables us to perceive the reality of what has been said, and to question the author's objectivity (versus subjectivity) and the image's authenticity (versus falsehood). This project is divided into three chapters. The first chapter discusses, through the ideology of exoticism, one of the facets of image: the Other's superiority. The second chapter analyses the second facet of image, the Other's inferiority, and parallels it to the discourse of colonial racism. Finally, through anti-colonialist ideologies, the third chapter discusses the last facet of image: compassion towards the Other.

Keywords:

Imagology, Exoticism, colonial racism, anti-colonialism, otherness, subjectivity, XIXe century, authenticity.

Table des matières

<i>Sommaire et mots clés</i>	iii
<i>Abstract and keywords</i>	iv
Introduction	1
Premier chapitre :	
La supériorité de l'Autre et l'exotisme	10
1. La sexualité de la femme arabe	17
La sensualité de l'Arabe (18) ; Son étrangeté (23) ; La dimension personnelle (26).	
2. Le climat ensoleillé	29
Le climat et l'idéologie de l'exotisme (29) ; Le climat et les intérêts personnels de Maupassant (32) ; Le climat et la bonne santé en général (34).	
3. L'état primitif et la spiritualité de la société arabo-musulmane	38
L'état primitif et la civilisation (40) ; La spiritualité et la matérialité (45).	
Deuxième chapitre :	
L'infériorité de l'Autre et le racisme colonial	52
1. La sensualité de la femme arabe et le climat	60
La sensualité de la femme (60) ; Le climat (71).	
2. Les mauvaises mœurs et la conduite malsaine de l'Arabe	83
Les mauvaises mœurs (83) ; La conduite malsaine de l'Arabe (92).	
Troisième chapitre :	
La compassion envers l'Autre et l'anticolonialisme	106
1. La définition du colonialisme	110
L'exploitation (110) ; L'obligation (116) ; L'ignorance (119).	
2. Les méfaits du colonialisme	123
L'état de l'indigène (124) ; L'état du pays (127).	

3. La réaction du dominé et l'échec du colonialisme	133
La résistance au niveau de la culture (135) ; La résistance au niveau de la religion (138)	
Conclusion	143
Bibliographie	151

Introduction

La littérature comparée attire de plus en plus de nombreux critiques qui ne se contentent plus d'analyser et d'étudier les productions littéraires de leur pays, mais celles des autres cultures et sociétés. La curiosité et le désir de se faire connaître ont encouragé évidemment ces écrivains à s'ouvrir à la dimension de l'Autre. Ainsi, « *une abondante critique sur "le Noir dans la littérature française" ou inversement, "le Blanc dans la littérature africaine" s'est développée* »¹. D'ailleurs, « *cette critique a donné lieu à une branche de l'approche comparatiste, appelée l'Imagologie littéraire. Celle-ci ambitionne d'étudier l'image que les peuples se font les uns des autres à travers leurs œuvres littéraires* »², comme le souligne Dago Lezou.

Dans ce travail, nous nous proposons en effet d'étudier l'image du Maghreb chez Guy de Maupassant³. D'une part, parce que ce domaine de la littérature comparée, à savoir l'Imagologie ou l'image de l'Autre, nous intéresse particulièrement. D'autre part, pour analyser l'image de l'Arabe dans la littérature française à travers une œuvre relativement peu connue intitulée *Écrits sur le Maghreb*⁴.

(1) Anny Wynchank & Philippe-Joseph Salazar, *Afriques imaginaires. Regards réciproques et discours littéraires 17^e-20^e*, l'Harmattan, Paris, 1995, (*France-Afrique. visions littéraires croisées*, Gérard Dago Lezou, p. 155).

(2) Ibid.

(3) Guy de Maupassant, écrivain français du XIX^e siècle, est l'auteur des textes rassemblés sous le titre *Écrits sur le Maghreb*. Notre mémoire prend appui principalement sur ce corpus. En fait, cet écrivain est à la fois romancier, conteur, nouvelliste, journaliste et poète. Ajoutons, à cette pratique multiforme de l'écriture, le fait qu'il est un excellent chroniqueur. Il participe, comme le mentionne Mario Malara dans son mémoire de Maîtrise, « *à la rédaction des journaux de l'époque : Le Gaulois, Le Gil Blas, Le Figaro. Il leur livre des chroniques hebdomadaires et, surtout, ses contes, ses nouvelles et romans, qu'il réunissait ensuite en volumes.* »¹ (Mario Malara, *Le symbolisme de l'eau dans l'œuvre de Guy de Maupassant*, Thèse présentée à la Faculté de l'Université de Montréal pour l'obtention du grade de Maîtrise ès arts, 1962, p. 34). D'ailleurs, cette richesse de production est également soulignée par Michèle Salinas, dans sa présentation des *Lettres d'Afrique*. Celle-ci affirme à son tour cette hypothèse en avouant que « *l'erreur a été de réduire Guy de Maupassant à un "novellière" ou un conteur en oubliant tous les autres écrits, ceux qui permettaient de cerner sa véritable personnalité : la correspondance pour approcher l'homme intime, les chroniques pour connaître ses idées.* »² (Michèle Salinas, présentation des *Lettres d'Afrique (Algérie, Tunisie)* de Guy de Maupassant, La Boite à Documents, Paris, 1990, p. 14). Le mérite de Maupassant aura donc été de ne pas être prisonnier d'un seul type d'écriture, de ne pas être enfermé dans un seul domaine, mais plutôt d'expérimenter presque tous les niveaux de l'expression littéraire.

(4) En effet, les *Écrits sur le Maghreb*, révèle cette part inconnue de l'écrivain qu'est la diversité de ses écritures. Ce livre a pour objet les pays du Maghreb arabe que sont l'Algérie et la Tunisie que visitait Maupassant dans les années 1880. Le propos de ces écrits révèle au lecteur un monde autre de lieux, de personnages et d'événements. Nous savons que notre écrivain avait débarqué trois fois en Algérie - une fois en mission et les deux autres pour son propre plaisir.

En effet, Maupassant, comme beaucoup d'écrivains du XIX^e siècle, éprouve un besoin incessant de fuir, de partir, de quitter les frontières de sa patrie pour explorer d'autres terres et pour vivre, ne serait-ce que pour quelque temps, sous un autre ciel et dans un monde autre, dit différent.

Durant ces voyages, il a visité, entre autres, Alger, Tunis et le Kairouan. « *Ses voyages fournirent donc matière à plusieurs chroniques purement descriptives ou polémiques [...] reflourissent [...] des nouvelles pour s'épanouir dans deux récits de voyage* »³ (*Lettres d'Afrique*, op. cit., p. 11), déclare Michèle Salinas. Comment alors cet ouvrage témoigne-t-il de l'originalité de Maupassant ?

Nous venons de parler d'une toile de fond commune à toutes les composantes de ladite œuvre. Cette unicité de thème, en revanche, n'a pas empêché notre écrivain de varier son discours. *Les Écrits sur le Maghreb* est en fait une œuvre "multiforme" dans laquelle nous pouvons rencontrer une variété d'expressions de natures différentes, une diversité des styles de ce que nous appelons l'écrit littéraire. Elle est composée de deux grands récits de voyages, de deux recueils (*Au Soleil*, *La vie errante*), de trois nouvelles (*Marrocca*, *Mohammed-Fripouille*, *Allouma*), et de douze lettres adressées tantôt à sa mère tantôt à ses amis.

Parlons maintenant plus précisément de ces récits de voyage qui font, à peu près, les trois quarts de l'unité totale de l'œuvre. Nous remarquerons d'abord qu'*Au Soleil*, ce recueil qui fut écrit et conçu lors de son premier voyage en Algérie en 1881, n'est pas, comme l'affirme Gérard Delaisement lors du colloque de Fécamp, « un ouvrage écrit en 1884 mais un "arrangement" de textes amendés, adoucis, corrigés par l'envoyé spécial du Gaulois en 1881 et signés tantôt Maupassant, tantôt "un colon", "un officier", "xxx". »⁴ (Gérard de Delaisement, « *Les chroniques coloniales de Maupassant* », in *Maupassant et l'écriture*, Actes du colloque de Fécamp 21-22-23 mai 1993, Nathan, 1993, France, p. 53). Quant à *La vie errante*, ce recueil s'avère justement une suite à son second voyage, celui de 1887. N'oublions pas que les trois textes qui font le tout de ce récit de voyage ont été publiés auparavant dans des revues. Le premier, *D'Alger à Tunis* a paru dans *Le Gaulois* le 11 décembre 1888 sous le titre *Mosquée et zaouïa*. Le second, *Tunis*, est composé de l'addition de deux chroniques publiées dans *Le Gaulois* ; l'une est celle du 10 janvier 1889 parue sous le titre *Tunis* ; l'autre du 12 février 1889, parue sous le titre *Promenade à travers Tunis*. Et le troisième, *Vers Kairouan* a été publié dans *La Revue des Deux Mondes* le 1^{er} février 1889.

On pourrait donc dire que les textes que contiennent ces deux recueils sont des chroniques puisqu'ils avaient été publiés antérieurement dans les journaux français les plus répandus à cette époque. Or, *Au Soleil* et *La Vie errante* en tant que deux unités, sont en fait deux récits de voyage. D'une part, parce qu'ils résument la période que Maupassant le voyageur a passé entre les deux colonies maghrébines ; l'Algérie et la Tunisie. De l'autre, nous remarquons que Maupassant, à travers ces écrits, raconte, récite à son public ce qui s'est passé, c'est-à-dire ce qu'il a vu et ce qu'il a fait, donnant alors une description minutieuse tout en respectant, autant que possible, l'ordre chronologique des événements. Il s'agit, bel et bien, d'un vrai résumé de ses voyages à travers lequel il représente l'Autre, l'Arabe ; en l'occurrence, sa vie, sa société et ses habitudes. En d'autres termes, il révèle, par le biais de ses écrits, les secrets de l'Oriental à son lecteur français.

L'originalité de cette œuvre en tant que miniature regroupant différents types d'écriture, ainsi que le peu d'attention que lui ont accordé les critiques, malgré son importance et sa valeur, sont en fait les principaux motifs du choix de ce corpus. Par ailleurs, il nous paraît aussi important de mettre l'accent sur une autre raison qui nous a de même encouragé à choisir cette œuvre en particulier ; c'est son rapport explicite avec l'idée développée dans notre analyse : l'image de l'Autre. Nous avons pour projet d'analyser cette image de l'Autre présentée par l'écrivain français à travers son œuvre. De même, la rencontre de l'Autre permet de révéler certains aspects de la culture du voyageur. Autrement dit, la découverte de l'Autre est en réalité l'occasion d'une réflexion sur Soi, sinon des projections culturelles du voyageur sur le sujet d'une autre culture. Parallèlement, pour bien comprendre l'Autre évoqué dans l'œuvre, il nous paraît justement important de connaître celui qui a réalisé cette représentation, parce que l'image évoquée de l'Arabe reflète, d'une manière ou d'une autre, une partie de l'être même qui l'a présentée ; ses idées, sa pensée, ses conceptions, ...

Ce désir du voyage le rend incapable de continuer à mener la même vie de tous les jours, cette vie monotone et froide, où domine « *le sentiment de " l'éternelle misère de tout ", de l'impuissance humaine et de la monotonie des actions* »¹. De plus, il étouffe dans un climat pluvieux et humide, sous un ciel grisâtre chargé de brumes. Il semble se perdre à l'intérieur de ce cercle fermé. Il cherche à se connaître et cela ne semble possible, comme le dit Todorov dans *Nous et les autres*, qu'à se détacher de l'ordre du Même : « *La connaissance des autres n'est pas simplement une voix possible vers la connaissance de soi : elle est la seule* »². Il faut donc se libérer « *des entraves douloureuses de la vie quotidienne par l'aventure et le voyage* »³. Sinon, « *il semble qu'on va mourir demain sans rien connaître encore, bien que dégoûté de tout ce qu'on connaît* »⁴.

Le voyage, selon Maupassant, « *est une espèce de porte par où l'on sort de la réalité pour pénétrer dans une réalité inexplorée qui semble un rêve* »⁵. Il est un chemin par lequel le sujet entre dans une vie « *nouvelle et changeante* »⁶. On pourrait dire en cela

Cette hypothèse, nous la trouvons soutenue par Mario Malara dans son mémoire : « *Il y a entre une œuvre et son auteur des correspondances certaines, car elle est produite de la substance même de l'écrivain [...]. Quand l'écrivain commence à rédiger, toutes les sensations passées, les désirs refoulés, les joies éphémères ou profondes reviennent à la surface et se mêlent intimement à la forme extérieure qu'il a choisie.* »⁵ (*Symbolisme de l'eau*, op. cit., p. 23). Cela est également évident pour Michèle Salinas qui, dans sa présentation des *Lettres d'Afrique (Algérie, Tunisie) de Guy de Maupassant*, affirme que : « *dans ses chroniques, peut-être malgré lui, il [Maupassant] se révéla avec ses enthousiasmes, ses déceptions, ses emportements, sa clairvoyance, sa lucidité, ses propositions.* »⁶ (*Lettres d'Afrique*, op. cit., p. 15). De plus, quand l'auteur se trouve présent soit implicitement soit explicitement dans ses écrits, ce qu'il dit devient de plus en plus accepté voire admis car son discours s'approche, à ce niveau, de la réalité en s'éloignant pas la suite de la fiction et de l'imaginaire ! De même, avec notre écrivain, conscient de ce qu'il inscrit, l'enquête menée serait bien sûr étonnante puisque ce « *littérateur [...] préfère sillonner l'Algérie du désert plutôt que bavarder à la manière de certains journalistes parisiens* »⁷ (*Maupassant et l'écriture*, op. cit., p. 55).

(1) Guy de Maupassant, *Ecrits sur le Maghreb*, préface de Denise Brahimi, Minerve, 1991, p. 37.

(2) Tzvetan Todorov, *Nous et les Autres, La réflexion française sur la diversité humaine*, Seuil, Paris, 1989, p. 123.

(3) *Voyageurs et écrivains français en Egypte II*, Institution française d'archéologie orientale du Caire, 1988, p. 3.

(4) *Ecrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 37.

(5) Ibid., p. 38.

(6) Ibid.

que le voyage serait une manière de fuir une réalité trop rigide, en même temps qu'une manière de découvrir son identité en se mesurant à l'Autre. Cependant, ce départ n'est-il pas en réalité une échappatoire pour mieux vivre dans une illusion, dans un rêve ? Ce voyageur est-il dorénavant en quête d'une véritable réalité ou plutôt d'une réalité rêvée ? Ce nouveau monde, cet Autre sera-t-il enfin de compte vu tel qu'il est ou bien tel qu'il était rêvé ?

D'ailleurs, contrairement aux nombreux écrivains tels que Nerval ou Chateaubriand qui ont raconté leurs voyages en Egypte ou au Liban, Maupassant s'est intéressé aux pays du Maghreb : le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Pourquoi a-t-il donc choisi ces contrées en particulier ? En quête de la réponse, nous avons découvert que son voyage ainsi que son choix étaient à la fois nécessaires et volontaires. Autrement dit, Maupassant est parti trois fois pour l'Afrique du Nord, chaque fois pour des raisons assez différentes. En ce qui concerne son premier embarquement, celui de 1881, nous remarquons qu'il s'est engagé comme journaliste pour *Le Gaulois* auquel il a envoyé onze chroniques. Il était alors, comme nous le verrons plus tard, en mission. De là, les raisons de ce voyage furent objectives voire nécessaires. Quant aux deuxième et troisième départs, ceux de 1887 et de 1888, nous constatons que notre écrivain ne se déplace désormais « *que pour son plaisir et sans la moindre mission journalistique* »¹.

En fait, quand on voyage, on ne va pas n'importe où, mais presque toujours vers pays auquel on a rêvé. Ce Maghreb représente bel et bien pour Maupassant le salut vis-à-vis d'un monde clos, froid et banal ; la terre lointaine où règne le soleil qu'il avait très envie de voir, de découvrir. Maupassant, cet écrivain français appartient en effet « *à une génération désabusée, qui cultive volontiers le spleen, l'ironie, le dégoût du quotidien et du banal* »².

(1) *Ecrits sur le Maghreb*, op.cit., préface, p. 6.

(2) Guy de Maupassant, *De Tunis à Kairouan*, préface d'Henri Mitterand, Editions Complexe, 1993, p. IX.

Or, pour fuir ces lieux communs et cette vie monotone, il a décidé de voyager. Il fut attiré par le désert ignoré, par ces pays inondés de soleil. Il a cru trouver sur ces terrains "écrasés" par la chaleur un adoucissement à ses névralgies et à ses maux de tête. « *Aller chercher le soleil dans le midi, c'est [alors] le souhait de ses dernières années* »¹. De ce fait, nous pourrions dire que ces deux derniers départs étaient volontaires. Toutefois, cette attirance pour l'Afrique du Nord repose-t-elle sur une méconnaissance de l'Autre ? Ou bien repose-t-elle sur une connaissance préalable de ce qu'il prétend voir ? Son but est-il de découvrir ou plutôt de se complaire dans son préjugé ?

En réalité, notre écrivain vit dans un contexte culturel complexe, fait de plusieurs idéologies, soit traditionnelles ou récentes, tantôt semblables tantôt contradictoires ! Sachons que ces conceptions exercent une influence non négligeable sur les pensées des auteurs et, par conséquent, sur leurs écrits. Nous entendons parler de racisme, d'exotisme, de colonialisme, d'anticolonialisme, etc. Tout cela rend évidemment difficile le travail de classification des productions littéraires.

De même, il n'est pas du tout facile de dire que tel auteur appartient spécifiquement à tel courant ! Cela, parce que l'écrivain se trouve, à un moment donné, influencé par plus d'une idéologie ; par conséquent, son œuvre peut être vue comme un champ de bataille où plusieurs discours idéologiques sont présents en même temps.

Cet amalgame de discours devient de plus en plus compliqué, voire problématique surtout quand il unit plusieurs idéologies complètement contradictoires comme par exemple l'exotisme, le racisme colonial et l'anticolonialisme. Comment alors peut-on croire d'un côté au racisme et encourager de l'autre le croisement de différentes races ? Comment peut-on opter pour l'égalité entre les peuples et les nations si on croit encore à la supériorité de sa culture ? Comment l'agresseur devient-il l'avocat de sa victime ?

(1) *De Tunis à Kairouan*, op. cit., p. X.

Comment peut-on opter pour l'égalité entre les peuples et les nations si on croit encore à la supériorité de sa culture ? Comment l'agresseur devient-il l'avocat de sa victime ? Comment la mêmété et la différence cohabitent-elles ensemble ? L'infériorité et la supériorité ? La pitié et la haine ? Et à quoi est due cette dualité ?

Il faut également mentionner les transformations radicales dans le domaine de l'imagologie qui se trouve en plein renouvellement, surtout après l'impulsion provoquée par les travaux d'Edward Saïd. Dans ces études, on passe aujourd'hui de la conformité de l'image au réel aux conditions de production de l'image par l'observateur, lesquelles sont : psychologiques, sociales, idéologiques et culturelles. Donc, dans quelle mesure l'image de l'Autre est-elle véritablement neutre ? Les images rapportées sont-elles réelles ou bien l'écrivain, en dessinant le portrait de l'Arabe, est-il influencé par sa culture occidentale ? De là, se pose le problème de la **véracité** ; ainsi, par exemple, si on est raciste, on va juger l'Autre selon les critères propres à ce préjugé. Ce jugement, par-là, est tout à fait relatif parce qu'il dépend des critères appliqués et non pas de la réalité de l'Autre en tant que telle. De même, si on est misogyne, on va systématiquement mal interpréter l'image de la femme. De là se pose la question de la subjectivité et de l'objectivité, de la vérité et du mensonge.

Cependant, découvrir et parler de l'Autre est une façon de reconnaître et de parler du Même parce que l'Autre est, d'une certaine manière, le miroir qui reflète l'image du Même avec ses qualités et ses imperfections. C'est pourquoi l'image du Même (le Français), dans cette œuvre de Maupassant, pénètre souvent celle de l'Autre (l'Arabe). Notre travail se proposera alors de dégager aussi bien les éléments de l'image de l'Arabe que les conditions de sa production dans le bagage d'idées, de thèmes et de représentations, tel qu'il s'est constitué à la fois dans l'imaginaire de Maupassant et dans les idéologies de son époque.

Afin de pouvoir répondre aux questions soulevées précédemment, nous comptons diviser notre travail en trois chapitres. Dans chacun de ces chapitres, nous allons traiter une des facettes de l'image de l'Autre présentées dans l'œuvre en question. Nous allons

la "décortiquer" minutieusement et l'analyser à la lumière des pensées propres à l'une des idéologies prédominantes dans ce siècle (exotisme, racisme-colonial, anticolonialisme). Nous tiendrons compte évidemment des traits essentiels caractérisant et la vie personnelle de Maupassant et la société française de cette époque.

Cette étude, non point superficielle, nous permet de dévoiler les raisons derrière l'interprétation de chaque figure (supériorité, infériorité, pitié). La découverte de ces leitmotivs – qu'ils soient sociaux, personnels, culturels et/ou idéologiques –, nous aide en réalité à bien comprendre et le Même et l'Autre puisque les conditions de production de l'image exerce un impact sur la perception de l'écrivain et donc sur ses écrits. De même, le fait de connaître tout cela nous donne la chance conséquemment de critiquer l'image présentée, afin de revoir autrement la **réalité** aussi bien de celui qui regarde que du sujet regardé ; bref, de remettre en fin de compte en question la véracité de ce qui a été dit.

D'ailleurs, pour affiner cette analyse, nous choisissons de préférence, entre autres, quatre œuvres qui sont en rapport direct avec l'étude que nous élaborerons : *Nous et les autres* de Todorov, *Clichés de la femme exotique* de Jennifer Yee, *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur* et *L'homme dominé* d'Albert Memmi. Ces références se présentent comme une base de données, riche et solide, qui nous aide à illustrer et à bien soutenir notre argumentation.

En ce qui concerne le premier chapitre, nous nous intéresserons à analyser une des facettes de l'image de l'Arabe qu'est la supériorité en nous basant sur l'idéologie de l'exotisme. Nous allons essayer d'étudier les différents éléments composant ce tableau bien "prestigieux" que sont : la sexualité de la femme arabe, l'importance symbolique du climat ensoleillé et, enfin, l'état primitif et la spiritualité de la société arabo-musulmane.

Quant au deuxième chapitre, nous allons aborder une autre facette de l'image de l'Autre qu'est l'infériorité ; cela, en nous appuyant cette fois sur l'idéologie du racisme colonial qui a tant influencé la pensée commune des écrivains du XIX^e siècle. Ce chapitre se divise en deux grandes parties. Dans la première, deux éléments seront analysés : la

sensualité de la femme arabe et le climat ensoleillé. Or, dans la seconde partie, d'autres éléments seront ajoutés tels que les mauvaises mœurs et la conduite malsaine de l'Arabe.

Vient en dernier lieu le troisième chapitre, dans lequel nous nous contenterons d'examiner la dernière facette de l'image présentée – celle de la compassion envers l'Arabe–, en nous référant à l'idéologie de l'anticolonialisme. De ce fait, nous comptons répartir notre analyse en trois parties : la définition du système colonial, ses méfaits et finalement son échec en parallèle avec la réaction du dominé.

Premier chapitre

La supériorité de l'Autre et l'exotisme

« Se pose alors encore une fois la question: mais pour quoi l'Orient ? Et s'inscrit encore une fois la réponse : pour sa différence. » [C'est nous qui soulignons]

(Colette JULLIARD, *L'écriture du désir*, p. 134)

« C'est l'hétérogénéité du monde qui lui permet de devenir promesse d'évasion, salut par une gnose imaginale. Cette hétérogénéisation du monde implique un jeu d'oppositions qualitatives entre deux mondes dont l'un est perçu comme une prison. Cette opposition parfois très manichéenne donnera à l'image exotique une valeur de porte permettant de s'évader de la prison du monde d'ici-bas. » [C'est nous qui soulignons]

(Michel MICHEL, *Exotisme et création*, p. 349)

« Les attitudes relevant de l'exotisme seraient donc le premier exemple où l'autre est systématiquement préférée au même. » [C'est nous qui soulignons]

(Todorov, *Nous et les autres*, p. 335)

Maupassant, comme nous l'avons préalablement mentionné dans l'introduction, voit dans le voyage une issue à ce labyrinthe dans lequel il vit depuis longtemps. Il aspire à une terre nouvelle où selon lui les gens mènent leur vie différemment. Ce voyageur se lance vers un monde autre qui pourrait correspondre à l'image qu'il a déjà formée dans son imagination. Cette image préétablie s'est nourrie des écrits d'anciens explorateurs ainsi que de différents mythes et courants littéraires répandus à ce moment-là.

L'Autre donc est ramené au Même, notamment au XIX^e siècle, par le biais de ces écrits faits par les anciens voyageurs-écrivains. Citons, à titre d'exemple, Chateaubriand, Flaubert, Gautier ... Ceux-ci ont construit leur représentation de l'Autre avec les récits de leurs prédécesseurs. Chacun de ces auteurs dépend donc de ce que les autres avaient écrit pour bien compléter l'image qu'il dépeint. Il s'agit, par-là, d'une connaissance livresque influencée par les idées répandues et faites, la plupart du temps, de clichés, de stéréotypes et d'idées préconçues !

Les voyageurs qui partent à la rencontre de l'Autre ont déjà constitué une esquisse de ce qu'ils prétendent voir et cela grâce à leurs lectures: « *Je (Nerval) n'ai voulu, écrit-il, voir chaque lieu qu'après m'en être suffisamment rendu compte par les livres et les mémoires* »¹. L'Autre est alors presque vu au préalable ! Cette hypothèse, nous la trouvons soutenue par le discours que Pierre Soubias a prononcé lors d'un colloque tenu en 1993 à Toulouse : « *Ce caractère rêvé, « préfabriqué », de l'Afrique [...] ne révèle pas de la création personnelle mais en quelque sorte « déjà écrit », déjà présent avant l'expérience vécue* »². Certains auteurs vont même jusqu'à décrire des choses, des lieux et parfois des personnes sans les jamais voir : « *Cela ne l'empêche pas (Nerval), pour certains détails, d'avoir encore recours aux Modern Egyptians de William Lane (1836). À plus forte raison pour les descriptions des milieux qui lui restaient fermés* »³.

(1) *Voyageurs et écrivains français en Egypte II*, op. cit., p. 33.

(2) Pierre SOUBIAS, « *La place de l'Afrique dans l'imaginaire de Maupassant : une lecture des nouvelles africaines* », in *Maupassant multiple*, Presses Universitaires du Mirail, Actes du colloque de Toulouse 13-15 décembre 1993, Toulouse, 1995, p. 32.

(3) *Voyageurs et écrivains français en Egypte II*, op. cit., p. 33.

D'ailleurs, et concernant notre écrivain, nous pourrions donc dire que « *l'Afrique est déjà présente dans l'imaginaire de Maupassant avant d'être rencontrée, [...]. L'Afrique imaginaire de Maupassant est donc faite aussi de stéréotypes* »¹. Il s'agit, à ce niveau et avant la véritable rencontre, d'un Autre imaginaire. Or, la vraie rencontre et le réel contact vont-ils changer sa position illusoire ? Cet Autre sera-t-il, un jour, une réalité ? En d'autres termes, le Même va-t-il connaître l'Autre selon sa propre réalité ? Ou bien celui-ci sera-t-il, à tout jamais, prisonnier des clichés et des stéréotypes qui sont, d'une manière ou d'une autre, loin de son être propre ? Serait-il vu, un jour, selon son contexte et jugé selon sa vérité à lui puisque « *chacun a sa vérité* » ? Ou, au contraire, serait-il voué à cette vision imaginaire ? ! Le voyageur est-il en quête d'une vraie connaissance de l'Autre ? Est-il soucieux de cette découverte ? Sinon, pourquoi le voyage, le départ ? Pourquoi Maupassant considère-t-il qu' « *il faut partir* » ?

La réponse à cette question n'est pas du tout simple ! Il est vrai que ce voyageur en a assez de sa vie quotidienne ; mais pour quelle raison décide-t-il de se déplacer dans un autre continent, d'aller au-delà de la Méditerranée ? Ne serait-il pas suffisant de changer de pays pour fréquenter un autre toujours voisin ? Pourquoi l'Orient ? En réalité, le fait de vouloir connaître l'Autre ou même de se connaître n'est qu'un voile qui couvre la quasi-totalité de la vérité. Ce vœu, nous l'admettons, représente l'une des raisons, mais non pas toutes ! Il y a, évidemment, d'autres motifs, d'autres buts à réaliser derrière cette fuite vers l'autre rive.

Pour être apte à dévoiler les vraies raisons qui poussent le Même à entreprendre un tel projet qu'est le voyage, et par la suite à bien connaître les motifs derrière la constitution en tant que telle de l'image présentée au lecteur, il nous paraît essentiel de tenir compte de ces clichés dispersés çà et là identifiant cet Autre en question, et de prendre en considération ces représentations-là faites au préalable puisqu'elles sont considérées comme les signes-clés par lesquels nous arrivons à décoder, voire à déchiffrer le cryptogramme !

(1) P. SOUBIAS, *La place de l'Afrique dans l'imaginaire de Maupassant*, op. cit., p. 32.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons donc à aborder une facette, entre autres, de l'image de l'Arabe présentée dans l'œuvre de Maupassant qu'est **la Supériorité**, et cela en nous basant sur un des mouvements prédominants dans ce siècle qu'est l'exotisme¹. Nous comptons analyser cette figure à la lumière des pensées propres à ce courant afin de bien comprendre les vrais leitmotivs qui font que la représentation de l'Autre est ce qu'elle est. Sachons que les grandes lignes caractérisant et la vie personnelle de Maupassant et la société française contemporaine ont été prises en considération puisqu'elles exercent, consciemment ou inconsciemment, un impact sur sa perception et donc sur ses écrits !

Nous allons montrer, par la suite, comment une telle idéologie, fleurissant sous le ciel d'une telle société, peut être à l'origine de la décision de départ que prennent beaucoup de voyageurs, et notamment Maupassant, afin d'explorer d'autres terres, et comment elle peut influencer, d'une manière ou d'une autre, la vision de l'auteur même, et par conséquent l'image produite de l'Autre ainsi que son degré de véracité en tant que représentation d'une réalité !

Pour que cette analyse soit bien pertinente, il nous paraît indispensable avant tout de connaître l'essence de l'exotisme, les principes fondateurs de cette idéologie pour que nous puissions, en fin de compte, percevoir son "pouvoir". Nous nous contenterons, à ce niveau, de mettre en lumière quelques définitions résumant autant que possible les piliers fondamentaux constituant la substance dudit mouvement. Commençons par le discours prononcé par Roland Antonioli dans sa préface d'*Exotisme et création*, où il déclare que « *ce que l'on perçoit d'abord, à l'origine de l'exotisme, c'est la magie des terres lointaines, des lieux fascinants ou interdits, ouverts à l'espace du désir ou de l'aventure* »².

(1) L'utilisation des termes « Oriental » et « Arabe » a pour objectif de désigner l'habitant des pays du Maghreb arabe.

(2) *Exotisme et création*, Actes du colloque international (Lyon 1983) ; préface de Roland ANTONIOLI, L'Hermès, Lyon, 1985, préface de Roland ANTONIOLI, p. 3. [C'est nous qui soulignons]

De même, nous remarquons que l'exotisme implique, selon Vincenette Maigne lors d'un colloque international tenu à Lyon en 1983, « *un regard d'un sujet sur l'autre, perçu et désiré en tant que différent* »¹. Ajoutons à ces deux propositions celles de Colette, de Michel et de Todorov situées au début de ce chapitre. Et pour éviter toute répétition, nous reprendrons seulement les termes soulignés antérieurement que sont : *différence* (dans la première), *promesse, évasion, salut, imaginaire, opposition, porte, prison* (dans la seconde), *préférée* (dans la troisième).

Si nous regardons cette liste de plus près, nous percevons qu'il y a plus d'un champ lexical qui se produit comme : la différence, le désir, la contradiction, la vision, la préférence, la délivrance, la rêverie, ... De ces termes fort significatifs, nous arrivons à cette équation :

Manque + Insatisfaction + Ennui # Différence + Désir + Plénitude → Supériorité de
 (réalité et quotidien du Même) (image rêvée de l'Autre et l'Autre
 dessinée par l'Exotisme)

Par opposition donc à la prison où se trouve enfermé le Même, l'exotisme vient lui ouvrir une porte, lui présenter le salut, le remède à ses maux et cela par le biais de l'image qu'il trace d'un Autre différent et préféré. De là, vient l'admiration et la supériorité de l'Autre venant de l'au-delà.

En réalité, l'exotisme et notamment le mythe du bon sauvage dont nous parlerons en détails plus tard font que l'Autre est voulu, désiré, rêvé par le Même puisqu'ils le représentent comme un être comblant tous les manques, ayant toutes les qualités et les vertus, étant en fin de compte, et comme le soutient Todorov, supérieur². Cette différence, selon l'exotisme, reste « *au degré de l'attraction sans provoquer l'effroi*

(1) Vincenette MAIGNE, « *Exotisme : évolution en diachronie du mot et de son champ sémantique* », in *Exotisme et création*, op. cit., p. 13. [C'est nous qui soulignons]

(2) Le mythe du bon sauvage sera développé dans la troisième partie du chapitre.

ou le dégoût de ce qui est vraiment autre »¹. Ce penchant irrésistible vers l'Autre, l'Arabe en particulier, est dû non pas seulement au fait qu'il est simplement différent mais aussi au fait qu'il est l'opposé du Même : « Monde dont les conceptions même de la vie se situent à l'envers des nôtres »².

Notre voyageur, obsédé par cette brillante imagerie, n'arrive plus à vivre dans ce milieu insatisfaisant. En voyageant, il se dirige vers l'Orient, vers ces colonies françaises abritant le désert, et dans lesquelles le sujet-de-l'exotisme cherche la mise en œuvre de ce qu'il a préalablement lu, ce qu'il a déjà admiré. Il est en quête de la réalisation de ses rêves et de l'assouvissement de ses besoins ! Il est convaincu que sur cette terre tous ses maux seront effacés et ses problèmes résolus. De là vient la représentation méliorative de l'Autre. Mais de quoi se plaint cet Occidental qui vit sous le règne d'une civilisation ayant, dans les yeux des autres, son poids et sa richesse ? Ses angoisses sont-elles la source de cette image positive ?

Nous allons parler, dans les pages suivantes, de quelques-unes de ces appétences qui seront développés selon trois axes : la sexualité de la femme arabe (contre frustration et banalité), le climat ensoleillé (contre froid et humidité) et finalement l'état primitif et la spiritualité de la société arabo-musulmane (contre la civilisation et le matérialisme). Aussi, nous allons essayer de montrer comment ces besoins ont pu influencer l'interprétation de l'Autre en tant qu'être supérieur.

(1) Jennifer YEE, *Cliches de la femme exotique*, l'Harmattan, Paris, 2000, p. 119.

(2) Robert BAUDRY, « De l'exotisme au merveilleux », in *Exotisme et création*, op. cit., p. 335.

1. La sexualité et la femme arabe

Nous venons de dire que l'exotisme brosse un portrait idéalisé de l'Autre en général surtout en ce qui concerne certaines caractéristiques qui vont à l'encontre de ce qui existe en réalité chez le Même. L'Autre apparaît en effet comme jouissant de tous les avantages ayant le pouvoir de combler les manques dont souffre l'Occidental. Mais en considérant les choses avec plus d'attention, nous retrouvons que notre sujet-de-l'exotisme focalise particulièrement son regard sur la femme en lui accordant une place fort prestigieuse ! À ce propos, une question se pose : pourquoi toute l'importance est-elle donnée à la femme ? Pour quelle raison « *dans un nombre étonnant de romans ou même de récits de voyage ce sont les rapports de la femme avec le colonisateur, plus rarement avec l'homme " indigène", qui fournissent la base de l'intrigue* »¹ ? Pourquoi le public métropolitain (les principaux consommateurs de livre), comme Jennifer Yee l'a mentionné dans *Clichés de la femme exotique*, voit que « *" la principale raison d'être, pour un homme normalement constitué, des voyages en pays lointains, ce sont les relations qu'on peut y entretenir avec des femmes noires ou jaunes"* »² ? Pourquoi, enfin, l'amour est-il le thème préféré du public français ?

La réponse à ces interrogations nous rapproche, petit à petit, des vraies raisons derrière la merveilleuse représentation de la femme du désert ! L'idéologie en question et ses clichés tels que la femme fatale³, le harem, la sensualité, ... font en effet de l'Orient un Eden sexuel où les femmes, comme le déclare notre voyageur, « *sont belles par ici, grandes et d'une rare harmonie de traits et de lignes* »⁴ ; l'Orient est décrit comme un lieu de permissivité charnelle sans limite où « *les femmes indigènes [...] sont là*

(1) Jennifer YEE, *Cliches de la femme exotique*, op. cit., p. 13.

(2) Ibid. *Citation* (PUJARNISCLE, Eugène, 1931, *Philoxène ou de la littérature coloniale*, Paris : Firman-Didot, pp.106-107).

(3) « *La figure de la femme fatale [...] archétype qui résume en soi toutes les séductions, tous les vices et toutes les voluptés* », (Mario PRAZ, *Encyclopædia Universalis en ligne*).

(4) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., , p.215.

disponibles, offertes, toujours dociles, parfois provocantes »¹.

Cet aspect caractérisant l'Orient et particulièrement la femme arabe trouve en effet son ampleur avec la traduction française des contes des *Mille et Une Nuits* où « *le personnage de Shéhérazade fille d'un vizir [...] est pourtant devenu le symbole d'un Orient voluptueux tel que l'Occident a pu le concevoir après la lecture de ces contes* »². Or, face à ce statut de liberté sexuelle (sans la moindre étreinte) et d'étrangeté (sans aucune banalité), s'opposent la monotonie de l'habituel et la restriction indissoluble d'une société qui contrôle, mais aussi interdit, selon lui et à ce sujet, tout !

À ce propos, nous pourrions dire que l'Orientale, qui a capturé le Même et qui a tant caressé ses rêves, cette femme lointaine habitant l'autre continent attire l'homme du Nord par sa sensualité exceptionnelle (s'opposant à la norme occidentale) et son étrangeté extraordinaire (s'opposant à ce qui est commun et habituel). Ajoutons à ces deux facteurs, la dimension personnelle qui joue aussi un rôle non négligeable dans la valorisation de cet aspect particulier qu'est la sexualité de la femme arabe.

La sensualité de l'Arabe³

Si nous parlons de la femme charnelle, une question vient s'imposer à nous : pour quelle raison « *Maupassant [...] cherche [-t-il] en Afrique un espace de sensualité libre, une sorte de " pays de sens " »⁴ ? N'est-il pas satisfait des femmes européennes ? Pourrions-nous dire qu'il s'agit-là d'une frustration ? En fait, oui ! Il s'agit de la frustration d'un être qui vit dans une société non permissive à cet égard. Mais pourquoi cette frustration ?*

(1) Yvonne KNIBIEHLER, Régine GOUTALIER, *La femme au temps des colonies*, Editions Stock, France, 1985, p. 21.

(2) « L'Occident a découvert avec ravissement les *Mille et Une Nuits* en 1704, grâce à la traduction française d'Antoine Galland », (Florence BRAUNSTEIN, *Encyclopædia Universalis en ligne*).

(3) La sensualité sera traitée sous un angle tout à fait différent dans le chapitre 2.

(4) P. SOUBIAS, *La place de l'Afrique dans l'imaginaire de Maupassant*, op. cit., p. 32.

En fait, Yvonne Knibiehler et Régine Goutalier affirment, dans leur livre La femme au temps des colonies, que :

Il faut comprendre les Européens de cette époque. Le mariage occidental, monogame et indissoluble, était une institution fort contraignante ; le divorce rétabli en France seulement en 1884, était encore réprouvé par la majorité de l'opinion. Ajoutons que la réduction des naissances était alors obtenue au moyen de coït interrompu ou de préservatifs masculins, méthodes frustrantes...¹.

L'insatisfaction causée par les différents règlements devient de plus en plus insupportable. Saïd, l'auteur de L'Orientalisme, met l'accent sur ce phénomène en déclarant que :

Pour l'Europe du dix-neuvième siècle, avec son « embourgeoisement » croissant, la sexualité s'est institutionnalisée dans une mesure très considérable. D'une part, il n'y a rien qui ressemble à une sexualité « libre », et, de l'autre, la sexualité dans la société, met en jeu un réseau d'obligations légales, morales, politiques et économiques même, qui sont d'une espèce minutieuse et certainement encombrante².

De même, nous trouvons que cette hypothèse est aussi soutenue par Jean-Claude Berchet dans l'introduction de son livre Le voyage en Orient où il déclare que ce désir manqué « c'est aussi [un] besoin de ressourcement biologique, de régénération physique, qui pousse le voyageur du XIX^e siècle vers la "Terre des prodiges" ; aspiration croissante à une euphorie que censure de plus en plus sa propre civilisation »³.

À l'encontre, vient, triomphant, l'Orient et ses mythes, ce paradis imaginaire de l'autre rive, de l'au-delà. Cet Orient, que Flaubert associe avec « le vagabondage de la fantaisie sexuelle » se réduit, aux yeux du sujet européen et selon ses besoins frustrés, à un harem, et comme le dit J. Yee, à ce « lieu magique de la plénitude sexuelle, l' " univers de la perversion généralisée et de l'illimitable de la jouissance " »⁴. Alors,

(1) La femme au temps des colonies, op. cit., p. 21.

(2) Edward W. SAID, L'Orientalisme. L'Orient crée par l'Occident, Seuil, Paris, 1980, p. 218/219.

(3) Jean-Claude BERCHET, Le voyage en Orient, Editons Robert Laffont, S.A., 1985, p. 14.

(4) Clichés de la femme exotique, p. 39. Citation (ALLOULA, Malek, 1981, Le harem colonial (Image d'un sous-erotisme), Genève : Editions Slatkine, p. 64).

le voyageur se lance vers un inconnu déjà connu, non pas pour le connaître mais, plutôt, pour goûter cette différence !

Réprimant jour après jour leurs désirs, les Européens se défourent dans des colonies imaginaires. La femme colonisée leur apparaissait au mieux comme une partenaire toujours accueillante, au pire comme une femme qui n'attendait aucun ménagement ¹.

Il veut donc quitter sa terre "ingrate" afin de se retrouver dans ce monde délicieux où tout plaisir sensuel et toute jouissance n'ont pas de fin. En bref, et selon l'auteur de *L'Orientalisme*, ce « qu'ils (les voyageurs) cherchent souvent, à juste titre, je crois, était une sexualité d'un type différent, peut-être plus libertine et moins chargée de péché »². Tel est l'endroit où tous ses désirs seront, enfin, apaisés puisque « les pays d'outre-mer lui offriraient en abondance des femmes aimables, amoureuses, et toutes nues »³. C'est là vraiment où règne « la sensualité, qu'aucune morale chrétienne ne vient brider »⁴, selon Y. Knibiehler et R. Goutalier.

D'ailleurs, pour que notre propos soit bien intelligible, nous nous intéresserons à l'illustrer par des exemples tirés des *Écrits sur le Maghreb*, l'œuvre même de Maupassant. Notre attention sera alors focalisée sur les deux nouvelles que sont *Marroca* et *Allouma*⁵. En fait, la femme orientale, telle qu'elle apparaît dans cette œuvre-là, est connue comme celle qui possède une sensualité sans limite : « Ses yeux, allumés par le désir de séduire, par ce besoin de vaincre l'homme [...] m'ôtaient toute force de résistance, me soulevaient d'une ardeur impétueuse »⁶.

(1) *La femme au temps des colonies*, op. cit., p. 21.

(2) *L'Orientalisme*, op. cit., p. 219.

(3) *La femme au temps des colonies*, op. cit., p. 29.

(4) *Ibid.*, p. 40.

(5) Dans la première nouvelle, Maupassant évoque une de ses aventures « amoureuses » vécues sous le ciel de ce monde autre qu'est le Maghreb. Nous parlons donc, à ce niveau, d'une expérience personnelle racontée par l'auteur lui-même. Il y a, par-là, une identification qui s'établit entre l'écrivain, le narrateur et le personnage du récit. Au cours de cette nouvelle, le narrateur raconte son histoire avec l'indigène Marroca, cette belle jeune femme, fille des colons espagnols qui est devenue après sa maîtresse. Il dit à son lecteur comment la relation s'est débutée entre eux, et comment elle s'est achevée. Mais, dans la deuxième nouvelle intitulée *Allouma*, Maupassant le narrateur raconte ce qui s'est passé avec son ami Auballe et comment celui-ci fit connaissance avec sa copine Allouma. Il s'agit donc d'un récit cadre où le *Je* est, en même temps, celui de Maupassant l'écrivain, le narrateur et le personnage, et d'un récit interne où le *Je* est celui de son ami Auballe, le protagoniste de l'histoire racontée.

(6) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 218.

Elle est donc vue comme source de plaisir. D'où, nous pourrions dire avec les auteurs de *La femme au temps des colonies*, que la sensualité, chez l'Orientale, « est le trait essentiel mis en valeur »¹. C'est donc la conquête de la chair, des sens qui est mise en jeu : « *Allouma me prit de la même façon, par mille attraits cachés, captivants et physiques, par la séduction pénétrante* »², déclare Auballe l'un des narrateurs d'*Allouma*. Il s'agit par-là d'un attrait « *bizarre, [et] tout physique* »³.

Bien plus, nous percevons que le sujet-de-l'exotisme, pour accentuer cette particularité avantageuse de la femme arabe qu'est la sensualité, et pour l'exhiber une fois de plus, a recours à deux procédés : la description physique détaillée et le fait de souligner l'âge mineur de l'Orientale.

La description physique

Nous remarquons que Maupassant (l'écrivain), pour mettre en lumière cette caractéristique propre à l'Autre, donne une place non négligeable à la description physique très détaillée de la majorité de ses personnages féminins. À titre d'exemple, la chanteuse arabe, qu'il a vu, dans une des maisons de débauche :

*Une d'elles, âgée de quinze ans environ, est d'une beauté si surprenante, si parfaite, si rare, qu'elle illumine ce lieu bizarre, en fait quelque chose d'imprévu, de symbolique et d'inoubliable. Les cheveux sont retenus par une écharpe d'or qui coupe le front d'une tempe à l'autre[...]. Des yeux énormes, au regard fixe [...]. Un nez d'idole tombant sur une petite bouche [...]. C'est une figure sans nuances [...]. Beauté absolue dont notre regard est ravi*⁴.

Ajoutons, à cet exemple, celui du protagoniste de *Marroca*, cette jeune femme que Maupassant (le narrateur) se met à décrire avec minutie :

J'aperçus, prenant son bain, se croyant bien seule à cette heure brûlante, une grande fille nue, enfoncée jusqu'aux seins [...]. C'était vraiment une admirable fille [...]. Ses yeux semblaient toujours luisants de passion, sa bouche entrouverte, ses dents pointus, son sourire même avaient quelque chose de féroce sensuel [...]. Ses seins étranges, allongés et droites, aigus,

(1) *La femme au temps des colonies*, op. cit., p. 40.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 223.

(3) Ibid., p. 230.

(4) Ibid., p. 153.

*comme des poires de chair*¹.

D'où, nous pourrions déduire que l'effet voire l'impact exercé par cette description consciente a pour but d'affirmer que l'Occidental, en relation avec l'Indigène, se réduit à un « *homme charnel, celui qui n'a que des yeux et des sens* »², et elle, à son tour, se trouve réduite à un corps sensuel !

L'âge mineur de l'Orientale

D'ailleurs, notre écrivain ne se contente pas seulement du rôle joué par la dite description, mais, soucieux de toutes les ressources composant son œuvre, s'intéresse à souligner un trait, dit essentiel, dans l'élaboration du discours déjà entamé, celui de la sensualité. Nous parlerons alors de l'âge mineur de l'Orientale comme d'un critère marquant sa beauté voire son charme. Yee, auteur de *Clichés de la femme exotique*, remarque à cet égard que : « *La femme colonisée d'âge mûr appartient ainsi à une catégorie spéciale de la laideur, relevant d'un état romanesque de rejet absolu* »³.

Par ailleurs, étant donné que notre voyageur cherche dans ces pays du désert un milieu où triomphe une sensualité plus libre, il sera alors tenté par la femme la plus provocante, la plus attirante qu'est, pour lui, entre autres, la moins âgée : « *Le charme le plus apprécié des partenaires exotiques, ce fut peut-être leur extrême jeunesse. Un grand nombre de romans le montrent avec complaisance [...]. Dans un groupe de femmes apparemment disponibles, le héros choisit la plus jeune* »⁴, affirment les auteurs de *La femme au temps des colonies*. À partir de cet argument, nous trouvons que le fait d'être belle est bien souvent lié à l'adolescence.

Pour bien confirmer ce que nous venons de dire, nous revenons à l'œuvre de Maupassant pour illustrer, par le biais de certains exemples, ladite hypothèse. Il déclare explicitement qu' « *à quatorze ans, à quinze ans, elles sont, ces gamines sveltes et*

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., pp. 196-197.

(2) *Ibid.*, p. 230.

(3) *Clichés de la femme exotique*, op. cit., p. 145.

(4) *La femme au temps des colonies*, op. cit., p. 40.

légères, des merveilles de beauté, de finesse et de grâce »¹.

De même, quand il se met à décrire la chanteuse arabe, mentionnée ci-dessus, il n'a pas oublié de lier sa beauté extrême à son âge. Quant à Marroca, nous la trouvons décrite comme une « *admirable fille* ». Or, au moment où il évoque Allouma, la maîtresse d'Auballe, son insistance sur ce fait se voit clairement à travers la reprise du mot *fille* : « *une femme, une fille presque nue* »². Ajoutons, ses brefs commentaires faits lors de la description des juives :

*Elles sont ici d'une beauté superbe, [...]. C'est le peuple mignon des petites filles, des toutes petites. [...], une nation de petites femmes galantes ; car elles ont l'air femme, ces fillettes, femmes par leur toilette, par leur coquetterie éveillée déjà, par les apprêts de leur visage*³.

Contrairement à cette beauté de la jeunesse, vient s'imposer la laideur de l'âge mûr : « *Leur mère, une énorme petite boule de graisse vivante* »⁴.

À ce stade, nous pourrions déduire, après avoir montré que la sensualité de l'Orientale est l'une des caractéristiques qui la distingue de l'Occidentale, que la supériorité de celle-là est due à un déficit dans la société occidentale, à un déséquilibre qui se pose entre les exigences de la norme française et les besoins des indigènes qui ne sont plus satisfaits de leur condition, surtout avec l'impact qu'exercent l'exotisme ainsi que les autres clichés ayant pour but d'embellir l'image de l'Autre au détriment de celle du Même. Elle est donc privilégiée parce qu'elle a la possibilité d'offrir à ce voyageur ce dont il est dépourvu, ce que sa communauté lui interdit.

Son étrangeté

Dans cette sous-partie, nous allons continuer à mettre en lumière l'idéalisation de la femme arabe en révélant un autre aspect qui a aussi son importance dans la

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 144.

(2) Ibid., p. 215.

(3) Ibid., p. 128.

(4) Ibid., p. 151.

compréhension de cette facette glorieuse, élaborée dans ce chapitre, de l'image présentée de l'Autre : l'étrangeté.

En réalité, Nous venons de mentionner que le voyageur, s'éloignant des frontières de son pays, « *se libère des entraves douloureuses de la vie quotidienne par l'aventure et le voyage* »¹. Il est alors en quête d'une vie qui n'est pas de tous les jours, une vie différente, voire autre : « *Oh ! fuir, partir ! fuir les lieux communs, les hommes, les mouvements pareils aux mêmes heures, et les pensées, surtout* »². Il éprouve ce grand besoin de « *renouveler sa vie et son inspiration, de se fortifier moralement et physiquement* »³. Et puisque « *l'idéal rayonne toujours au-delà de notre horizon actuel* »⁴, il est donc indispensable d'aller vers le pays le plus éloigné qui sera, comme le dit Homère, le meilleur. En d'autres termes, tout ce qui est **autre** sera valorisé, voire idéalisé !

L'étrangeté à ce niveau est alors préférée à ce qui est habituel que ce soient les lieux (comme les mosquées, les déserts, les Zaouïas, le lac de sel, etc.), le climat (soleil, chaleur, etc.), les gens (les cavaliers, les femmes juives et kabyles, les bédouins, les vendeurs, etc.), les vêtements (*gebba*, les couleurs vives, les ornements, etc.), la nourriture (les dattes, le couscous, le lait de chèvres, les pâtisseries de Ramadan, etc.), ... C'est pourquoi la différence de l'Autre, même si ce dernier est identifié à un être " primitif ", est vue en tant que supériorité. Denise Brahimi, dans la préface des *Écrits sur le Maghreb*, décrit ainsi cette attitude du même, de ce Français qui se trouve captivé par cet être étranger : « *La primitivité⁵ est sans doute pour lui la part la plus fascinante de l'être [...]. Cette distance, et le désir complexe qu'elle entretient, l'amène à parler d'eux avec des images très belles* »⁶.

(1) *Voyageurs et écrivains français en Egypte II*, op. cit., p. 3.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p.38.

(3) *Voyageurs et écrivains français en Egypte II*, op. cit., p. 7.

(4) Ibid., p. 39.

(5) La « *primitivité* » sera élaborée dans la troisième partie du chapitre.

(6) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., préface, p.14.

Cette attirance ainsi que cette admiration dues à la différence font que Maupassant (l'écrivain) donne, de prime abord, une importance à la description minutieuse de tout ce qui est "autre", les femmes en particulier bien sûr, et y consacre des parties non négligeables dans son œuvre. Il décrit par exemple la physionomie des filles arabes et des femmes juives. N'oublions pas les femmes kabyles et celles des tribus. Tout cela nous montre à quel point notre auteur, entre autres, est fasciné par cette étrangeté.

En ce qui touche, spécifiquement, à la femme, nous remarquons que les sentiments de joie, chez notre écrivain, sont liés, la plupart du temps, à cet effet d'étrangeté. Dans sa nouvelle intitulée *Allouma*, Maupassant (l'écrivain) affirme cet aspect à travers la parole de son ami Auballe :

*Pendant un mois, je fus très heureux avec elle et je m'attachai d'une façon bizarre à cette créature d'une autre race, qui me semblait presque d'une autre espèce, née sur une planète voisine*¹.

De même, ce personnage, Auballe (l'autre narrateur) dit un peu plus loin : «*Notre vie recommença comme auparavant et, de plus en plus, je subissais l'attrait bizarre, tout physique de cette fille*»². En effet, nous remarquons que notre auteur fait très attention au choix de son vocabulaire en vue de bien accentuer ce rapport de parallélisme entre l'attirance et l'étrangeté. Il a recours aux verbes très significatifs tels que «*attacher*» et «*subir*», ainsi qu'au substantif «*attrait*» pour bien souligner cette force incompatible qui l'attire vers l'Autre. Quant à la différence, il la met en relief par l'emploi, bien conscient, des termes suivants : «*bizarre, autre, espèce, race, planète, voisine, ...*». Ajoutons à cela l'impact que joue la répétition, surtout avec les adjectifs «*bizarre*» et «*autre*», dans le renforcement de l'idée présentée.

D'ailleurs, cette étrangeté est à l'opposée de ce qui est commun, monotone et habituel. C'est le chemin vers un monde délicieux de rêve et de charme. C'est pourquoi la femme occidentale, répondant à l'interrogation faite tantôt, n'effleure pas l'imagination

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 223.

(2) *Ibid.*, p. 230.

du voyageur, et ne satisfait conséquemment pas ses désirs. Ce propos est soutenu par Colette Juilliard qui note, au niveau de la sexualité, la supériorité présumée de l'Autre :

Car l'incarnation de ce désir sexuel [...] ce n'est pas dans la femme européenne, trop familière, trop présente donc non-imaginable, qu'il faut la chercher : il faut "aller" la chercher, la mériter en quelque sorte, car elle est réputée inatteignable, presque intangible : c'est la femme orientale¹.

C'est vrai que la supériorité de l'Arabe, comme nous venons de le montrer, est conforme au portrait brossé par l'exotisme, mais cela ne signifie pas que nous négligeons le rôle joué, implicitement, par la société qui met trop de restrictions obligeant le Même, asphyxié et frustré, à aller chercher son salut ailleurs. S'il est heureux dans son milieu, prendra-t-il, un jour, une décision pareille ? L'Arabe sera-t-elle, à ses yeux, encore glorifiée ?

La dimension personnelle

De plus, nous préférons ajouter un autre facteur qui est aussi important : la dimension personnelle. En fait, la triomphe de la sexualité orientale vantée par l'exotisme trouve son écho particulièrement chez Maupassant car cet aspect « *coïncide intimement avec ses désirs intérieurs* »² Le sujet-de-l'exotisme est reconnu pour son avidité sexuelle qu'il ne cherche pas à cacher. Il dit dans la préface de *L'Amour à trois* de Paul Ginisty (1884), que « *l'individu qui ne se contentait d'une femme toute sa vie serait tout autant en dehors des lois de la nature que celui qui ne vivrait que de salade* »³.

Cette hypothèse est même soutenue par Pierre Cogny, entre autres, dans *Maupassant, l'homme sans Dieu* : « *Maupassant a été plus ou moins un obsédé sexuel et que les seules enquêtes de géographie humaine auxquelles il se soit livré dans les pays où il est passé se sont portées sur les femmes, leur morphologie, leur psychologie, leurs*

(1) Colette JUILLIARD, *Imaginaire et Orient, L'Écriture du désir*, L'Harmattan, Paris, 1996, p. 28.

(2) Jean-Pierre LAFOUGE, *Études sur l'orientalisme d'Eugène Fromentin dans ses récits algériens*, Peter Lang Publishing, Inc., New York-USA, 1988, p. 144.

(3) *La vie érotique de Maupassant*, p. 17. (Citations : Maupassant, préface à *L'Amour à trois*, de Paul Ginisty, 1884)

mœurs et leur degré de facilité»¹. Et par Philippe Dahhan dans *Guy de Maupassant et les femmes* où il affirme que « les besoins physiques sexuels de Maupassant ont été insatiables : une véritable boulimie. C'était son côté "taureau normand". Le mot est de Paul Morand »².

D'ailleurs, nous remarquons que ce caractère est reflété tantôt par l'écrivain-voyageur lui-même, tantôt par ses personnages. En ce qui concerne Maupassant, il dit en écrivant à l'un de ses amis : « Mon ami, tu m'as demandé de t'envoyer mes impressions, mes aventures, et surtout mes histoires d'amours sur cette terre d'Afrique qui m'attirait depuis si longtemps »³. Ajoutons, ce qu'il dit lors de l'absence de sa copine Marroca pour quelques jours : « Huit jours, c'est long, mon ami ». Plus loin, dans la nouvelle de Mohammed-Fripouille, nous devinons dans sa demande ses vraies intentions. Il dit au capitaine Marret : « Parlez-moi des femmes arabes »⁴.

Quant à ses personnages, citons comme exemple Auballe, le protagoniste de la nouvelle Allouma, lors de son discours portant sur la femme qu'il vient de voir et qui sera après sa copine : « J'aime les femmes ! L'éclair de cette vision m'avait traversé et brûlé, ranimant en mes veines la vieille ardeur redoutable à qui je dois d'être ici »⁵. Puis, il ajoute : « J'avoue que pendant toute la journée je demeurai sous l'émotion agressive du souvenir de cette fille arabe étendue sur un tapis rouge [...]. Toujours hanté par ce goût de la femme qui est tenace comme l'instinct de chasse chez les chiens »⁶.

Donc, avec un homme comme notre écrivain, est-il étonnant qu'il s'intéresse à l'exotisme et surtout à l'Orientale ? Est-il illogique qu'il consacre une bonne part de son temps à cette femme charnelle ? Qu'il la mette au-dessus de l'Occidentale ?

(1) COGNYS Pierre, *Maupassant, l'homme sans Dieu*, La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1968, p. 75.

(2) Philippe DAHHAN, *Guy de Maupassant et les femmes*, préface de Jean-Paul LEFEBVRE-FILLEAU, Editions Berout «LA MEMOIRE NORMANDE », France, 1996, p. 33.

(3) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 193.

(4) Ibid., p. 204.

(5) Ibid., p. 215.

(6) Ibid., p. 216.

Après avoir étudié la première facette de l'image de l'autre, la supériorité, selon le premier axe qu'est la sexualité de l'Arabe, peut-on dire, en fin de compte, que notre voyageur a rencontré la vraie femme arabe ? L'a-t-il connue dans sa réalité ? Ou n'a-t-il croisé que des ombres en projetant « *sur la femme réelle la vision idéale qu'il poursuit* »¹ ?

Passons maintenant à la seconde partie.

(1) Joseph-Marc BAILBÉ, « *Le peintre et la sensibilité féminine chez Maupassant* », in *Maupassant et l'écriture*, op. cit., p. 75.

2. Le climat ensoleillé

Nous nous intéresserons, dans cette partie, à analyser l'idéalisation du climat africain tout en suivant la méthodologie précédente ; trouver les raisons derrière cette préférence et dans les concepts de l'exotisme et dans les motifs personnels, s'il y en a, de l'écrivain voyageur afin de vérifier si ce jugement de valeur s'applique à la réalité de l'autre ou pas ? Si l'écrivain s'avère objectif dans son interprétation ? Ou bien si c'est la subjectivité qui est en jeu ?

Le climat et l'idéologie de l'exotisme

Nous savons que l'idéologie en question opte pour la différence qui sera souvent valorisée et préférée à ce qui est commun. D'ailleurs, l'effet de l'exotisme trouve son ampleur surtout quand il s'agit de deux pôles complètement opposés. De ce fait, la supériorité se présente sans aucune hésitation, ni aucun doute, spécialement au moment où la comparaison établie est en faveur de l'Autre¹.

Notre voyageur, comme beaucoup d'autres, est en quête d'un pays autre où règne cet astre qui est moins scintillant chez lui : le soleil. Il vit en fait dans un milieu qui est, surtout durant l'hiver et l'automne, plutôt sombre par l'effet des brumes, froid par les méfaits de l'humidité, et boueux par les pluies qui tombent sans cesse. Le sujet-de-l'exotisme, influencé par ces lectures glorifiant le ciel lumineux de l'ailleurs, se dirige vers l'espace de ses rêves, vers ces « *contrées d'élection qui, par contraste avec notre Europe souvent décevante, apparaissent [...] comme des pays de soleil et de lumière, et qu'on tient volontiers d'une douceur de vivre* »², déclare Robert Baudry.

Cet Européen est alors à la rencontre de l'Autre, dit Gilles Manceron dans *Segalen et l'exotisme*, car « *les ciels lourds et cendres, et les couleurs éteintes [...]*

(1) Comme ce qui a été dit dans la partie précédente.

(2) Robert BAUDRY, « *De l'exotisme au merveilleux* », in *Exotisme et création*, op. cit., p. 334.

le faisaient songer à des ailleurs où il pourrait laver ses yeux des brouillards casaniers et des spectacles quotidiens »¹. Il espère se trouver au milieu d'un paysage coloré dont la vue enchante l'œil et le cœur ; ce qui lui donne conséquemment de la satisfaction. Ce sentiment joyeux dont est dépourvu notre voyageur, se présente en effet gratuitement à travers ce climat autre, cette terre désertique dominée par ce « roi d'Afrique », « ce paysage calme, ruisselant de lumière et désolé, [qui] suffit à l'œil, suffit à la pensée, satisfait les sens et le rêve, parce qu'il est complet, absolu »², affirme Maupassant. Parlons donc d'un climat qui offre la lumière qui éblouit l'œil, la chaleur qui échauffe le corps frissonnant, et la clarté qui embellit les spectacles regardés et les couvre d'une gamme de couleurs inexprimables !

Notre sujet-de-l'exotisme éprouve, lui-même et lors d'une promenade faite à l'aube du 12 décembre, la douceur de ces nuances exceptionnelles dues à une pure clarté de ciel sans nuages, et annonçant l'arrivée du « tout puissant soleil [qui] semble glorieux de son immense victoire »³. Il souligne la supériorité de l'Autre en mettant en lumière la différence, voire l'opposition (le Même versus l'Autre) qui se voit clairement à travers ce discours :

*Nous partons au point du jour, l'aurore est rose, d'un rose intense. Comment l'exprimer ? Je dirais saumonée si cette note était bien brillante. Vraiment nous manquons de mots pour faire passer devant les yeux toutes les combinaisons de tons. [...] Et pour dire ces milliers de subtiles colorations, nous avons seulement quelques mots, les mots simples [...] Combien de tons inexprimables entre les tons principaux ! Pour les évoquer, on ne peut se servir que de comparaisons qui sont toujours insuffisantes*⁴. [C'est nous qui soulignons]

Nous remarquons que notre voyageur-écrivain révèle, cette fois-ci, la supériorité du climat autre d'une façon indirecte, par le biais du choix de son vocabulaire. Il affirme son incapacité à décrire cette variété de couleurs qu'il voit devant ses yeux par

(1) Victor Segalen, *Essai sur l'exotisme, une esthétique du divers et Textes sur Gauguin et l'Océanie*, précédé par *Segalen et l'exotisme*, par Gille Manceron, Fata Morgana, Paris, 1978, P.14.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 81.

(3) Ibid., p. 67.

(4) Ibid., p. 164-165.

l'interrogation "*comment l'exprimer ?*" qui indique son indécision due en fait à son ignorance ; il ne peut pas car simplement il ne sait pas ! Aussi, l'emploi du conditionnel "*dirais*" et de la conjonction "*si*" exhibent son incertitude voire son doute. Ajoutons les adverbes "*seulement, toujours*" et les adjectifs "*simples, insuffisantes*" qui révèlent la médiocrité du savoir de l'Occidental vis-à-vis de cette richesse de couleurs. Mais, pour quelle raison notre sujet-de-l'exotisme n'a-t-il pu exprimer "*cette gamme infinie des nuances*" ? Pourquoi ne pouvait-il pas les décrire ? Maupassant, lui-même, nous donne la réponse en disant que ces « *unions de couleurs entre elles, toutes les dégradations qu'elles subissent, toutes leurs modifications [se font] sous l'influence des voisinages, de la lumière, des ombres, des heures du jour* »¹. Alors, si ce maître de l'Afrique, le soleil, est moins brillant, si le ciel est chargé de brumes, le voyageur va-t-il admirer lesdites couleurs ? Seraient-elles enfin existantes ?

Nous constatons que notre écrivain, partisan fidèle de ladite idéologie, suit, jusqu'ici, le même chemin que ses prédécesseurs ont déjà pris, soit en mettant l'Autre, par opposition au Même, en haut de l'échelle. Il s'agit donc, la plupart de temps, d'une comparaison entre deux partis contradictoires, « *à la vieille Europe, à ses froides journées d'hiver, à ses automnes brumeux et boueux, aux villes de France grisâtres ou noirâtres, contrées de tristesse et de détresse* » s'oppose d'une manière claire et nette « *ces antipodes, pays dorés par le soleil, cernés par une mer d'azur* »².

Or, si nous lisons attentivement ces écrits, nous percevons que notre sujet-de-l'exotisme donne, plus que les autres, à cet axe qu'est le climat, surtout le climat chaud, une toute première importance. Pourquoi s'intéresse-t-il particulièrement à cette chaleur dite accablante ? Pour quelle raison emploie-t-il abondamment ce champ lexical du feu « *brûlure, flamme, chaud, écrasante chaleur, dessécher, brûler, rougir, four* » ? Cherche-t-il « *cette sensation d'écrasement pour des raisons plus intérieures* »³ ?

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 165.

(2) Robert BAUDRY, « *De l'exotisme au merveilleux* », in *Exotisme et création*, op. cit., p. 334-335.

(3) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., préface, p. 7.

Le climat et les intérêts personnels de Maupassant

Maupassant l'écrivain-voyageur représente le climat autre, celui de l'Afrique du Nord, en tant que supérieur à celui de l'Europe, non pas seulement parce que cet aspect fait partie de l'idéologie adoptée, mais aussi parce que ledit climat est à l'opposé à ses propres maux. S'agit-il donc de raisons personnelles ? Denise Brahimi, dans sa préface aux *Écrits sur le Maghreb*, tente en effet de répondre à cette question :

Être enfin, nous dit-il [Maupassant], écrasé par une accablante chaleur, tel était son désir, le besoin de ressentir cela. Désir de Normand, sans doute, qui n'en aura jamais assez d'avoir chaud, et dont le rêve serait d'avoir enfin trop chaud, d'atteindre ce comblement jusqu'à l'excès. Rêve de malade aussi, que son état rendait très frileux¹.

Parlons-nous alors des problèmes de santé ? En réalité, oui ! Maupassant, ce « taureau normand » souffre d'une santé fragile², et l'humidité de ce continent froid empire son état. Il est dans le vrai besoin d'un espace sec, ensoleillé, où cet astre fort et puissant peut absorber tout. C'est pour cela qu'il considère le Maghreb comme supérieur, et qu'il insiste sur ce climat chaud, voire trop chaud en le mettant, comme nous le montrerons bientôt, en parallèle avec la bonne santé dont il est dépourvu. Maupassant, ce pauvre « malade cherche plutôt à échapper à l'hiver européen »³ qui endure sa vie et augmente perpétuellement ses douleurs. Agonissant sous les méfaits de ce climat maladif, il aspire à ce pays de soleil, à cette « chaleur [dit-il] accablante [qui] agit sur lui comme l'un de ces puissants massages dont il éprouvait également le besoin »⁴.

D'ailleurs, cette nécessité, ce besoin irrésistible du soleil fut satisfait dans ce pays de l'autre rive, par le pouvoir exceptionnel qu'exercent ces rayons magiques, bénéfiques sur son corps fragile, lui qui est torturé par « la syphilis nerveuse [qui]

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., préface, p. 7.

(2) Maupassant fut attrapé « à 26 ans, sur les bords de la Seine avec une "grenouille" la syphilis qui devait le tuer 27 ans plus tard et la vie de cet homme hors du commun est une fin tragique, à l'antique » (*Guy de Maupassant et le femmes*, op. cit., p. 193)

(3) Pierre SOUBIAS, *La place de l'Afrique dans l'imaginaire de Maupassant*, op. cit., p. 30.

(4) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., réface, p. 8.

donne des symptômes bien caractéristiques et classiques : *névralgies oculaires, migraines, accès maniaco-dépressifs, hallucinations* »¹. Maupassant lui-même nous confirme ce changement lors de la rédaction d'une lettre adressée à M^{me} Emile Straus :

J'ai surtout mal à la tête, de sorte que je promène mes névralgies au soleil, car nous avons du soleil, du vrai, du chaud, du premier tombé, du soleil d'Afrique. Je rode par les rues arabes jusqu'à onze heures du soir sans pardessus et sans un frisson, ce qui prouve que les nuits sont aussi chaudes que les jours ².

N'est-il pas vraiment étonnant pour un Normand de trouver que *les nuits sont aussi chaudes que les jours* ? Notre écrivain-voyageur, stupéfait devant cette puissance incomparable, exprime ses sensations à l'égard de ces nuits inoubliables. Il dit : « *Les nuits surtout sont délicieuses. L'air caresse, enveloppe, exalte. Je ne sais rien de plus doux que de sentir passer sur les joues de ces petits souffles un peu chauds* »³. Quelle puissance qui fait que ces nuits soient aussi chaleureuses, agréables voire merveilleuses ! C'est, sans doute, " *le roi d'Afrique, le Soleil* ".

De plus, il avoue, deux ans plus tard, dans une autre lettre adressée cette fois à sa mère que « *c'est là que j'espère goûter le désert, car ce pays a vraiment pour moi une saveur unique [...]. Je commence à sentir vraiment l'influence bienfaisante de la chaleur* »⁴. Cependant, cette supériorité de ce climat autre se limitera-t-elle au fait que ce climat est à l'opposé de la maladie dont souffre le voyageur ? Autrement dit, Maupassant, fera-t-il l'éloge de ce beau climat fort chaleureux en se référant souvent à sa propre maladie ? Les effets extraordinaires dudit climat seront-ils toujours évoqués en rapport avec son désir de soulager les douleurs de *la syphilis* ?

(1) *Guy de Maupassant et les femmes*, op. cit., p. 198.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 244.

(3) Ibid., p. 244-245.

(4) Ibid., p. 247.

Le climat et la bonne santé en général

En réalité, Maupassant ne s'arrête pas à ce niveau ; mais nous percevons que les bienfaits de ce climat oriental se sont étendus pour englober, toujours en relation avec la santé¹, d'autres aspects que la chaleur. La différence, à ce stade, c'est que l'auteur va du plus particulier (chaleur//syphilis) jusqu'au plus général (air sec/eau // santé). Ce climat est vu, dorénavant et sur tous les niveaux, en tant que le plus fidèle garant d'une meilleure santé.

L'air sec et la guérison rapide des blessures

Dans le cadre de la supériorité de l'Autre versus l'infériorité du Même, notre écrivain-voyageur, en raison de ses propres besoins les plus intimes, donne une importance, plus que les autres partisans de l'exotisme, au climat. Il établit en effet un parallèle, au début, avec sa santé, puis il élargit le cercle de sa comparaison en évoquant la santé en général. Il agit comme un médecin qui essaye de diagnostiquer un cas. Il déclare, avec une certitude fort remarquable, que :

*Dans ce pays sec, d'ailleurs, les plaies ne présentent jamais de gravité. Les fermentations, les pourritures produites par les éclosions de microbes n'existent point, ces animalcules ne vivent que sous les climats humides. À moins d'être tué sur le coup, à moins qu'un organe essentiel ne soit supprimé, les blessures sont toujours guéries*². [C'est nous qui soulignons]

Dans ce passage, cette dichotomie entre l'Occident représenté par l'adjectif « *humides* » et l'Orient interprété aussi par l'adjectif « *sec* », se voit clairement. Il souligne, par ce processus ainsi que par celui de la négation absolue « *ne...jamais/ne...point* », sa préférence pour l'Autre. Ajoutons aussi, la négation « *ne...que* » comme sorte d'affirmation que les maladies n'existent pas du tout sous ce climat, alors que, au contraire, en Occident elles s'emparent, petit à petit, des gens. La solution est alors dite implicitement : *il faut partir !*

(1) Maupassant lie la salubrité du climat souvent à la santé car, sur le niveau personnel, lui il souffre d'une fragile santé. C'est pour cela il l'évoque à maintes reprises. Il cherche par-la à glorifier le climat oriental, chaleureux et sec, qui est l'antithèse du sien, froid et humide, étant la cause de sa propre maladie !

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 88.

L'air pur et la rareté de maladies

Dans ce deuxième exemple, notre voyageur est vraiment stupéfait devant ce qu'il voit. Durant sa visite en Tunisie, un des pays du Maghreb arabe, il découvre que le quartier neuf est bâti sur des marécages et « *construit sur une matière innommable, faite de toutes les matières immondes que rejette une ville* »¹ ! Il s'attend, naturellement, à se trouver parmi des gens qui ont attrapé les maladies les plus dangereuses du monde. La réalité de la situation est, cependant, le contraire de ses prévisions. Pourquoi ?

Notre écrivain-voyageur répond à cette question bien embarrassante. Il commence par établir un parallélisme entre cet état désolant de Tunis et celui, toujours décevant, de quelques-uns des pays européens. Il dit :

*On songe aux fiévreux aperçus dans certains villages de Sicile, de Corse ou d'Italie, à la population difforme, monstrueuse, ventrue et tremblante, empoisonnée par des ruisseaux clairs et de beaux étangs limpides, et on demeure convaincu que Tunis doit être un foyer d'infections pestilentielles*².

Ce discours qui consiste à mettre au début les deux partis contradictoires au même diapason, puis à révéler clairement la conclusion logique à laquelle on est arrivé, a pour but en fait d'accentuer la supériorité de l'Autre surtout en exhibant, en fin de compte, la réalité cachée voire inattendue ! Maupassant, cet auteur bien talentueux, introduit juste après le passage précédant, la réponse aux interrogations ambiguës qui peuvent déranger tout esprit. Cette réponse, bien étonnante, s'énonce ainsi :

*Eh bien, non ! Tunis est une ville saine, très saine ! L'air infect qu'on y respire est vivifiant et calmant, le plus apaisant, le plus doux aux nerfs surexcités que j'aie jamais respiré [...]. Tunis est l'endroit où sévissent le moins toutes les maladies ordinaires de nos pays*³.

En effet, lorsqu'il s'agit d'une comparaison, nous remarquons que les deux pôles opposés sont présents sur place ; l'Orient « *Tunis* » et l'Occident « *nos pays* ». Le privilège donné au climat de ces pays de soleil se fait au détriment de celui de l'autre

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 147.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

continent. Cette préférence voire cette supériorité est soulignée par l'emploi de l'adverbe significatif « *jamais* » ainsi que par celui du superlatif « *le plus/le moins* ». N'oublions pas le rôle que joue la répétition de certains termes tels que « *saine* » et « *le plus* » dans l'encadrement de ladite distinction. Notre écrivain, sachant la mentalité de ses lecteurs, leur dit ce mot : « *Cela paraît invraisemblable, mais cela est* »¹. Il ne se contente pas seulement de cette révélation mais il leur donne la preuve pratique qui confirme son propos :

*O médecins modernes [...], professeurs d'hygiène [...], venez voir ces fumiers qui baignent Tunis ; regardez ensuite cette terre que pas un arbre n'abrite et ne rafraîchit de son ombre ; demeurez un an dans ce pays [...], puis entrez dans les hôpitaux. Ils sont vides !*².

De même, et pour qu'ils puissent bien vérifier la justesse de ce discours, il leur demande, sinon ordonne, d'aller consulter les statistiques faites par des spécialistes. Donc : aucune place pour le doute :

*Questionnez les statistiques, vous apprendrez qu'on y meurt de ce qu'on appelle, peut-être à tort, sa belle mort beaucoup plus souvent que de vos maladies. [...], vous reconnaîtrez que l'air pur des montagnes est moins calmant que le souffle bacillifère des fumiers de ville ici*³.

La salubrité et l'eau

En fait, Maupassant attribue la salubrité de Tunis, d'une manière générale, à un nouveau facteur : l'eau. Il fait l'éloge de cette eau irréprochable qui fait que les habitants de ce pays sont en très bonne santé et jouissent pleinement de leur vie. A quoi est donc due cette supériorité ? L'écrivain nous révèle le secret de cette position prestigieuse qu'occupe Tunis vis-à-vis de *la pureté de l'eau*. Il dit :

*En réalité, la salubrité indiscutable de Tunis est stupéfiante et ne peut être attribuée qu'à la pureté parfaite de l'eau qu'on boit dans cette ville, [...]. L'eau du Zagh'ouan, en effet, captée sous terre à quatre-vingts kilomètres environs de Tunis, parvient dans les maisons, sans avoir eu avec l'air le moindre contact et sans avoir pu recueillir, par conséquent, aucune graine de contagion*⁴.

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 147.

(2) Ibid., p. 147-148.

(3) Ibid., p. 148.

(4) Ibid.

De ce qui précède, nous pourrions dire que l'image de l'Autre est faite, d'un côté, selon les concepts de l'exotisme, et de l'autre selon les besoins intérieurs de l'auteur. En d'autres termes, il aborde le climat (en tant que cliché) car, selon l'idéologie en question, cet élément mis en valeur, joue un rôle important puisqu'il souligne clairement l'opposition qui se pose entre le Même et l'Autre. Ce cliché, qui dit qu'il fait très beau ailleurs, contrairement à ce qui est en Europe bien sûr, a pour objectif de louer l'Autre. D'ailleurs, Maupassant, en développant cet élément, focalise son attention, comme nous venons de le montrer tantôt, sur d'autres aspects toujours en rapport avec le climat. D'où, il nous paraît logique d'admettre que cette représentation de l'Autre reflète, d'une manière ou d'une autre, les nécessités personnelles et urgentes de notre écrivain-voyageur.

De même, si un autre auteur aborde l'Orient, il est évident qu'il va évoquer certains sujets, voire clichés, communs à tout partisan de l'exotisme. Malgré cela, il va se concentrer, à son tour et plus que les autres, sur d'autres aspects représentant le mieux son propre Soi. Pouvons-nous donc dire, à ce stade, que l'image de l'Autre est aussi une image du Même ? Le Même se présente-t-il par le biais de l'Autre ? L'Autre est-il vraiment supérieur ? Ou bien l'est-il car il satisfait les besoins de celui qui le représente ?

3. L'état primitif et la spiritualité de la société arabo-musulmane

Dans cette dernière partie du chapitre, nous nous intéresserons à analyser la supériorité supposée de l'état primitif et de la spiritualité de la société arabo-musulmane, tout en suivant la méthodologie précédente. En réalité, pour que notre travail sur ce point soit bien pertinent, il nous paraît essentiel de montrer l'importance du mythe du **bon sauvage** dans son rapport à l'exotisme. Comment donc cet élément peut-il influencer le jugement positif porté sur l'Autre ? Pourquoi ce facteur n'apparaît-il qu'en parlant de ce côté "socio-moral" de l'Oriental ? Et quel est le rapport qui le rattache à notre idéologie ?

En effet, « *le mythe du noble sauvage est une variante de l'exotisme, d'un caractère plus moral que sensuel* »¹. La présence de ce mythe est alors indiscutable puisqu'il va de pair avec le thème que nous comptons développer ici. Tout comme l'exotisme, cette légende place l'Autre au sommet en l'opposant au Même, déprécié et réfuté². Elle « *séduit l'imagination d'un public pour lequel les mots de nature et d'état de nature sont pleins de charme, tandis qu'il se plaît à déprécier la civilisation dont il jouit* »³.

Analysons maintenant en détails nos deux pôles contradictoires...

Le sujet de l'exotisme a donc devant lui, d'une part, l'Occident qui, « *affirme Rabindranath Tagore, se meurt de son culte de la technique, de son avidité matérielle, de sa soif d'argent et de puissance, face au matérialisme qui le domine* »⁴ et dont la civilisation se trouve « *attaquée avec toutes les puissances, avec tous les masques, avec toutes les ruses qui sont de l'ordre de l'esprit* »⁵. D'autre part et face à cette figure

(1) Mario PRAZ, *Encyclopædia Universalis en ligne*.

(2) « On peut dater des débuts du XVI^e siècle la véritable naissance de la légende, qui devait désormais se perpétuer [...] au cours des siècles suivants », René Gonnard, *La légende du bon sauvage*, Contribution à l'étude des origines du socialisme, Librairie de Médicis, Paris, 1946, p. 22.

(3) *La légende du bon sauvage*, op. cit., p. 71.

(4) Raoul GIRARDET, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, La Table Ronde, Hachette/Pluriel, Paris, 1972, p. 226.

(5) Ibid., p. 227. (Constatation d'Henri Massis, *Défense de l'Occident*, 1927)

négative, se dessine, notamment grâce à ce mythe, le beau tableau de l'au-delà, de ces sociétés autres, « *tout aussi étrangères aux institutions et aux mœurs des nations civilisées et tout aussi idéales, mais éloignées, elles, dans l'espace et non plus dans le temps* »¹. Il s'agit par-là de deux mondes : le premier se trouve dominé par le matérialisme, les fausses apparences et la corruption. Or le second, est soumis à d'autres lois ; celles « *d'incarner et de faire triompher les valeurs de l'esprit et de la contemplation désintéressée* »².

Influencé par ladite idéologie et sa « *variante* », lui offrant volontiers le portrait d'une société fort admirable, notre écrivain-voyageur se met à critiquer les méfaits de sa propre société ; il « *attaque beaucoup la société moderniste et égalitaire, qui favorise l'affairisme, la corruption, la démagogie au détriment de l'honnêteté et de l'élitisme* »³.

D'ailleurs, il se met à rêver d'une société autre où les effets nuisibles de ladite civilisation n'existent pas, et où l'homme vit sans aucune pression menaçant sa liberté, ni aucun masque déguisant sa réalité. L'antipode donc se présente dans un seul mot : voyager ! Mais, quelle destination prendra-t-il ? Vers où ira-t-il ? Il va sûrement se diriger vers les contrées les plus loin, les plus "sauvages", les plus "primitives", là où la civilisation n'a pas encore mis le pied⁴ ! En somme, vers l'Orient. De là vient la préférence de certains auteurs, notamment Maupassant, de « *placer dans l'espace la société qui allait servir de cadre à leurs rêveries. Ils vinrent la situer en des terres lointaines [...] qu'ils supposèrent l'habitat de peuplades, étrangères aux institutions et aux mœurs des nations civilisées, et, par cela même, supérieures à celles-ci* »⁵. Sachons que les termes *sauvage (s)* et *primitif (e)*, qui sont employés soit dans cette

(1) Bernard CROQUETTE, agrégé de l'Université, maître assistant à l'université de Paris-VII, *Encyclopædia Universalis en ligne*.

(2) *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, op. cit., p. 226.

(3) Mariane BURY, « *Maupassant chroniqueur ou l'art de la polémique* », in *Maupassant et l'écriture*, op. cit., p. 18.

(4) « *Sauvage/sauvages* : s'ils s'opposent à une civilisation jugée perverse, ils seront connotés favorablement, si, au contraire, la civilisation est considérée comme source de progrès salvateur (Comme nous verrons dans le deuxième chapitre), ils seront affectés d'une valeur négative comme qualificatifs d'un pays ou d'un peuple rétrogrades » (*Discours sur l'Autre*, p. 208). Tout de même pour le terme *primitif (s)*.

(5) *La légende du bon sauvage*, op. cit., pp. 8-9.

citation soit dans celles de Maupassant, auxquelles nous nous référerons bientôt, ont, à ce niveau, des connotations positives puisqu'ils reflètent un état allant à l'encontre d'une civilisation mal vue¹.

Dans les pages suivantes, nous allons essayer de déchiffrer l'énigme que pose le sujet-de-l'exotisme à son lecteur lors de sa représentation brillante de cet Autre habitant le désert. Nous allons chercher les raisons qui font que l'écrivain-voyageur place l'Arabe au-dessus du Français. Nous nous contenterons alors de traiter ladite supériorité à travers deux aspects caractérisant l'Autre : l'état primitif et la spiritualité.

L'état primitif et la civilisation

Notre sujet-de-l'exotisme, comme l'affirme Denise Brahimy dans l'introduction, « *n'a donc pas une vision strictement européocentriste de la civilisation* »². Il se trouve, par contre, attiré vers ce peuple habitant le désert, vers ces gens qui mènent leur vie simplement. Ces Arabes « *loin du monde, loin de la vie, loin de tout* »³. Il voit, selon la légende, que le Sauvage « *est, à la fois, meilleur et plus heureux que l'homme civilisé. [...] il doit cet état de supériorité à ce qu'il vit selon la Nature. Celle-ci, enfin, que vivre selon la Nature, c'est vivre dans un état social qui ignore la propriété privée* »⁴. Dans cette proposition, nous préférons souligner deux phrases liées d'un rapport de cause à effet. Ce privilège, donné à l'Autre, est alors dû au fait de vivre selon la Nature. Cette attitude le rend, de plus en plus humble car vidé de tout désir de propriété, il ne s'intéresse dorénavant à rien. Cet Étranger qui vit au sein de la Nature possède en fait tout ; il n'a pas donc besoin d'avoir rien en main. Nous pouvons donc dire que la supériorité du "Primitif" est vue selon deux niveaux : l'attachement à la Nature et le détachement de la propriété privée.

(1) Il y aura un revirement de situation dans le chapitre suivant.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., préface, p. 16.

(3) Ibid., p. 81.

(4) *La légende du bon sauvage*, op. cit., p. 9.

L'attachement à la Nature

Nous percevons, à travers notre corpus, que Maupassant fait l'éloge de cet Autre qui vie au sein de la Nature, de cet Arabe qui est doté d'une liberté exceptionnelle. Celui-ci n'habite pas les grandes maisons bien luxueuses, ne mange pas dans les restaurants fort gastronomiques, les plats très délicieux faits par des chefs spécialistes de la cuisine française ! Cependant, il est content, satisfait et ne se plaint jamais de sa condition. Il n'est pas dévoré par ce malaise de vivre qui s'empare de l'Européen civilisé. Il ne cherche pas à s'enfuir ! À quoi est donc dû ce sentiment de satisfaction ?

Pour pouvoir répondre à cette interrogation, il nous semble évident de jeter un coup d'œil sur le mode de vie de cet Oriental. Lui, en fait, mène une vie très simple sans complexité ni contrainte. Il mange des mets aussi "primitif" que son être : mouton rôti, dattes, lait aigre, ... En somme, des plats plus naturels qu'artificiels sans trop d'ajouts. Il marche, de temps à autre, les pieds nus. De même, il passe ses nuits sous son admirable tente. Pour se reposer, il lui suffit de s'étendre, par terre, sur un tapis de *Djebel Amour*.

D'ailleurs, quand il se déplace, d'un endroit à l'autre, il lui plaît d'aller à pied en se promenant au milieu des ruelles baptisées par les rayons du soleil, et si le lieu est loin, il se contente des montures lui permettant de respirer de l'air pur et d'avoir ce contact vif avec ceux qui l'entourent : désert, forêts, montagnes, ... Il a donc ce sentiment d'« absolu », de plénitude car il a simplement un « *contact brutal de la nature même* »¹, dit le sujet-de-l'exotisme. Cette « *petite tente basse* », ce morceau de tissu est préféré aux quatre murs parce qu'il « *laisse voir, par ses trous, les étoiles, et par ses bords relevés, l'immense pays du sable aride !* »² ; bref, parce qu'il n'empêche pas l'être de jouir d'un vrai contact direct avec la nature ; vers le haut, il voit le ciel poudré d'astres, et vers le bas, il voit l'horizon devant lui. Il éprouve un certain « *charme inconnaissable et sûr, par la caresse de l'air, par la douceur constante des aurores et de soirs* »³. Cependant, s'il est enfermé dans un espace bien limité où il ne peut plus voir

(1) *Ecrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 246.

(2) Ibid., p. 81.

(3) Ibid., p. 223.

le crépuscule au fond de l'horizon, et qu'il se trouve tout d'un coup prisonnier à l'intérieur d'une cage dorée qui restreint ses mouvements, aurait-il, à ce moment, cette sensation joyeuse d'une pleine satisfaction ?

Notre écrivain-voyageur nous donne la réponse à cette question par le biais de l'acte posé par l'héroïne de sa nouvelle *Allouma*. Cette jeune femme, venant des tribus, vit maintenant dans un appartement privé, servie par une femme qui s'occupe d'elle, étant devenue la copine du Français. Un jour, son maître l'a cherchée, mais en vain. Elle a disparu ! Pourquoi cette femme a-t-elle prise cette décision : la fuite ? N'est-elle plus heureuse sous le toit de sa maison ? Qu'est-ce qui lui manque ? La raison est alors révélée par cette Arabe elle-même lors de son dialogue avec son maître :

– D'où viens-tu ? Elle murmura : – De là-bas ! – D'où ? – De la tribu ! – De quelle tribu ? – De la mienne. – Pourquoi es-tu partie ? [...] – Il fallait... il fallait... je ne pouvais plus vivre dans la maison. [...] – Voyons, dis-moi pour quoi tu es partie ? Alors elle me conta que depuis longtemps déjà elle éprouvait, en son cœur de nomade, l'irrésistible envie de retourner sous les tentes, de coucher, de courir, de se rouler sur le sable, d'errer, avec les troupeaux, de plaine en plaine, de ne plus sentir sur sa tête, entre les étoiles jaunes du ciel et les étoiles bleues de sa face, autre chose que le mince rideau de toile usée et recousue à travers lequel on aperçoit des graines de feu quand on se réveille dans la nuit ¹.

Cette satisfaction est ressentie tant l'Arabe est en contact direct avec la Nature, tant qu'il se laisse envahir par ses lois "primitives" et non par celles de ladite civilisation. De là vient la supériorité de l'Autre.

Notre écrivain-voyageur, pour accentuer cet avantage dont le civilisé est dépourvu, se met à parler de ses propres expériences lui permettant de goûter cette joie et cette plénitude. Il avoue, dans une lettre adressée à M^{me} Emile Straus, sa complaisance et son plaisir de se trouver au sein de la nature, loin de toute trace de ladite civilisation. Il dit : « *Je fais en ce moment un voyage à pied très beau par des montagnes et des ravins de forêts vierges, qui ne sont guère connues que des Arabes. Je bois de l'air qui vient du*

(1) *Ecrits sur le Maghreb*, op. cit., pp. 228-229.

désert »¹.

L'état primitif, tant vanté par le sujet-de l'exotisme, se voit, dans cette citation, à travers l'emploi de l'expression « à pied » qui va de pair avec « très beau ». Ajoutons, l'utilisation de l'adjectif « vierges » qui nous déplace dans le temps jusqu'au moment de la Création. N'oublions pas l'importance du rôle joué par la négation absolue « ne...guère/ne...que » qui a pour but d'affirmer que ces endroits là sont superbes car ils ne sont pas encore touchés par les méfaits de l'artificiel qui domine l'Occident.

Cette plénitude consolante lui donne conséquemment « un inexprimable mépris pour les civilisés qui dissertent, argumentent et raffinent »², et parallèlement un fort désir de « devenir nomade à la façon de ces hommes »³, puisque, dit-il, « il me semble que je sens la vie plus fortement et plus cruellement [...]. Ici, je la (la nature) vois, je la surprends, je la découvre »⁴. Cette sensation, ce sentiment de l'« absolu » n'est pas éprouvé (e) au milieu des « contraintes absurdes de son existence "mondaine" »⁵. Mais, c'est dans ce « paradis perdu de la nostalgie primitiviste »⁶ que le voyageur peut se retrouver, peut goûter la douceur d'une vie simple et toute naturelle.

Le détachement de la propriété privée

En réalité, la satisfaction dont jouit le nomade lui donne un sentiment de plénitude. Avec cette vie remplie de joie et de liberté, l'Arabe sent, au fond de son cœur, qu'il n'a besoin de rien. « Cette absence et cette nudité des paysages désertiques [...] lui donnent un sentiment de complétude et d'absolu, qui ne peut que s'accompagner d'un immense soulagement, puisque c'est aussi l'absence de tout désir »⁷, déclare Brahim. C'est vrai que l'Autre n'a rien de ce que possède le civilisé de l'autre contrée, mais il a pourtant ce qui est le plus précieux : la Nature et la liberté. Il est convaincu

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 245.

(2) Ibid., p. 246.

(3) Ibid., p. 81-82.

(4) Ibid., p. 246

(5) *Le voyage en Orient*, op. cit., Introduction, p. 14.

(6) Ibid.

(7) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., préface, p. 9.

que sa vraie richesse demeure dans les innombrables fois où il avait, et où il aura la chance d'explorer des lieux inconnus, et de se trouver au milieu des « *forêts vierges* ».

Ces gens-là, ne s'attachent à rien, « *primitifs en effet, ces Arabes nomades qui ne s'attachent à rien, n'ont besoin de rien, et passent sur la terre sans se soucier d'y laisser leur trace* »¹, affirme Brahim. De plus, nous trouvons que cette attitude est confirmée, cette fois, par l'écrivain-voyageur lui-même. Étonné par ce caractère extraordinaire, Maupassant écrit : « *Peuple étrange, enfantin, demeuré primitif comme à la naissance des races. Il passe sur la terre sans s'y attacher, sans s'y installer* »². Mais, pourquoi notre voyageur est-il stupéfait ?

En fait, l'étonnement du voyageur réside dans la différence énorme qui se pose entre le Même et l'Autre, dans cet écart bien immense qui éloigne l'un de l'autre. L'écrivain-voyageur évoque ainsi sa surprise devant le soi-disant " primitif " :

*Il n'a pour maisons que des linges tendus sur des bâtons, il ne possède aucun des objets sans lesquels la vie nous semblerait impossible. Pas de lits, pas de draps, pas de tables, pas de sièges, pas une seule de ces petites choses indispensables qui font commode l'existence. Aucun meuble pour rien serrer, aucune industrie [...]. Ils ne semblent attachés ni au sol ni à la vie, ces cavaliers vagabonds*³.

De premier abord, l'Arabe est vu entant que rabaissé car il mène une vie misérable et inconfortable. Pourtant, si nous regardons ces propositions avec plus d'attention, nous percevons que cette comparaison est en effet en faveur de l'Autre et non pas contre lui. L'écrivain, pour assurer la supériorité du "primitif", le met en parallèle avec le Même, pour prouver que cet admirable Arabe, humble et modeste, mène une vie meilleure que celle de l'Européen, que malgré cette absence de toute modernité et de tout confort, ce nomade est, en fin de compte, plus heureux que le civilisé bien "gâté" !
À quoi bon la civilisation ?

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., préface, p. 13.

(2) Ibid., p. 83.

(3) Ibid.

Cet état primitif caractérisant ce peuple nomade est nourri voire causé par l'impact d'un autre facteur qui est aussi important : la spiritualité. Cette caractéristique qui domine ces contrées lointaines est due en fait à leur religion : l'Islam. Comment alors une telle religion influence-t-elle les attitudes de ces gens ? Pourquoi est-elle jugée supérieure ? Comment peut-elle s'opposer à la matérialité de l'occidental ? Comment un athée affirme-t-il la présence de Dieu ?

La spiritualité et la matérialité

Maupassant, cet Occidental qui ne croit pas à l'existence de Dieu, nous montre comment cette « *primitivité* » de l'Autre est perçue en tant que résultat de sa croyance. Il confirme que « *nous ne découvrons guère la nature spontanée ou primitive de l'Arabe sans qu'elle ait été pour ainsi dire, recréée par sa croyance, par le Coran, par l'enseignement de Mohammed* »¹. Cette satisfaction de l'être "primitif", soutient Brahim, « *est ou plutôt serait d'essence mystique* »². Quelle est donc la relation entre la religion et l'état primitif ?

En effet, ce nomade vagabond qui se détache de tout et ne désire rien, est un vrai dévot à sa croyance. Ses intérêts sont conséquemment dirigés vers d'autres chemins. Il s'occupe dorénavant d'un seul objectif : comment satisfaire Dieu et non pas soi-même ! Cependant, ce but visé ne sera réalisé que par la mise en pratique des commandements de son Messager Mohammed qui se résument en trois grandes bases : la prière, le jeûne du Ramadan et le pèlerinage. Notre voyageur, étonné par cette dévotion, dit à son lecteur :

*Nous sommes, en effet, chez des hommes où l'idée religieuse domine tout, efface tout, règle les actions, étreint les consciences, moule les cœurs, gouverne la pensée, prime tous les intérêts, toutes les préoccupations, toutes les agitations*³.

Oui, il est désorienté car, pour lui comme pour tout Occidental, « *jamais aucune autre*

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 133.

(2) Ibid., préface, p. 9.

(3) Ibid., p. 133.

religion ne s'est incarnée ainsi en des êtres » ; elle est devenue « *la grande inspiratrice de leurs actes* »¹. Cette réalité, est soulignée, un peu plus loin, ainsi : « *la plus puissante, la plus mystérieusement dominatrice des religions qui ait dompté la conscience humaine* »².

En fait, le caractère fort religieux de ces musulmans fait que leur aspiration a une portée plutôt spirituelle que matérielle. Leur pensée se trouve, désormais, tournée vers le haut, vers le ciel et non pas le contraire. Ces pieux cherchent plutôt le plaisir d'être possédés par leur Maître que de jouir d'une propriété privée. C'est pourquoi ils préfèrent la simplicité, sans chercher le luxe, et la sincérité sans se vouer aux mensonges ! Ces vrais dévots s'intéressent plutôt au fond qu'à la forme.

D'ailleurs, malgré cette médiocrité voire cette pauvreté voulue, ils sont encore supérieurs aux yeux de notre sujet-de-l'exotisme. Cet homme qui « *professe constamment une haine de Dieu* »³, qui « *est trop intelligent pour ne pas comprendre qu'au-dessus de la fragilité humaine existe un principe parfait, magnifique ordonnateur de toutes les réalités visibles [...] trop dissipé, trop orgueilleux pour en accepter l'idée* »⁴, finit par admirer ce peuple « *fanatique* », par valoriser sa foi et ses pratiques faites avec une sincérité exceptionnelle et un respect incomparable. De là vient sa supériorité qui s'oppose à la bassesse d'une communauté vouée, cœur et âme, aux fausses apparences, aux « *aspects artificiels [qui] peuvent blesser les sensibilités* »⁵, et au matérialisme. Nous évoquerons maintenant, à ce propos, d'évoquer deux figures qui ont été accentuées par l'écrivain, et qui révèlent ladite supériorité dans le cadre de la spiritualité versus celui de la matérialité : la foi musulmane et les mosquées.

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 133.

(2) Ibid., p. 157.

(3) Albert-Marie SCHMIDT, *Maupassant*, Seuil, Paris, 1990, p. 126.

(4) Raynald LACERTE, *La sensation chez Guy de Maupassant*, Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal pour l'obtention du grade de Maîtrise ès arts, Montréal, 1960, p. 188.

(5) Mario PRAZ, *Encyclopædia Universalis en ligne*.

La foi musulmane

En effet, la foi musulmane, contrairement à la foi chrétienne, attire l'attention de notre sujet-de-l'exotisme par sa sincérité et sa force.

Lorsqu'il va pour la première fois dans une mosquée, le spectacle, incontestablement, l'impressionne, et la foi musulmane le frappe comme une évidence, sans commune mesure avec celle que les catholiques prétendent exprimer en venant agiter périodiquement des chaises d'églises¹, révèle Brahimi. [C'est nous qui soulignons]

Remarquons, l'opposition qui se fait entre le Même et l'Autre par le biais de ces deux termes soulignés. Il met, en fait, la franchise de l'un en parallèle avec l'hypocrisie de l'autre. Voyons donc comment notre écrivain-voyageur interprète cette dichotomie.

Touché par cette foi unique, Maupassant essaie, lors d'une visite d'une des mosquées, de révéler à son lecteur ses sensations :

On sent qu'une foi sauvage plane, emplit ces gens, les courbe et les relève comme des pantins ; c'est une foi muette et tyrannique envahissant les corps, immobilisant les faces, tordant les cœurs².

Il s'agit, dès-lors, d'une foi intérieure qui ne cherche pas à se montrer. D'où, vient le règne du silence qui envahit ces maisons de prière. Cet avantage, bien distingué, est en fait évoqué plus d'une fois dans l'œuvre. Citons, à titre d'exemples : «*Un silence/ silencieux/ sans aucun bruit sois entendu* (p. 64) ; *tout est doux/ ce temple silencieux* (p. 134) ; *sans aucun bruit* (p. 135) ; *on n'entend, par le temple muet, que le clapotement de l'eau coulant dans une autre cour intérieure* (p. 135) ; *aucun bruit ne pénètre jamais* (p. 244) ... ». À quoi est dû ce silence *paisible* ? Pour quoi ne domine-t-il pas, de même, les églises ?

Allons donc voir ces croyants durant leur prière pour en connaître le secret !

Si nous nous approchons d'eux, comme notre voyageur l'a fait, nous percevrons qu'ils ne s'occupent que de leur discours adressé à leur Maître. Ils ont l'air sérieux tant

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., préface, p. 29.

(2) *Ibid.*, p. 64

qu'ils se présentent devant le Tout-Puissant. Nous les trouvons tous, « *en se plaçant devant, ne voir rien, n'être distrait par rien, et tourné vers la ville sainte, s'absorber dans la prière* »¹. De plus,

Tous, pieds nus, font les mêmes gestes, prient le même Dieu avec la même foi exaltée et simple sans pose et sans distraction [...]. Ils se prosternent plusieurs fois de suite, très vite, sans aucun bruit ².

Ces pieux font leur prière par le cœur avant qu'elle ne le soit par la langue ! Ils n'osent pas parler car ils sentent la présence du Créateur. Respectueusement, « *la tête s'incline ; ils sont devant le souverain du monde dans l'attitude de la résignation* »³. En somme, ils sont sincères, francs, ces primitifs-là, qui n'aspirent par le biais de la prière qu'à « *l'union intime avec Dieu* »⁴.

Contrairement à cette attitude sacrée, franche et bien touchante, s'oppose une autre falsifiée et fort hypocrite ; celle des Occidentaux. Eux, dans leurs maisons de prière, nous les trouvons, au lieu de parler avec leur Créateur, en train de bavarder et de bouger sans cesse ! Au silence est substitué « *le fracas des chaises, les toux et les chuchotements des églises catholiques* »⁵, déclare Maupassant. Un peu plus loin, il ajoute que « *nos églises [sont] décoratives, agitées, quand elles sont pleines, par le bruit des offices, le mouvement des assistants, la pompe des cérémonies* »⁶. Ces faux dévots, aux yeux de notre écrivain-voyageur, prient-ils vraiment ? Ces gens bien vêtus qui s'assoient sur des chaises vont-ils à l'église pour se rencontrer et se parler ou bien pour se retrouver avec leur Maître ? Leur esprit et leur cœur sont-ils vraiment exaltés par les chants qu'ils récitent ? Notre sujet-de-l'exotisme raconte à son lecteur que dans les mosquées « *je reste des heures à côté des Arabes assis ou prosternés, sans éveiller la moindre curiosité ou la moindre hostilité de ces admirables impassibles* »⁷, pourrait-il donc éprouver le même sentiment à l'intérieur des églises catholiques et parmi ces Européens civilisés ?

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 134.

(2) Ibid., p. 135.

(3) Ibid.

(4) Ibid., p. 181.

(5) Ibid., p. 64.

(6) Ibid., p. 134

(7) Ibid., p. 244.

Les mosquées

En réalité, ces « *asiles de foi* », comme les nomme Maupassant, représentent une autre figure aussi remarquable que la foi évidente de ces gens dits " primitifs ", habitant le désert. Elles reflètent cet aspect spirituel, non matériel, qui caractérise, bel et bien la conduite de l'Autre, notamment sur tous les niveaux comme nous venons le de montrer.

L'admiration de ces maisons de prière, par le sujet-de-l'exotisme, se voit à travers deux axes : la simplicité des mosquées comme demeure de Dieu, et leur influence pourtant paisible qui envahit l'être dès qu'il y met le pied. Ce qui prouve, par la suite, sa supériorité, étant donné que ce lieu interpelle l'âme et non pas le corps !

- **La mosquée en tant que demeure de Dieu**

Sur ce point, nous nous contenterons de montrer à quel point ces endroits sont fort simples soit dans leur architecture, soit dans leur décoration, s'il y en a ! Prenons comme exemple la mosquée de *Djama-Kebir* ou de *Sidi-Okba* que le voyageur a visité à Kairouan. Cette grande mosquée, l'écrivain-voyageur la met, au début de son discours, au même rang que ces trois édifices : le mont Saint-Michel, Saint-Marc de Venise, et la chapelle Palatine à Palerme. Il confie à son lecteur ses impressions lors de son entrée dans cette demeure : « *Je ne connais par le monde que trois édifices religieux [cités tantôt] qui m'aient donné l'émotion inattendue et foudroyante de ce barbare et surprenant monument* »¹. Puis, il se met à décrire la beauté de la construction desdits édifices. Il énumère les éléments qui, au niveau architectural, fait leur réputation. Toutefois, et par opposition à la mosquée, ces mêmes éléments seront, au niveau spirituel, les causes principales de leur infériorité. Comment donc un avantage deviendra-t-il un inconvénient ?

Voyons alors ce que le sujet-de-l'exotisme dit :

Ceux-là sont les œuvres raisonnées, étudiées, admirables, de grands architectes sûrs de leurs effets, pieux sans doute, mais artistes avant tout, qu'inspira l'amour des lignes, des formes et de la beauté décorative, autant et

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 117.

plus que l'amour de Dieu. Ici c'est autre chose. Un peuple fanatique, errant, à peine capable de construire des murs, venu sur une terre couverte de ruines laissées par ses prédécesseurs, [...] éleva, mû par une inspiration sublime, une demeure à son Dieu, une demeure faite de morceaux arrachés [...] mais aussi parfaite et aussi magnifique que les plus pures conceptions des plus grands tailleurs de pierres¹. [c'est nous qui soulignons]

La préférence donnée à la mosquée réside premièrement dans le fait que ses bâtisseurs aiment, contrairement à ceux des autres édifices, leur maître plus que la production de leurs mains. Et, deuxièmement, parce qu'ils dépendent de leur Créateur qui donne l'inspiration, et non pas de leur talent voire leur Soi orgueilleux. Ces vrais dévots cherchent, en fait, l'exaltation de l'esprit en se trouvant unis à leur Dieu, et non pas, l'enchantement de l'œil en regardant les murs bien construits ! Cette hypothèse se trouve soutenue par le sujet-de-l'exotisme lui-même qui déclare :

*Le Dieu qui a inspiré cette œuvre d'art superbe est bien celui qui dicta le Coran, non point celui des Évangélistes. Sa morale ingénieuse s'étend plus qu'elle ne s'élève, nous étonne par sa propagation plus qu'elle nous frappe par sa hauteur*².

- **L'influence consolante et paisible de la mosquée**

Nous trouvons que le sujet-de-l'exotisme affirme, à maintes reprises, la supériorité de la mosquée en tant qu'asiles de foi sur l'église catholique. Cette demeure simple, primitive, et vidée de tout trait luxueux, paraît, aux yeux de l'écrivain-voyageur, plus touchant que les édifices bien ornementés. Lui, qui « *a beau multiplié les blasphèmes à l'adresse du Créateur* »³, n'a pu cacher ce sentiment de pesanteur, d'écrasement devant l'existence réelle du Maître, dans sa demeure. Il dit : « *Cela est vaste comme un monde, et on y est écrasé sous la puissance d'un Dieu* »⁴. Il sent sa présence même si la mosquée est désertée ! Il est soulagé dans ce temple où « *tout est simple, tout est nu, tout est blanc, tout est doux, tout est paisible en ces asiles de foi* »⁵. Quant aux églises décoratives, surtout au moment où elles sont vidées de ces visiteurs,

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 117.

(2) *Ibid.*, p. 178.

(3) *La sensation chez Guy de Maupassant*, op. cit., p. 118.

(4) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 178.

(5) *Ibid.*, p. 134.

sont « *devenues si tristes, si douloureuses, qu'elles serrent le cœur, qu'elles ont l'air d'une chambre de mourant, de la froide chambre de pierre où le Crucifié agonise encore* »¹, déclare Maupassant.

Enfin, la supériorité de l'Arabe dit "primitif" est-elle due au fait que Maupassant est un naturaliste par excellence ? Le privilège donné à la dévotion des musulmans est-il, en sa vérité, une lutte contre le christianisme qu'il réfute ? Cette figure lumineuse de l'Autre réfléchit-elle la réalité de cet être ? Ou plutôt les clichés de l'exotisme ?

* * * * *

Dans ce chapitre, nous avons présenté l'analyse de la première facette de l'image de l'Autre qu'est la supériorité. Cette préférence de l'Autre se voit à travers la sexualité de la femme arabe, le beau climat, et l'état primitif et la spiritualité de l'arabomusulman. Nous avons également montré à quel point les intérêts personnels de l'auteur, tout comme l'idéologie et les clichés, peuvent influencer la mise en œuvre du portrait brossé. Cependant, pouvons-nous admettre la supériorité de l'Autre en tant que réalité (les Orientales sont plus belles, le climat très chaud est avantageux, l'état primitif est mieux que la civilisation) ? Représente-t-elle l'Arabe ? Ou plutôt le Français ? L'exotisme, peut-il être considéré comme un discours qui permet la vraie connaissance de la réalité de l'Autre ? Ou n'est-ce pas plutôt le contraire ? Pouvons-nous, finalement, dire avec André Gide que « *ce qui fait le charme et l'attrait de l'Ailleurs, de ce que nous appelons exotisme, ce n'est point tant que la nature soit plus belle, mais que tout nous y paraît neuf, nous surprend et se présente à notre œil dans une sorte de virginité* »² ?

De même, si l'écrivain, en tant que sujet-de-l'exotisme, change sa position, va-t-il malgré cela conserver une image positive ou idéalisée de l'Autre ?!

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., pp. 134-135.

(2) Gide A., *Journal 1889-1939*, Pléiade, Paris, p. 1236.

Deuxième chapitre

L'infériorité de l'Autre et le racisme colonial

« C'est d'ailleurs là que réside le paradoxe colonial : quitter le Même pour mieux en rêver ; aller vers l'Autre pour mieux le rejeter »

(Jennifer YEE, Clichés de la femme exotique, p. 283)

« Le raciste se réjouit et se rassure aux dépens des autres, en aplatissant leur altérité. Il n'a même pas besoin de se vanter : il diminue les autres, qui lui servent de repoussoir. Sa supériorité n'a même pas besoin d'être démontrée : elle réside dans l'infériorité des autres »

(A.Memmi, L'homme dominé, p. 210)

« C'est qu'il suffisait probablement de décrire avec précision le fait colonial, la manière dont agissait nécessairement le Colonisateur, la lente et inexorable destruction du Colonisé, pour mettre en évidence l'iniquité absolue de la colonisation »

(A.Memmi, L'homme dominé, pp. 60-61)

« Ainsi la situation de colonisation et les liens entre colonisateurs et colonisés ont-ils toute chance d'engendrer des rapports empreints de racisme »

(François de FONTETTE, Le racisme, p. 16)

Si l'exotisme, comme nous l'avons montré, est vu en tant que synonyme d'une différence valorisée et préférée bien souvent au détriment de soi (c'est-à-dire de l'aspect quotidien ou habituel du Même), le racisme colonial peut être considéré, par contre, comme synonyme de l'altérité puisque la différence est, cette fois, déniée et réfutée : « *C'est là que se trouve la ligne de démarcation entre l'exotisme et l'altérité : l'altérité c'est l'exotisme poussé trop loin, au-delà des bornes de l'acceptable* »¹, affirme l'auteur de *Clichés de la femme exotique*. Les deux idéologies portent alors sur la même notion qu'est la différence qui se pose entre le Même et l'Autre, mais sa perception n'est pas la même dans les deux cas. En d'autres termes, le discours de l'exotisme conduit à reconnaître l'Autre comme supérieur ; or, celui du racisme colonial, comme nous le verrons, conduit à le considérer comme inférieur. Mais est-il possible que ces deux interprétations, tout à fait contradictoires, coexistent dans la même œuvre ? Est-il possible que l'Autre soit tantôt en haut de l'échelle tantôt en bas ? Pourquoi l'Arabe, après avoir été vanté, se trouve-t-il dénigré ? À quoi donc est dû ce changement d'état ? Pourquoi la différence, valorisée autrefois, est-elle maintenant repoussée ? Pour quelle raison ce qui était désiré s'avère-t-il, en fin de compte, déprécié ? Est-ce que la découverte de la "vraie" réalité de l'Autre est la cause de cette mutation ?

En effet, il nous paraît important de clarifier que ces deux facettes opposées (supériorité/infériorité), portant sur le même sujet qu'est l'Arabe, sont écrites par la même main ; celle de l'écrivain Maupassant, mais non pas évidemment avec la même pensée ! Ce n'est plus le sujet-de-l'exotisme, ce voyageur rêveur qui regarde l'Autre avec ravissement, mais plutôt le sujet-du-racisme colonial – fils des conquérants – qui regarde non sans préjugés l'Autre. De là vient le changement du statut qu'occupe l'Arabe, comme le suggère d'ailleurs Albert Memmi dans *L'homme dominé* : « *Peu à peu, comme me l'a soufflé plaisamment E. Morin, nous passons du bon sauvage à l'affreux Papou...* »². Ici, notre écrivain semble captivé par une autre conception, soit une idéologie qui va à l'encontre de celle étudiée dans le chapitre précédent. C'est le filtre

(1) *Clichés de la femme exotique*, op. cit., p. 102

(2) A.MEMMI, *L'Homme dominé*, Gallimard, France, 1968, p. 74.

(déformant) à travers lequel notre auteur perçoit l'Arabe. Nous pouvons parler, à ce propos, de racisme colonial¹.

Rappelons que le racisme et le colonialisme sont deux discours basés, ainsi que nous pouvons le lire dans l'exergue de ce chapitre, sur la distinction entre *Nous* et *Eux* en faveur, certainement, du premier. Ils partent également tous deux d'un point commun ; en l'occurrence le mythe de l'Autre dégénéré. Ce qui légitime, conséquemment, leurs privilèges et leurs actions politiques. Cependant, le racisme colonial s'éloigne, bel et bien, du substantif étymologique voire biologique du mot racisme tel qu'il a été présenté, entre autres, par Gobineau, Chamberlain ou bien Lapouge, et s'approche plutôt du racisme en tant qu'élément caractérisant le système colonial. Parlons donc de ce racisme qui se voit à travers le rapport qui s'établit entre le Colonisateur et le Colonisé, et qui est réfléchi par la littérature coloniale. Dans *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, Memmi confirme cette approche :

Il est remarquable que le racisme fasse partie de tous les colonialismes, sous toutes les latitudes. Ce n'est pas une coïncidence : le racisme résume et symbolise la relation fondamentale qui unit colonialiste et colonisé (p. 89).

Le racisme apparaît, ainsi non comme un détail plus ou moins accidentel mais comme un élément consubstantiel au colonialisme. Il est la meilleure expression du fait colonial, et un des traits les plus significatifs du colonialiste (p. 93)².

Dans ce chapitre, nous nous contenterons donc d'aborder la deuxième facette de l'Autre présentée par Maupassant (l'écrivain) dans son œuvre *Écrits sur le Maghreb* qu'est l'infériorité de l'Arabe. Nous allons également analyser les raisons derrière cette présentation négative, et vérifier si cette image-là est ou n'est pas une représentation fidèle de la réalité de l'Autre. Nous comptons donc diviser ce chapitre en deux grandes parties. En ce qui concerne la première, nous allons reprendre certains éléments comme

(1) Ici nous parlons d'un racisme en rapport avec le projet colonialiste. Nous sommes donc loin du racisme ethnique. Le Colonisateur se voit en tant que raciste car il brosse une image toujours négative de l'Autre pour affirmer son infériorité. De plus, il se veut souvent réaliste et objectif afin de prouver la légitimité de son agression : la colonisation !

(2) Albert MEMMI, *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, préface de Jean-Paul Sartre, Gallimard, France, 1985.

la sensualité de la femme arabe et le climat. Quant à la deuxième, nous analyserons d'autres éléments aussi révélateurs, comme les mauvaises mœurs et la conduite supposée malsaine de l'Arabe.

Toutefois, avant de parler de l'image de l'Autre et des stratégies employées par le sujet du racisme colonial, il est de prime abord important de voir comment le Colonisateur s'exprime après avoir passé quelques temps sur la terre de l'autre rive !

Notre voyageur qui quitte ses semblables, se trouve dès lors parmi des gens autres. Il partage leurs repas, il s'habille comme eux, etc. En bref, il devient autre (ou presque) afin de pouvoir s'adapter à ce nouveau type de vie assez dur. Alors, est-il satisfait de ce changement? Est-il heureux de remplacer ses habitudes par les leurs?

En effet, Maupassant, ce Français qui décide un jour d'explorer une terre autre et un monde qui n'est pas le sien, ce voyageur (ce Même) n'en ressent pas moins encore un malaise face à la vie quotidienne et à l'habituel ! De se trouver dans un milieu différent ne l'empêche pas, non plus, de revivre ce cauchemar d'autrefois. Notre écrivain est, maintenant, au milieu d'un nouveau peuple ; cependant, il éprouve encore des sentiments de monotonie. Le narrateur lui-même nous révèle cet état à maintes reprises ! Il dit, à propos de la terre et du climat :

Elle est monotone, toujours pareille, toujours calcinée et morte, cette terre [...]. C'est tous les jours, aux mêmes heures, le même spectacle : le feu mangeant un monde ; et, sitôt que le soleil s'est couché, la lune à son tour, se lève sur l'infinie solitude¹.

Quant aux repas, il se plaint en disant :

*On mange tous les jours les mêmes choses (p. 81).
Leur cuisine se compose uniquement de quatre ou cinq plats. L'ordre de ces plats ne varie point (p. 84).
Puis le soir ramena le mouton rôti, le Kous-Kous et le lait aigre (p. 100)².*

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 81.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit.

Il va jusqu'à déclarer sa joie lors d'un changement de ces mets nationaux, de ce régime quotidien : « *Pas de mouton rôti pour déjeuner ! Quel bonheur ! Pas de kous-kous ! Quel délire ! Du raisin ! Des figues ! Des abricots ! Tout cela n'était pas très mûr* »¹. Lors du divertissement, nous trouvons la même réaction : la plainte ! À l'étrangeté se substitue une banalité qui est celle de tous les jours : « *Et pendant plusieurs journées nous avons continué ce voyage monotone, derrière le même Arabe, dans le même ordre, toujours à cheval, presque sans parler* »².

Cette mutation d'état se voit clairement à travers le choix du vocabulaire employé par l'écrivain comme : « *monotone, pareille, toujours, tous, même, plusieurs, ...* ». Ainsi qu'à travers le procédé de répétition qui renforce l'effet causé par les termes et, par conséquent, fait pénétrer le sentiment de ladite monotonie à l'intérieur même du lecteur ! Mais pourquoi l'auteur cherche-t-il à hanter son lecteur du même fantôme qui l'irrite, celui de l'habituel ? Quel est le message qu'il veut lui transmettre ?

En réalité, l'étrangeté de l'Autre, sa différence inestimable qui l'éloigne du Même, était cachée derrière l'impact exercé par le changement puisque, et comme le dit le proverbe, *tout nouveau tout beau*. Or, avec l'effet de l'habitude, la face idéalisée de l'altérité se met à s'éteindre. L'attrait cède donc la place à l'indifférence, au mécontentement, et par la suite au rejet ! Veut-il donc affirmer, par-là, que « *la beauté est un oubli momentané de la noirceur profonde, cette réalité qui sortira tôt ou tard* »³ ? De plus, nous remarquons que le Français commence, bel et bien, à éprouver un sentiment de nostalgie pour son pays, sa culture, alors qu'une nouvelle habitude en rappelle d'autres ; la plus ancienne étant alors, presque toujours, la préférée : « *Quand l'heure des repas approchait, je pensais souvent au Café anglais* »⁴. Jennifer Yee n'avait-elle donc pas raison lors de sa définition du paradoxe colonial que nous avons mise en exergue ?

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 96.

(2) *Ibid.*, p. 104.

(3) *Clichés de la femme exotique*, op. cit., p. 105

(4) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 100

Ces sentiments de monotonie représentent en fait, pour nous, une toile de fond « raisonnable » sur laquelle il brosserait le portrait de l'Arabe dominé, une introduction assez logique lui permettant d'insérer indirectement certains éléments de base qui seraient le noyau de son interprétation de ce Colonisé. D'ailleurs, le fait d'exhiber ce qu'il ressent à l'intérieur de lui n'est en effet qu'une manière, si nous osons le dire, assez maline de tracer le premier trait de l'altérité, de cette différence repoussée de l'Autre, puisque cette méthode implique, implicitement, une comparaison qui s'échoue souvent sur le bord du Même considéré souvent comme supérieur !

Cependant, comment notre écrivain va-t-il représenter l'Arabe ? Quelles sont les stratégies auxquelles il aura recours pour décrire l'infériorité de l'Autre ? Albert Memmi nous donne la réponse à ces questions :

(1) Insister sur des différences, réelles ou imaginaires entre le raciste et sa victime¹. (2) Valoriser ces différences, au profit du raciste, et au détriment de sa victime. (3) S'efforcer de les porter à l'absolu, en les généralisant et en affirmant qu'elles sont définitives. (4) Légitimer une agression, ou un privilège, effectifs ou éventuels². [C'est nous qui soulignons]

De même, nous remarquons que cette hypothèse se trouve soutenue par le discours de François de Fontette :

La démarche raciste va nécessairement accentuer et argumenter cette différence ; peu importe que celle-ci soit réelle ou imaginaire, importante ou minime ; une fois admise et majorée, elle sera tout naturellement utilisée par le raciste ; plus cette différence sera novice et infamante, plus elle servira son inventeur ; elle doit être naturellement généralisée, ce n'est pas un Arabe qui est paresseux (ce qui peut arriver), ce sont tous les Arabes [...], etc.³. [C'est nous qui soulignons]

Notons que ces deux citations, notamment les termes que nous venons de souligner, nous révèlent clairement les démarches prédominantes utilisées dans la production de l'image de l'Autre. Il faut d'abord trouver les différences « réelles ou

(1) Le mot « raciste » est toujours pris dans le cadre du colonialisme.

(2) *L'homme dominé*, op. cit., pp. 195-196.

(3) François de FONTETTE, *Le racisme*, PUF, « Que sais-je ? N° 1603 », Paris, 1975, p. 116.

Imaginaires ». Puis les encadrer en les poussant à l'extrême. Ensuite les généraliser. Et enfin, se vouloir réaliste en donnant des justifications ! Or, avec un tel mécanisme bien schématisé, pourrions-nous, enfin de compte, parler d'une image qui reflète la réalité propre de l'Autre ? L'infériorité de l'Arabe est-elle une réalité ou bien une création voire une concrétisation des idées de l'écrivain ?

Analysons maintenant dans le détail comment l'image du dominé, du Colonisé, fut tantôt dessinée tantôt redessinée.

1. La sensualité de la femme et le climat

Nous avons choisi, en particulier, ces deux éléments déjà travaillés dans le chapitre précédent pour mettre en lumière l'importance des discours, ainsi que de leur rôle dans la représentation de l'image de l'Autre¹. Ces facteurs ont été, aux yeux du sujet-de-l'exotisme, les atouts qui marquent la supériorité de l'Arabe. Or, avec les idées qui nourrissent la pensée raciste-colonialiste, cette position antérieurement vantée se trouve, dorénavant, dévalorisée. Alors, comment expliquer ce renversement où ce qui était valorisé chez l'Autre devient la cause de son dénigrement ?

La sensualité de la femme

Après avoir passé quelques temps au Maghreb, comment le Français va-t-il percevoir l'Arabe ? En l'occurrence, la femme, cette belle sirène, cette magnifique créature d'une autre planète ! Cette créature supérieure ! Comment la voit-il maintenant ? Sera-t-elle toujours valorisée et préférée ? Gardera-t-elle la même image lumineuse caressant ses rêves d'autrefois ? Sa différence sera-t-elle, à tout jamais, le garant de sa supériorité ? En effet, notre écrivain français commence, dès lors, à s'éveiller, à ne plus vivre dans le mirage. Il oublie ses rêves afin de bien voir la réalité (ou bien sa réalité puisqu'elle est basée sur ses idées !). Il ne fait presque souvent que critiquer l'Autre, la rabaisser et ne fait attention qu'à ses défauts (considérés comme tels selon celui qui regarde), qu'à sa différence ! Également, nous trouvons que le narrateur, dans beaucoup de passages et en particulier dans ses nouvelles, ne manque pas de rabaisser, d'une manière ou d'une autre, la femme orientale, d'insister sur son étrangeté dévalorisée en la poussant à l'absolu. Il a recours à plus d'un procédé en mettant l'accent sur plus d'un trait se révélant, à ses yeux, comme un vrai défaut.

(1) Nous aimerions traiter aussi comme troisième élément « l'état primitif » de l'Arabe et comment cela se voit dorénavant, et selon l'idéologie en question, en tant que défaut ; bref, comment ce peuple sauvage, dont les coutumes restent « rudimentaires », sera pour toujours pour lui inférieur, interchangeable. Même « notre civilisation », dit Maupassant, « glisse sur eux sans les effleurer » (*Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 84).

Nous venons de montrer que la sensualité de l'Orientale est l'une des caractéristiques qui la distingue positivement de l'Occidentale. Alors comment et pourquoi ce discours se transforme-t-il en défaut ? En réalité, le thème de la sensualité de la femme orientale n'est pas traité sous cet angle seulement ; nous le trouvons, par contre, lié, dans l'œuvre, à d'autres caractères propres à l'Autre que sont le manque d'amour et la bestialité. De là, s'affirme l'infériorité de l'orientale, élargissant, par conséquent, l'écart entre les deux cultures.

La sensualité et le manque d'amour

Selon le narrateur, l'amour ce sentiment supérieur et bien noble n'existe malheureusement pas chez la femme arabe, car « *ce mot ne s'applique pas en général aux relations entre les amants* »¹. C'est pour cela que le Français éprouve une sorte d'insatisfaction. Cette Autre a un corps mais elle n'a pas de cœur ! Maupassant (l'écrivain) déclare cette réalité **choquante** à chaque fois qu'il entreprend, lui ou l'un de ses personnages, une relation avec une Indigène. Il le dit directement ainsi :

*Je ne l'aimais pas – non - on n'aime point les filles de ce continent primitif [...] Elles sont trop près de l'animalité humaine, elles ont un cœur trop rudimentaire, une sensualité trop peu affinée pour éveiller dans nos âmes l'exaltation sentimentale qui est la poésie de l'amour*².

Dans cette citation, notre écrivain, qui ne laisse rien au hasard, fait très attention à chaque terme afin de souligner cet effet de différence bien choquante qui se loge entre le Même et l'Autre. Cela se voit d'abord par le biais de la négation absolue « *ne...point* ». Puis, par la répétition de la négation afin de confirmer son point de vue. Ensuite, vient le vocabulaire très significatif qui renforce son idée comme « *primitif* »³ et « *trop* », pour montrer cet effet d'étrangeté, cette altérité vue ici en tant qu'elle est un inconvénient et non plus comme un atout !

Jennifer Yee affirme que l'amour n'existe pas entre le colonisateur

(1) Kazimierz KUPISZ, « "Autour de l'exotisme" Du roman de Tristan et Yseut », in *Exotisme et création*, op. cit., p. 31.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 223.

(3) Les termes « sauvage » et « primitif » sont chargés, dans ce chapitre, de connotations péjoratives.

et la colonisée. Elle va jusqu'à déclarer que l'amour dans les colonies : « *se réduit presque toujours au simple aspect physique* »¹.

Revenant à Maupassant, nous observons qu'il continue sa stratégie en insistant sur ce point faible chez l'Autre. Il dit : « *Je la reprenais, gaiement, sans jalousie, car pour moi la jalousie ne peut naître que de l'amour [...] Je n'aurais pas senti ces tourments, ce feu rongeur, ce mal horrible* »². En fait, l'absence de jalousie, l'élément par excellence qui caractérise les relations amoureuses, nous confirme le grand écart qui sépare le Français de l'Indigène ; cette différence choquante qui rabaisse, de plus en plus, l'Arabe. Alors, sur cette terre autre, il n'y a que l'amour des sens, jamais un amour de cœur. La relation qu'entreprend l'autre narrateur (soit, le Colon français) avec Allouma, sa copine, « *ne se confond pas avec l'amour. Elle se définit comme un épanouissement né d'une emprise physique* »³. Autrement dit, et comme le soutient Gérard Genegembere, auteur de *Guy de Maupassant sur l'eau et autres récits méditerranéens*, « *le bonheur africain radicalise le bonheur méditerranéen en permettant cette économie du cœur au bénéfice du corps* »⁴.

Cependant, cette ivresse de la chair ne satisfait pas notre voyageur. Ce sentiment noble du Nord, déclare-t-il, lui manque beaucoup :

*Dans cette tête de jeune arabe on ne pourrait rien changer, tant ce dessin en est typique et parfait. [...] une conception de beauté absolue dont notre regard est ravi, mais dont notre rêve seul peut ne se pas sentir entièrement satisfait*⁵.

De plus, ce qui rend l'image de l'Arabe de plus en plus négative, c'est son indifférence absolue ! La femme orientale, comme Saïd le dit, « *est une machine, rien de plus ; elle ne fait aucune différence entre un homme et un autre homme* »⁶. Maupassant, affirme, plus d'une fois, cette idée dans son œuvre. Il ne manque pas de la souligner

(1) *Clichés de la femme exotique*, op. cit., p. 200.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 230.

(3) Gérard GENGEMBERE, *Guy de Maupassant sur l'eau et autres récits méditerranéens*, Pocket, 1997, pp. 9-10.

(4) *Ibid.*, p. 10.

(5) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 153.

(6) *L'Orientalisme*, op. cit., p. 215.

surtout lors de sa description des danseuses d'Oulad-Nail en disant ainsi : « *La face un peu tournée, rigide, impassible, figée, demeure étonnement immobile, une face de sphinx* »¹. De même, nous le voyons mettre en relief cette indifférence insensée, surtout, au moment où il évoque les chanteuses dans une des maisons de débauche : « *Sous cette barre droite et métallique s'ouvrent deux yeux énormes, au regard fixe, insensible, introuvable* (p. 153) ; *Les femmes [...] ne remuaient pas plus que des statues* (p. 154) »².

Il parle aussi d'Allouma, la maîtresse indigène d'Auballe en ces termes :

*Allouma me prit [...] par mille attraits cachés, captivants et physiques, par la séduction pénétrante non point de ses embrassements, car elle était d'une nonchalance toute orientale*³.

Elle ouvre « *les yeux, me [Auballe] regarda, regarda Mohammed avec la même indifférence* »⁴. D'ailleurs, et un peu plus loin, ce jugement va du particulier au général ; ainsi, ce n'est plus seulement un trait de caractère propre à une personne, mais qui s'applique à tout l'Orient. Cette technique se voit clairement à travers l'emploi des articles définis « *le, la* » en disant : « *Le silence et la gravité orientale* »⁵. Pouvons-nous donc accepter que cette indifférence, cette « *impassibilité des traits, forme justement [selon le voyageur-colon] obstacle à son désir de comprendre et d'interpréter* »⁶ ?

Si nous admettons que la femme orientale ne peut pas tenter le cœur du colonisateur, pourquoi donc Maupassant, ainsi que son ami Auballe, n'ont-ils pu, lors de l'absence de leur maîtresse arabe, la remplacer par une autre ? Pourquoi ont-ils accepté la souffrance due à leur frustration charnelle plutôt que de chercher une autre femme ? Comment pourrions-nous nommer cet attrait, cet attachement ? Pour pouvoir répondre, il nous paraît indispensable de tenir compte d'un autre niveau aussi important que les autres ; celui de l'animalité.

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 71.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit.

(3) Ibid., p. 223.

(4) Ibid., p. 222.

(5) Ibid., p. 231.

(6) Ibid., préface, p. 13.

La sensualité et la bestialité
(Vocabulaire, nudité, manque d'esprit, infidélité)

Pierre Soubias affirme lors d'un colloque portant sur Maupassant que « *la femme-animal, la femme-fauve, " d'un type bestial" (Marroca, p. 23) est donc une figure bien ancrée dans l'imaginaire africain de Maupassant* »¹. Pourquoi Maupassant parle-t-il souvent de l'Autre, de la femme arabe, de celle qui a « *également l'art et la science de faire l'amour sans pudeur, sans retenue, sans morale* »², comme un animal ?

En fait, notre écrivain, nous a révélé l'enchaînement logique qui se fait entre le manque d'amour et la bestialité ; ce qui a pour effet d'aplatir l'altérité, d'intensifier le choc de cette différence intolérable qui sépare le *Nous* d'*Eux*. Il déclare explicitement ce nouveau caractère, cette nature animale de l'Arabe lors du discours entrepris entre Auballe et lui portant sur Allouma :

*Je (Auballe) ne l'aimais pas – non – on n'aime point les filles de ce continent primitif. Entre elles et nous, même entre elles et leurs mâles naturels, les Arabes, jamais n'éclôt la petite fleur bleue des pays du Nord. Elles sont trop près de l'animalité humaine, elles ont un cœur trop rudimentaire, une sensibilité trop peu affinée, pour éveiller dans nos âmes l'exaltation sentimentale qui est la poésie de l'amour*³. [C'est nous qui soulignons]

Dans cette citation, nous remarquons que le Colon tient la Colonisée à distance. Il affirme indirectement la supériorité de sa race (*Nous*) en enfonçant l'Autre, de plus en plus, dans l'abîme ! De là, nous pourrions dire avec Memmi que « *l'infériorité du Colonisé démontre d'une manière éclatante la supériorité du Colonisateur* »⁴. Cette démarche raciste se voit à travers, premièrement, le choix conscient du vocabulaire comme « *primitifs* » et « *mâles* », ce qui rapproche la femme arabe de l'infériorité bestiale et l'éloigne, conséquemment, de la supériorité humaine. Deuxièmement, la négation absolue « *ne...point/ne ...jamais* » renforce l'idée présentée. Troisièmement, l'effet de la répétition de l'adverbe « *trop* » a pour objet de souligner à quel point l'Autre est loin du Même.

(1) *La place de l'Afrique dans l'imaginaire de Maupassant*, op. cit., p. 34.

(2) *Guy de Maupassant et les femmes*, op. cit., p. 103.

(3) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 223.

(4) *L'homme dominé*, op. cit., p. 198.

La femme arabe est « *réduite à la chair, privée d'âme* ». Elle n'agit donc qu'à travers ses sens. Cette créature sensuelle est toujours liée à la bestialité. Toutes ces représentations, particulièrement dans les nouvelles, soulignent cet effet d'animalité. Nous remarquons d'abord que sa sensualité est bien souvent en rapport avec cette dimension animale puisque l'amour de l'âme n'a jamais pris la voie de son cœur. Le narrateur, dans la première page de la nouvelle *Marroca*, exprime son étonnement par cette proposition :

*Je ne sais si ce que vous appelez l'amour du cœur, l'amour des âmes [...] peut exister sous ce ciel ; j'en doute même. Mais l'autre amour, celui des sens [...] est véritablement terrible dans ce climat*¹.

Cette déclaration, dès le début de son aventure avec sa maîtresse Marroca, nous donne, en fait, une base solide sur laquelle, nous pouvons constituer une analyse bien pertinente faite par le biais d'une bonne compréhension de la logique même de l'auteur. Quelques pages après, nous trouvons une concrétisation de ses idées, surtout au moment où il commence à décrire sa copine.

Croyant, à ce niveau, à l'infériorité de l'Autre, Maupassant se met à traduire ses pensées à travers ce discours de l'animalisation. Allons donc voir comment ce procédé s'inscrit dans la stratégie raciste en vue de rabaisser et de déshumaniser l'Autre.

• Le vocabulaire

Il choisit, en effet, son vocabulaire avec précaution afin qu'il soit bien révélateur.

Citons comme exemple le passage suivant :

*Fille d'un type un peu bestiale [...] féroce ment sensuel [...]. Ses seins étranges [...] donnaient à son corps quelque chose d'animal, faisaient d'elle une sorte d'être inférieur [...] de créature destinée à l'amour désordonné*².

De même, il ajoute, un peu plus loin :

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 193.

(2) Ibid., p. 197.

La figure étrange, régulière, fine et un peu bestiale [...]. Le sourire animal de ses lèvres rouges [...]. Elle était nerveuse, souple et saine comme une bête avec des airs, des mouvements, des grâces et une sorte d'odeur de gazelle, qui me firent trouver à ses baisers une rare saveur inconnue, étrangère à mes sens ¹.

Nous remarquons ici que l'effet exercé par cette bête sensuelle n'effleure que les sens, ce qui la rapproche, par conséquent, de l'animal. Elle, notamment la femme kabyle comme le dit Jennifer Yee, « est donc davantage décrite à l'aide des métaphores animales »².

Chez notre auteur, le recours au sens figuré et à la ressemblance se trouve fréquemment utilisé. Citons comme exemples :

La femme arabe, en général, est petite [...] avec une physionomie de jeune mouton (p. 102) ;

[...], les femmes arabes miaulent comme des chats (p. 137) ;

Et les amateurs accourent, les juges, les comparent, les admirent comme dans un concours d'animaux gras (p. 144) ;

Les femmes arabes [...] criant comme des bêtes chassées (p. 207).

- **La nudité**

D'ailleurs, ce procédé de rabaissement qu'est l'animalisation se trouve renforcé à l'aide de l'intégration d'un thème qui nous paraît indispensable qu'est le manque de pudeur voire la nudité. Nous observons que l'adjectif « *nu* » ainsi que le syntagme « *presque nu* » se répètent presque toujours lors d'une description de l'Autre. Ce manque de pudeur n'est en fait qu'une caractéristique appartenant au monde animal :

[...] elle circulait, courait, gambadait dans ma maison avec une impudeur inconsciente et hardie. [...] Marroca s'obstinait à se mettre nue encore sous les clairs rayons de la lune ; elle ne s'inquiétait guère de tous ceux qui nous pouvaient voir, et souvent elle poussait par la nuit, malgré mes craintes et mes prières, de longs cris vibrant ³.

Ajoutons, « *ce corps presque nu et chargé d'anneaux* »⁴.

(1) Ibid., pp. 217-218.

(2) *Clichés de la femme exotique*, p. 130.

(3) *Écrits sur le Maghreb*, pp. 197-198.

(4) Ibid., p. 218.

Le narrateur français est choqué de la conduite de sa maîtresse, de son manque de pudeur. Cette attitude est réfléchi par le choix même des mots « *craintes, prières* », et par le fait de les mettre au pluriel. L'écrivain semble présumer que cette différence honteuse sera pour toujours comme un fossé qui empêche l'union des races puisque le Même (supérieur) ne pourra jamais l'accepter, et que l'Autre (inférieur (e), qu'il soit homme ou femme) ne sera nullement capable de le changer.

- **Le manque d'esprit**

Le fait d'associer ce point faible à l'identité de l'Autre, rapproche ce dernier, de plus en plus, de l'animalité. Nous savons que l'esprit, ce don précieux avec la parole, sont les deux caractères fondamentaux distinguant l'être humain de l'animal. Or, le fait d'être un corps sans esprit ne diffère guère l'individu d'une bête intelligente ! Marroca, selon le narrateur, n'est qu'une bête voluptueuse car « *son esprit, d'ailleurs, était simple comme deux et deux font quatre, et un rire sonore lui tenait lieu de pensée* »¹. C'est là une dévalorisation de son humanité. Il en va de même pour Allouma, vue en tant que bête vouée à ne jamais être sur le même pied d'égalité que son colonisateur : « *Rien d'intellectuel, aucune ivresse de la pensée ne se mêle à l'ivresse sensuelle que provoquent en nous ces êtres charmants et nuls* »². Maupassant même l'avoue ainsi : « *Je ne saurais vous exprimer quelles distances incommensurables séparaient nos âmes, bien que nos cœurs* »³.

- **L'infidélité**

De plus, et pour élargir la distance, voire l'écart entre le Français et l'Arabe, entre l'être pensant, réfléchissant en vertu de son intelligence, et la bête qui n'agit que par ses instincts, notre écrivain fait apparaître le personnage Allouma comme une infidèle à son maître et Marroca comme femme fatale toujours infidèle et prête à tuer son mari quand il se présente comme obstacle à l'apaisement de ses désirs.

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 197.

(2) Ibid., p. 223.

(3) Ibid., p. 230.

Cette infidélité rapproche en fait la femme arabe, une fois de plus, de l'animalité. Comme l'affirme d'ailleurs Jennifer Yee : « *L'infidélité de la maîtresse indigène est naturelle puisqu'elle est appelée, par ses « chaleurs » (comme la jument, comme la chienne) au mâle de son espèce* »¹.

Le fait de déshumaniser l'Autre par les différents moyens, exprimés plus haut, donne au sujet un statut supérieur car, ces femmes-là, comme le disent Y. Knibiehler et R. Goutalier, « *on peut pas les aimer comme des êtres humains* »². Cela suppose que notre écrivain rabaisse l'Autre et considère sa maîtresse comme un animal qu'il possède, qu'il peut même tuer s'il le veut !

*Certes, j'aurais fort bien pu la tuer [...] comme on assomme, par pure violence, un chien qui désobéit. [...] Je l'aimais en effet, un peu comme on aime un animal très rare, chien ou cheval, impossible à remplacer. C'était une bête admirable, une bête sensuelle, une bête à plaisir, qui avait un corps de femme*³.

Cette citation fort significative donne réponse à la question posée sur la raison derrière la préférence de Maupassant et de son ami Auballe de souffrir volontiers l'absence de leur maîtresse plutôt que de la remplacer par une autre ; cette indigène représente en effet, à leurs yeux, un animal très rare voire irremplaçable !

En fait, notre sujet-du-racisme ne se limite pas à ce niveau humiliant de dégradation de l'Autre, mais nous nous étonnons quand nous le voyons en train de franchir d'autres frontières ; en l'occurrence, celles du néant ! Nous remarquons en effet qu'il considère la femme non pas malheureusement comme une bête, mais cette fois-ci comme objet. Autrement dit, à ses yeux, elle ne vaut rien. Il le dit sans avoir la moindre honte : « *Elle était quelque chose de ma maison, de ma vie, une habitude fort agréable à laquelle je tenais et qu'aimait en moi l'homme charnel, celui qui n'a que des yeux et des sens* »⁴. D'ailleurs, Memmi n'avait-il pas raison en disant que :

(1) *Clichés de la femme exotique*, op. cit., p. 262.

(2) *La femme au temps des colonies*, op. cit., p. 38.

(3) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 230.

(4) Ibid.

En gros, il s'agit d'une déshumanisation progressive. Le raciste caractérise sa victime par une série de traits surprenants : elle serait incompréhensible, opaque, mystérieuse, étrange, inquiétante, etc. Lentement, il en fait une espèce d'animal ou de chose¹ ?

Cette animalisation n'a donc pour but que de confirmer le discours de l'idéologie raciste-colonialiste qui soutient que le (ou la) Colonisé(e) est voué(e) pour toujours à un seul sort : l'infériorité et le rejet. C'est de là que s'affirme, conséquemment, la supériorité du Colonisateur. Or, ces caractères vicieux qui rapprochent l'Arabe de l'animalité, sont-ils propres seulement à l'Autre, à cette "bête de volupté" ? Cette altérité est-elle vraiment choquante pour notre Colon ? Est-il surpris à l'égard de cette différence qu'il n'a jamais éprouvée ?

Afin de répondre pertinemment à cette question, il nous paraît important de mettre en lumière trois aspects de la vie personnelle de notre écrivain qui peuvent nous aider à bien comprendre les causes de cette représentation négative de l'Autre.

Premièrement, le narrateur-voyageur est plutôt misogyne. Il ne voit généralement « en la femme qu'une merveille de chair, l'animal sensuel condamné à l'indigence intellectuelle »². Cette créature se présente en effet à ses yeux comme « amoureuse, indifférente, trompeuse, voleuse, menteuse, gourmande, nerveuse. Voilà, pour Maupassant – et c'est lui qui le dit : " ce que sont toutes les femmes depuis le commencement du monde " »³. Également, nous percevons que

Cette misogynie est évidente dans son œuvre littéraire, en particulier érotique, elle est encore plus flagrante dans ses lettres, où il ne redoutait pas le qu'en dire-t-on : "Nom de Dieu que les femmes sont bêtes !" écrit-il un jour à Flaubert, son confident. Tout un bestiaire est consacré aux femmes⁴. [C'est nous qui soulignons]

(1) *L'homme dominé*, p. 200.

(2) Uwe DETHLOFF, « Patriarcalisme et féminisme dans l'œuvre romanesque de Maupassant », in *Maupassant et l'écriture*, op. cit., p. 118. [c'est nous qui soulignons]

(3) Ibid., Mary Donaldson-Evans, p. 65. [C'est nous qui soulignons]

(4) Philippe DAHHAN, *Guy de Maupassant et les femmes*, préface de Jean-Paul LEFEBVRE-FILLEAU, Éditions Bertaut « LA MEMOIRE NORMANDE », France, 1996, p. 51.

Les termes ici soulignés, ne sont-ils pas autant les arguments – présentés antérieurement par le voyageur-colon – pour prouver l'infériorité de la femme arabe ? Pourrions-nous donc dire que l'Arabe est rabaissée à cause de son sexe et non pas de sa race ? Si oui, à quoi est due l'infériorité de l'Arabe sinon au racisme colonial ?

Deuxièmement, Maupassant – fils des Colonisateurs –, qui condamne l'Arabe pour n'avoir jamais connu le secret de l'amour, n'y croit pas non plus ! Il le considère, bel et bien, comme une sottise, comme le soutient Marie-Claire Bancquart :

Nous ne sommes pas étonnés de voir Maupassant se réclamer de Schopenhauer, dans une de ses lettres à Gisèle d'Estoc, pour ne voir dans l'amour sentimental que l'appât mis par la nature pour "le piège de la reproduction" : "Le (je t'aime) des amants, la stupidité de leur erreur m'irrite" ¹.

De plus, Philippe Dahhan soutient cette hypothèse en affirmant à maintes reprises que : « *Maupassant n'aima pas les femmes en tant que telle* »². Puis, plus loin, il ajoute : « *Non, Maupassant n'aima pas toutes les femmes* »³.

Troisièmement, ce Français qui se veut supérieur et qui accuse la femme du désert d'être un animal sensuel est un « *taureau normand* » ! Il, « *s'était jeté sur les femmes comme le taureau sur le chiffon rouge* »⁴. Est-il donc logique qu'un libertin avec une telle avidité sexuelle, voit la sensualité comme un défaut ?

Il ne reste alors qu'à nous poser cette question : pourquoi le voyageur-narrateur insiste-t-il pour faire croire à son lecteur qu'il « *souffrirait d'une incapacité profonde à saisir la femme orientale en dehors de sa sexualité* »⁵, en l'occurrence, de son caractère bestial bien inférieur ? Pourquoi n'a-t-il pu aimer l'Autre ? Est-elle inférieure parce qu'elle l'est objectivement ? Ou bien est-ce dû à l'idéologie ainsi qu'à la personnalité même de

(1) Marie-Claire Bancquart, « *Maupassant et la "femme moderne"* », in *Maupassant et l'écriture*, op. cit., p. 110.

(2) *Guy de Maupassant et les femmes*, p. 50.

(3) Ibid., p. 209.

(4) Ibid., p. 82.

(5) Colette JUILLIARD, *Imaginaire et orient, L'écriture du désir*, l'Harmattan, Paris, 1996, p. 143.

l'auteur qui veut que la femme arabe soit ainsi ? Le sujet-du-racisme colonial, ne déclare-t-il pas que l'échec d'une vraie union entre le Colonisé et sa maîtresse, est due à « *cette infranchissable et secrète barrière que la nature incompréhensible a verrouillé entre les races* »¹ ? La Colonisée ne doit-elle donc pas rester inférieure pour affirmer, voire garantir la supériorité de son Colonisateur ?

Le climat

Cet élément est, par excellence, celui qui distingue le plus l'Autre puisqu'il est complètement différent de celui de l'Occident². Le sujet-de-l'exotisme le considère comme un privilège dont jouit l'Arabe. Le climat ensoleillé est, selon lui, une des raisons de la supériorité de l'Oriental. Comment donc se présente-t-il aux yeux du sujet-du-racisme colonial ? Serait-il aussi vanté, sinon glorifié ? L'idéologie adoptée par l'écrivain peut-elle changer entièrement sa perception ? En d'autres termes, l'auteur peut-il broser deux portraits tout à fait différents, opposés même, du même sujet ?

Pour pouvoir répondre à ces interrogations, allons voir comment le fils des Colonisateurs perçoit le climat du Colonisé ? En réalité, si ce voyageur français tolère la différence radicale de l'Autre, cela ne dure évidemment pas, comme le souligne J. Yee :

*[...] ce moment privilégié est suivi par un deuxième temps où la différence se réaffirme. [...] Cette révélation apparaît souvent après un oubli de la part du héros de son appartenance au monde des Blancs, et de la séparation profonde qui existe entre [...] lui [et l'Autre]*³.

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 220.

(2) Nous venons de mentionner que l'exotisme et le racisme colonial sont deux idéologies basées sur la différence. D'ailleurs, cette notion est vue différemment selon chacun de ces deux discours : la vision exotique opte pour idéaliser la différence de l'Autre (climat chaud = magnifique et plaisant). Quant au second discours, la différence est mal vue et mal interprétée (climat chaud = mauvais et suffoquant). De là, vient l'importance de la différence – réelle ou supposée – qui distingue le Même de l'Autre, et sur laquelle le processus du noircissement de l'Autre sera établi. Le climat en effet est considéré comme un élément soulignant parfaitement cette différence. Le sujet-du-racisme colonial s'en sert alors pour accentuer l'écart qui le sépare de l'Autre (le Colonisé). Il essaie, comme nous le verrons, d'élargir ce fossé, cette distinction à travers plusieurs procédés afin de prouver l'infériorité du dominé et conséquemment sa supériorité et la légitimité de son projet. Si nous admettons qu'il fait chaud aux pays du Maghreb, cela est tout à fait logique car ce sont des pays désertiques. Mais pouvons-nous admettre que cette différence de climat rend la vie impossible dans ces contrées ? N'est-il donc pas exagéré ?

(3) *Clichés de la femme exotique*, op. cit., p. 102.

De plus, le jugement du Colon, péjoratif ou bien mélioratif, repose entièrement sur ses propres critères. C'est pour cela que

[...] pour être acceptable au regard, l'Autre doit nous ressembler. Le jugement esthétique porte sur l'Autre [...] se base ainsi sur ce principe : est beau chez l'Autre ce qui ressemble le plus à "Moi" ².

Or, le climat oriental et ses caractéristiques, fort différents de ceux de l'Europe, suscitent un jugement négatif car cela sort de l'ordre du discours occidental ! De ce fait, le climat est conséquemment réfuté au nom de sa différence. D'ailleurs, nous savons que le-sujet-du racisme colonial insiste pour maximaliser cette altérité, pour noircir, autant que possible, l'image présentée de l'Autre en vue de prouver, par la suite, son infériorité. Quels sont donc les procédés auxquels notre écrivain a recours afin de pousser cette différence à son paroxysme ?

Montrer la différence

En réalité, notre écrivain, pour souligner cette altérité, commence par révéler à son lecteur les souffrances qu'il a endurées durant son séjour dans ces colonies. Il lui montre, par les récits racontés, à quel point il a supporté tant de peines au milieu de ces déserts jaunes et arides. Epuisé par l'accablante chaleur, Maupassant nous dit jusqu'à quel point la chaleur lui fut insupportable :

L'eau des gourdes brûle la bouche. Et l'air qui s'engouffre par la portière semble soufflé par la gueule d'un four. À Orléans-ville, le thermomètre de la gare donne, à l'ombre, quarante-neuf degrés passé ! (p. 48) ;

Le sirocco devient intolérable, nous jetant à la face l'air enflammé du désert (p. 53) ;

Nous gravissons une colline basse sous une écrasante chaleur. Le sirocco charrie du feu ; il sèche la sueur sur le visage à mesure qu'elle apparaît, brûle les lèvres et les yeux, dessèche la gorge (p. 54) ;

Quelque chose vous passe sur le front, ailleurs ce serait du vent, ici c'est du feu (p. 67) ;

Le soleil parut, acharné à sa besogne d'incendiaire (p. 69)

La chaleur est brûlante (p. 79). [C'est nous qui soulignons in Écrits sur le Maghreb]

(1) *Clichés de la femme exotique*, op. cit., pp. 75-76.

De plus, dans une lettre adressée à son amie Gisèle D'Estoc, nous le voyons se plaindre encore de ce climat horrible : « *J'ai traversé un abominable pays par cinquante-six degrés à l'ombre* »¹. Faisons attention ici au fait qu'il mentionne, plus d'une fois, la température (très élevée), ainsi qu'à son recours au champ lexical du feu et également au choix conscient des termes employés. Cela ne confirme-t-il pas le grand écart entre « *Nous* » et « *Eux* » ?

Le sujet-du-racisme colonial n'a pas besoin en effet d'attaquer directement l'Autre. Il lui suffit juste de révéler ses propres tourments en tant que Français venant du Nord. Ce procédé bien intelligent lui permet de dévaloriser et d'attaquer implicitement ce climat puisque, affirme Memmi, « *l'infériorité du Colonisé démontre d'une manière éclatante la supériorité du Colonisateur* »². Il se veut apparemment objectif, voire réaliste comme tout Colon, alors qu'au fond il « *se croyait tout de même [...] supérieur au Colonisé [...] et ceci faisait également partie du privilège colonial* »³.

D'ailleurs, nous remarquons que le « *dur* » soleil est dorénavant présenté en tant qu'astre meurtrier et non plus vivifiant. Ses rayons sont nuisibles et sa chaleur est fort dangereuse. L'écrivain, en effet, insiste, à ce niveau, sur les méfaits de ce maître impitoyable qui s'empare de toute créature, voire de la terre même existant sous sa domination. Rien n'y échappe !

Elargir les méfaits

Notre voyageur-colonisateur se trouve dans ces pays sous un ciel "autre". Ce ciel est vu, selon lui, comme s'il était le trône sur lequel s'assoit un roi "féroce". Cet être "puissant" envoie chaque jour ses rayons meurtriers qui brûlent tout ce qu'ils touchent et effacent les signes de toute vie. Alors, pour dénigrer, de plus en plus cette altérité, l'auteur ne manque pas d'aggraver la situation. Cela, par le fait d'élargir la perception des méfaits de ce climat. Mais pour quelle raison l'auteur a-t-il recours à cette méthode ?

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 239.

(2) *L'homme dominé*, op. cit., p. 198.

(3) *Ibid.*, p. 57.

En fait, Albert Memmi nous présente la réponse à cette question en déclarant que :

[...] *le raciste va tendre de toutes ses forces à augmenter la distance entre les signes, à maximaliser la différence. En effet : plus il enfonce sa victime, plus il se grandit*¹.

C'est pour cela qu'il évoque volontiers l'impact exercé par ce « *grand tyran meurtrier de l'Afrique, le soleil* »², sur les objets mêmes. Il le déclare comme s'il s'agissait d'un vrai problème puisque les conséquences peuvent, d'une manière ou d'une autre, entraver le rythme normal de la vie quotidienne :

La chaleur est intolérable. Tout objet de métal devient impossible à toucher, même dans le wagon (p. 48).

On ne peut plus toucher à rien, tout brûle. Les cuivres des wagons semblent rougis au feu. On pousse un cri si la main rencontre l'acier des armes (p. 54).

Voici des pierres brûlées (p. 53).

[...] *la poussière brûlante* (p. 89).

Je me suis fait des brûlures au doigt sur le canon de mon fusil (p. 239).

[c'est nous qui soulignons in *Écrits sur le Maghreb*]

Nous constatons que l'auteur emploie, cette fois-ci, le champ lexical de *la douleur* pour mieux accentuer cette différence dévalorisée. Ajoutons l'emploi de l'adjectif qualificatif « *tout* » qui a pour but de généraliser. Tous ceux qui l'entourent se transforment dès lors en morceaux de feu ; ce qui restreint, par la suite les mouvements ! De même, il en va pour l'adverbe « *même* », et la négation absolue « *ne...plus...rien* ».

Quand nous lisons ces passages, nous éprouvons un sentiment assez gênant car les mouvements et les actes deviennent, de plus en plus conditionnés, comme si nous étions attachés par des cordes, nous empêchant de bouger librement. Quel climat ! N'est-ce pas le même sentiment négatif que l'écrivain veut provoquer chez le lecteur ?

Le thème de la mort

*Ici, rien. L'énorme soleil s'élève au-dessus de cette terre qu'il a dévastée, et il semble déjà la regarder en maître, comme pour voir si rien de vivant n'existe plus. [...] Pas un mouvement de vie*³.

(1) *L'homme dominé*, op. cit., p. 198.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 91.

(3) *Ibid.*, p. 79.

En vue de critiquer cette chaleur insupportable, le sujet-du-racisme colonial ne se contente pas dorénavant de cette révélation des douleurs. Il ne se limite pas en effet à ce niveau dit "médiocre". Il va, au contraire, plus loin en décrivant l'extrême noirceur de ce climat "inhumain". Alors comment procède-t-il pour atteindre son objectif ? Pour porter cette altérité dévalorisée à l'absolu, au-delà de limites de l'acceptable, il associe cet impitoyable climat au thème de la mort. Pourquoi pas ? « *Sous une écrasante chaleur* »¹, qui peut enfin résister ? Allons donc jeter un coup d'œil sur la scène tournée par le voyageur-colonisateur, et qui se résume en trois niveaux : la mort des êtres humains, de la nature et des animaux !

- **La mort et les êtres humains**

En réalité nous percevons, comme le soutient Pierre-André Taguieff, que « *l'ethnocentrisme conduit à déshumaniser l'autre* »². Et ce que fait le sujet du racisme n'est-il pas de rendre le climat de ces colonies de plus en plus inhumain ? Il présente, en effet, le soleil en tant que tyran « vampirique », assoiffé de cette essence de vie de toute créature existant sur cette terre, vivant sous son abominable domination.

Le narrateur nous raconte explicitement deux histoires qui révèlent à quel point « *la mort au Maghreb est un spectacle naturel* »³ ! Il aspire, par le biais de ces récits, à une réfutation totale, de la part de son lecteur, de cette altérité féroce, et, par la suite, à une confirmation de l'infériorité de cet Autre meurtrier, très loin du « Nous » supérieur.

D'abord, l'histoire de la tribu des Rezaïna. En fait, Maupassant ne consacre pas beaucoup de lignes à ce récit excessivement touchant, mais les quelques phrases dont il se sert sont, bel et bien, suffisantes à transmettre le message voulu. Les quelques termes employés sont fort révélateurs, notamment leur "poids" sémantique non redoutable. Il dessine excellemment un portrait sinistre qui reflète les tourments et les souffrances aussi

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 54.

(2) Pierre-André TAGUIEFF, *Le racisme, Un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Flammarion, France, 1997, p. 15.

(3) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., préface, p. 8.

bien physiques que psychologiques que les personnages ont éprouvés. Il raconte ce lamentable récit en disant :

Voici quelques jours, la tribu des Rezaïna, tournant aux rebelles, traversa ce chott [...]. La chaleur fut telle durant le passage de ce marais desséché que la tribu fugitive perdit tous ses bourricots de soif, et même seize enfants, morts entre les bras de leurs mères ¹. [C'est nous qui soulignons in Écrits sur le Maghreb]

Il s'agit d'une différence bien incontestable entre le "maître" tolérant de l'Occident, et celui de ce continent autre : le tyran qui « *tue, le soleil, le dur soleil* ».

Ensuite, l'histoire de cette pauvre Alsacienne « *qu'on avait envoyée en ces pays désolés, avec ses quatre fils, après la guerre* »². Faisons très attention à l'emploi du terme ici souligné qui introduit, indirectement, une comparaison entre nos deux fameux pôles, au détriment, bien sûr, de l'Autre ; un autre pas vers le noircissement total de l'image présentée ! Notre voyageur français fut stupéfait voir cette « *vieille femme en jupe noire* »³. Il ne cherche pas en fait à cacher son "choc" mais, au contraire, il le souligne car son étonnement apparemment fut énorme. Or cette surprise-là n'est-elle pas, en réalité, celle de son lecteur ? Maupassant se dit : « *Une femme ici ! Une paysanne en cette morne contrée* »⁴. C'est vraiment étonnant pour lui, ainsi que pour tout Français, de croire qu'une femme venant de « *Là-bas* » peut supporter ce climat horrible et cette chaleur accablante. Cependant, cette paysanne, que va-t-elle faire dans ces déserts enflammés ? Que va-elle gagner sur cette terre « *stérile et poudreuse* » ?

La réponse se révèle bientôt à notre "Colon"⁵ qui découvre le vrai drame de cette Européenne « *extenuée, s'assit dans la poussière, haletante sous la chaleur torride* »⁶.

(1) Écrits sur le Maghreb, op. cit., p. 54.

(2) Ibid., p. 51.

(3) Ibid.

(4) Ibid.

(5) Le terme "Colon" dans ce chapitre – tout comme celui de Colonisateur –, est employé pour désigner Maupassant, et nous l'avons mis entre deux guillemets parce que notre écrivain n'était pas un vrai colon dans le vrai sens du mot. Cependant, il a bien souvent la même manière de penser que celle du Colonisateur français. Nous parlons donc, à ce niveau, d'une vision et non pas d'un statut.

(6) Écrits sur le Maghreb, op. cit., p. 51.

En pleurant, elle lui raconte ce qui lui est arrivé :

On leur avait promis des terres. Ils étaient venus, la mère et les enfants. Maintenant trois de ses fils étaient morts sous ce climat meurtrier. Il en restait un malade aussi ¹.

Par ailleurs, ce qui accentue assurément l'infériorité de l'Autre, c'est le commentaire – ce petit monologue significatif et chargé de connotation – que le narrateur ajoute à son discours, et à travers lequel il esquisse, devant son lecteur, ce fameux parallélisme : la beauté implicite du Même versus la laideur et le malheur explicites de l'Autre. Il en parle ainsi :

Je n'ai jamais rien vu de plus navrant que cette bonne femme d'Alsace jetée sur ce sol de feu où il ne pousse pas un chou. Comme elle devait souvent penser au pays perdu, au pays vert de sa jeunesse, la pauvre vieille ! ². [C'est nous qui soulignons]

La patrie avec son climat ne se présente-t-elle pas ici, par le biais des termes utilisés que nous venons de souligner, comme un paradis perdu versus un enfer durable ? Supériorité donc versus infériorité ? Cette citation nous conduit, également, au deuxième niveau qu'est l'absence de la verdure dans ces contrées dénudées.

• La mort et la nature

« La métropole ne réunit ainsi que des positivités, la justesse du climat et l'harmonie des sites »³, confirme Memmi. En effet, la nature, la belle nature occidentale avec ses magnifiques paysages verdâtres n'est point présente dans ces pays dominés par ce tyran, sévère et inhumain, qui prive la terre de sa vie et la dévêtit de sa beauté ! Notre voyageur-colonisateur est choqué par « l'absence de toute vie dans certains paysages complètement détruits par le feu »⁴, par cette nudité et cette terre morte. Il ne voit qu'un horizon jaune et plat. Il ne parle, dorénavant, que de cette « affreuse misère du sol dévoré

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 51.

(2) *Ibid.*, p. 52.

(3) *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, op. cit., p. 81.

(4) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., préface, p. 9.

par le soleil »¹.

D'ailleurs, influencé par l'idéologie du racisme colonial, Maupassant n'emploie qu'une seule couleur pour dessiner la figure de cette nature agonisante : le jaune. Cette couleur pâle et mélancolique, qui serre le cœur, ne représente-t-elle pas le symbole du trépas ? De plus, l'auteur, pour hanter son lecteur du fantôme de la mort qui flâne sur cette terre, a recours à la personnification comme procédé, lui permettant ainsi de transformer cet astre en un monstre fait de chair et d'os !

Toute cette contrée est aride et désolée. Le roi d'Afrique, le soleil, le grand et féroce ravageur a mangé la chair de ces vallons, ne laissant que la pierre et une poussière rouge où rien ne pourrait germer (p. 47).

On franchit une forêt pourtant, mais une forêt maigre, pelée, montrant partout la peau de la terre bientôt vaincue (p. 66).

Cette fois il a tout vaincu, tout dévoré, tout pulvérisé, tout calciné, ce feu qui remplace l'air, emplit l'horizon (p. 67).

Il faut avoir vu ce pays pelé, rongé, dénudé (p. 92). [C'est nous qui soulignons in Écrits sur le Maghreb]

Nous constatons qu'il utilise abondamment le champ lexical de la **nudité** pour confirmer les méfaits de ce climat, et montrer à quel point l'absence de toute vie, c'est-à-dire la mort de la nature, est absolument remarquable. Voyons donc, par le biais de quelques citations, comment ce tableau de la mort se dessine !

Nous arrivons à l'Oued-Fallete, au milieu d'une étendue toujours morne et déserte (p. 54) ;

Sur ma gauche un vallon s'ouvre, aride et rouge, sans une herbe ; il s'étend au loin, pareil à une cuve de sable. Mais soudain une grande ombre, lentement le traverse. Elle passe d'un bout à l'autre, tache fuyante qui glisse sur le sol nu. Elle est, cette ombre, la vraie, la seule habitante de ce lieu morne et mort. Elle semble un génie mystérieux et funeste (pp. 66-67) ;

Pays dénudé (p. 92) ;

Les longues plaines nues (p. 103), etc. [c'est nous qui soulignons in Écrits sur le Maghreb]

De même, il minimalise quelquefois l'Autre, en se moquant de lui, pour affirmer la supériorité du Même, surtout au moment où il évoque les forêts et les campagnes arabes !

(1) Écrits sur le Maghreb, op. cit., p. 47.

Il dit :

On traverse une forêt ! Quelle forêt ! Un océan de sable où des touffes rares de genévriers ressemblent à des plantes de salade dans un potager gigantesque ! Désormais aucune verdure, sauf l'alfa (p. 53) ;

Une forêt maigre, pelée (p. 66) ;

Cependant, voici quelques arbres, quelques pauvres arbres (p. 67) ;

La campagne stérile (p. 86) ;

Petites plantes brûlées par le soleil et dures comme du parchemin (p. 101), etc. [C'est nous qui soulignons in Écrits sur le Maghreb]

Passons maintenant au troisième et dernier niveau qui exhibe d'une manière extraordinaire la cruauté dudit climat, et cela à travers les images les plus féroces.

- **La mort et les animaux**

Maupassant s'intéresse ici à établir, à maintes reprises, des comparaisons entre le « *Nous* », vu par le biais des images les plus belles, et l'Autre, vu à travers l'ombre du trépas ; la vie donc versus la mort ! Ce parallélisme a pour objectif d'accentuer, voire d'intensifier la différence et de rendre l'infériorité de l'Autre, de plus en plus, évidente. Nous l'entendons parler de cette absence totale de vie lorsqu'il déclare que :

*Point d'insectes dans cette poussière de terre. Quelques grosses fourmis seulement. Les milles petits êtres qu'on voit chez nous ne pourraient vivre dans cette fournaise. En certains jours torrides, les mouches elles-mêmes meurent [...]. C'est à peine si on peut élever des poules. On les voit les pauvres bêtes, qui marchent, le bec ouvert et les ailes soulevées, d'une façon lamentable et comique*¹. [C'est nous qui soulignons]

Dans cette comparaison, et grâce aux termes utilisés, l'auteur met le climat du Même, vivifiant qui permet à des milliers d'êtres vivants d'exister, en parallèle avec celui de l'Autre, lequel est meurtrier. De plus, nous percevons que les deux pôles de la comparaison sont présents et d'une manière, cette fois-ci, explicite.

D'ailleurs, le narrateur introduit, plus loin, un autre passage qui est aussi révélateur et qui confirme, toujours indirectement, la supériorité du Colonisateur. Il s'adresse à son lecteur Français en lui disant :

(1) Écrits sur le Maghreb, op. cit., p. 67.

Qui ne connaît chez nous, ce premier cri d'oiseau bien avant le jour, dès les premières pâleurs du ciel ; puis, cet autre cri qui répond dans l'arbre voisin ; puis enfin cet incessant charivari de sifflets, de ritournelles repesées, de notes vives, avec le chant lointain et continu des coqs ; toute cette rumeur du réveil des bêtes, toutes cette gaieté des voix dans les feuilles. Ici, rien [...] ; pas un mouvement de vie¹. [C'est nous qui soulignons]

Dans cette description, il débute par l'image joyeuse de « Nous » qu'il dépeint avec des termes mélioratifs qui soulignent la gaieté et la vie. N'oublions pas l'emploi du pluriel et la répétition de « toute » ayant pour but d'embellir ce portrait et d'élargir la conception de ladite vie. Contrairement à cette lumineuse représentation, s'oppose celle de l'Autre médiocre et fort laide. Pour intensifier l'absence de vie dans ces contrées dévorées par le soleil, il met ce niveau sémantique en rapport avec le niveau textuel ! En d'autres termes, pour aborder l'Autre, il n'a recours qu'à un seul mot : « rien ». Cette pauvreté d'expression est en fait un miroir qui reflète le silence régnant dans ces pays, et qui serait dû à l'absence de vie. Ajoutons, l'emploi du singulier « un » ainsi que la négation qui consolident, à leur tour, l'idée présentée.

En effet, notre voyageur-colonisateur ne se limite pas à ce niveau, mais il va jusqu'à mettre en scène la souffrance des animaux agonisant sous l'effet de cette chaleur horrible. Il nous révèle, par ce procédé, la face la plus monstrueuse de la mort causée par ce climat affreux. Il montre la mauvaise influence du soleil brûlant sur les pauvres animaux qui meurent de fatigue et de soif. Ce sujet-du-racisme colonial disperse, ça et là, des images aussi sombres que le trépas. Il s'amuse à « *décrire ces charognes encore "baveuses" et plus ou moins déchiquetées* »², comme le rappelle Brahimi dans sa préface.

Voici un exemple :

Nous rencontrions quelque ossement énorme rongé par les bêtes, cuit par le soleil [...]. C'était parfois un morceau de jambe, [...] de mâchoire, parfois un bout de colonne vertébrale. [...] Les convois laissent en route chaque animal qui ne peut plus suivre, et les chacals n'emportent pas tout. [...] C'était une charogne encore baveuse malgré la chaleur, vernie par le sang pourri³.

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 79.

(2) Ibid., préface, p. 8.

(3) Ibid., p. 104.

Puis, vient, sous les yeux du lecteur Français, le portrait le plus abominable :

Quelques heures après, [...] contre le ciel impitoyablement féroce. Un autre corps gisait là [...], je vis se dresser la tête d'un chameau agonisant. Il était là, sur le front, depuis deux ou trois jours peut-être, mourant de fatigue et de soif [...] Et lui, nous entendant venir, avait levé sa tête [...]. Son front, rongé par l'inexorable soleil, n'était qu'une plaie, coulait [...] Il ne poussa pas un gémissement, ne fit pas un effort pour se lever [...] ayant déjà vu mourir ainsi beaucoup de ses frères dans ses longs voyages à travers les solitudes ¹.

En réalité, il nous paraît clair que notre voyageur, jusqu'à maintenant, ne fait que tracer, indirectement, les lignes qui constituent la condamnation de l'Autre. Or, ce qui le confirme, c'est l'aveu fait à Gisèle D'Estoc, son amie, lors de la rédaction d'une des lettres qu'il envoie de ces colonies. Il lui dit alors : « *J'ai connu le grand désespoir blanc du désert* »².

Nous remarquons qu'il a révélé, plus d'une fois, son choc et sa stupéfaction à l'égard de cette différence ; cependant, c'est la première fois qu'il déclare ouvertement et explicitement son désespoir. Comme ce terme est fort significatif ! Il n'a même pas dit déception mais désespoir ! Pourquoi donc a-t-il choisi ce mot-clef ? Ne veut-il pas dire à son lecteur que cette altérité sera, à tout jamais, l'obstacle insurmontable qui sépare le Même inférieur de l'Autre supérieur, « *cette infranchissable et secrète barrières que la nature incompréhensible a verrouillée entre les races* »³ ? Ce désespoir ne contient-il pas la conclusion de son long discours ?

Cependant, cette image négative du climat autre est-elle réelle ? Si oui, comment donc les indigènes mènent-ils leur vie aisément ? Pourquoi la mort est-elle présentée en tant que telle ? Et pour quelle raison fut-elle associée au climat ?

Pour répondre à ces interrogations, il nous paraît de prime abord important de tenir compte de deux réalités. Premièrement :

Le caractère intellectuel du racisme procède de sa justification par des

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 105.

(2) Ibid., p. 239.

(3) Ibid., p. 220.

*raisons pseudo-scientifiques. Il se réfère à une généralisation par induction d'observations qui, comme nous l'avons dit, demeurent isolées et disparates. Le nerf de cette généralisation consiste à imputer l'infériorité des autres races*¹.

Donc, un exemple ne signifie pas le tout ! Deuxièmement, « *il y a sans doute chez Maupassant un masochisme personnel qui trouve ici son compte, en même temps que son goût du macabre et son obsession de la mort* »², affirme Denise Brahimi. Ce pessimisme obsessionnel est soutenu aussi par Albert-Marie Schmidt qui dit à propos de Maupassant :

*Il se retrouve bientôt au fond de l'enfer d'une angoisse désespérée. Celle-ci provient surtout du sentiment villonesque que la mort ronge la vie. Non seulement elle la grignote lentement, savamment, mais elle travaille à lui donner une apparence funèbre [...] autant d'emblèmes du trépas [...]. Si riche soit le pessimisme de Maupassant*³.

Alors, avec un homme qui souffre d'une telle obsession, peut-il jamais être objectif dans son rapport à l'Autre ? N'était-il pas hanté par ce fantôme – la mort – même dans sa société ? L'infériorité donc du climat autre est-elle une réalité ? Un cliché ? Ou bien une de ses hallucinations obsessionnelles ?

(1) *Racismes, antiracismes*, sous la direction de André Bêjin et Julien Freud, Librairie des Méridiens, Paris, 1986, p. 19.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., préface, p. 8.

(3) *Maupassant*, op. cit., p. 75.

2. Les mauvaises mœurs et la conduite malsaine de l'Arabe

On leur attribue souvent des propensions à la criminalité ou des "mœurs spéciales". On les accuse volontiers de tendances au viol ou à la pédérastie¹. [C'est nous qui soulignons]

Dans cette partie, nous allons aborder d'autres aspects de la prétendue infériorité de l'Arabe présentés par Maupassant : en l'occurrence, les mauvaises mœurs et la conduite malsaine de l'Arabe. Ces nouveaux éléments sont carrément efficaces et jouent un rôle important dans le dénigrement de l'Autre. De là, vient leur importance !

D'ailleurs, le voyageur-colonisateur a recours, plus particulièrement dans cette partie, à deux procédés en relation directe avec l'idéologie du racisme-colonial. D'un côté, la **généralisation** puisque « *chaque défaut, réel ou supposé, de l'accusé, est étendu à tous ses semblables ; [...] l'accusé est condamné au nom d'un défaut collectif, sous-entendu* »². Et de l'autre, la **justification** "réaliste" comme il le prétend. Il continue également à opposer le Même *civilisé*, toujours apprécié et préféré, à l'Autre *barbare* et maladroit afin d'accentuer la différence entre eux et, par la suite, insister sur l'infériorité du dernier.

Passons maintenant à l'analyse détaillée.

Les mauvaises mœurs

Nous savons que le Colonisé est souvent perçu, selon l'idéologie en question, en tant qu'inférieur à son Colonisateur car il « *ne reconnaît pas seulement l'Autre comme autre, dans son identité, mais le traite en groupe inférieur et dénaturé* »³. Memmi soutient ce discours en déclarant que « *les gens d'ici, les mœurs de ce pays, sont toujours inférieurs* »⁴.

(1) *Le racisme et les racismes, Dossiers l'essentiel*, Association Chronique Sociale de France Pour la recherche et la formation, n° 15 Juillet-Septembre 1972, p. 16.

(2) *L'homme dominé*, op. cit., p. 199.

(3) *Racismes, antiracismes*, op. cit., p. 19.

(4) *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, op. cit., p. 87.

De plus, ce dominant « trouvera dans l'infériorité supposée d'autrui une raison de plus de s'estimer soi-même »¹. Soulignons ici l'adjectif « supposée » qui est fort révélateur puisqu'il introduit le soupçon à l'égard de la véracité de ladite infériorité qui peut être une simple réflexion de la conception adoptée et non pas de l'être même.

En réalité, le sujet-du-racisme colonial, comme nous l'avons montré, cherche toujours et à tout prix à maximaliser la différence dévalorisée, « réelle ou imaginaire », de l'Arabe. N'oublions pas de mettre la conjonction « ou » en rapport avec l'adjectif « supposée » ! Nous nous intéresserons ici à développer deux caractères négatifs soi-disant propres au dominé : le vol et le mensonge.

L'Arabe est un voleur

L'écrivain des *Écrits sur le Maghreb* affirme que « qui dit Arabe dit voleur sans exception »². Alors, il associe, à tout jamais, ce caractère à l'Arabe non pas comme personne mais comme communauté :

*La démarche raciste [qui] comporte ainsi un effort de généralisation, de totalisation : de fil en aiguille, c'est toute la personnalité de la victime, qui est ainsi caractérisée ; ce sont tous les membres de son groupe social qui tombent sous le coup de l'accusation*³.

Par ailleurs, nous le voyons tenir le même discours lorsqu'il ajoute : « Ils passent [...] leur vie à se voler entre eux »⁴ ; et, plus loin, il confirme à son lecteur français la même idée en déclarant que « les Arabes, par toute l'Algérie, se volent les uns les autres »⁵. Soyons très attentifs à l'emploi de l'article défini « les » ainsi que celui du présent de l'indicatif.

En fait, notre voyageur-colonisateur qui se veut objectif voire réaliste et non

(1) *Le racisme*, « Que sais-je ? », op. cit., p. 117.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 82.

(3) *L'homme dominé*, op. cit., p. 198.

(4) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 88.

(5) *Ibid.*, p. 118.

point raciste ne se contente pas seulement d'évoquer ce discours en tant que tel, mais il l'enrichit, de plus, par des justifications ayant pour objectif d'assurer que ce qu'il révèle est une description réelle du Colonisé. Or, est-ce là vraiment la vérité de l'Arabe ? Ou n'est-ce pas là plutôt un cliché puisque « *les préjugés [...] s'accompagnent de justifications d'aspect rationnel* »¹, déclare Pierre-André ? Voyons donc ce que ce voyageur présente comme arguments, afin de prouver son accusation.

Il dit : « *Voici donc comment les choses se passent* »². Il se présente alors en tant qu'avocat qui se prépare à mettre entre les mains des juges les preuves de la condamnation du Colonisé qui sont, en même temps, celles qui assurent sa supériorité et son règne. Il commence son plaidoyer ainsi :

*Le caïd s'adresse à un chef de fraction et réclame cette redevance de ses hommes. Pour s'exempter de cet impôt et de cette corvée, le chef de fraction paye. Le caïd empoche et s'adresse à un autre qui souvent aussi s'exonère de la même façon. Enfin il faut bien que l'un d'eux s'exécute. Si le caïd a un ennemi, la charge tombe sur celui-ci, qui procède, vis-à-vis des simples Arabes, de la même façon que le caïd vis-à-vis des cheiks. Et voilà comment un impôt qui ne devrait pas coûter plus de vingt à trente francs à chaque tribu, lui coûte quatre à cinq cents francs invariablement*³. [C'est nous qui soulignons]

D'ailleurs, le Colonisateur soutient son discours par un autre passage qui est évidemment au détriment de l'Arabe. Se voulant plus réaliste, il donne tantôt des indications spatio-temporelles tantôt des renseignements concernant les choses volées. Il affirme que :

*Il n'est point de nuit où on ne nous signale vingt chameaux volés à droite, cent moutons à gauche, des bœufs enlevés auprès de Biskra, des chevaux auprès de Djelfa. Les voleurs restent toujours introuvables. Et pourtant, il n'est pas un officier de bureau arabe qui ignore ou va le bétail volé. Il va chez cet agha qui sert de receleur à tous les bandits du désert. Les bêtes envolées sont mêlées à ses immenses troupeaux ; il en garde une petite partie pour prix de sa complaisance, et rend les autres au bout d'un certain temps*⁴. [C'est nous qui soulignons]

(1) Pierre-André TAGUIEFF, *Le racisme, La force du préjugé, Essai sur le racisme et ses doubles*, Editions de la Découverte, Paris, 1988, p. 243.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 82.

(3) Ibid., p. 82.

(4) Ibid., p. 118.

Nous percevons, à ce propos, que l'écrivain n'emploie que le présent pour raconter ce qui aurait dû se passer. Pour quelle raison n'a-t-il pas utilisé le passé que ce soit le passé composé, le passé simple ou l'imparfait ? En fait, l'emploi du présent de l'indicatif, ainsi que celui de l'article défini « *les* », mentionné tantôt, ont pour but de montrer que la totalisation est un mouvement qui est « *également étendu dans le temps : dans le passé et dans l'avenir* »¹. Ajoutons, l'impact qu'exerce la répétition du syntagme propositionnel « *de la même façon* », ainsi que l'emploi des adverbes « *aussi, souvent, toujours* » qui renforce, une fois de plus, son hypothèse.

En effet, le fait de figer le caractère de l'Autre, de le fixer et de l'étendre dans le temps est un procédé qui conduit, bel et bien, à représenter l'Arabe de la manière la plus sombre. Cela parce qu'avec cette immobilité, il n'y aura « *pas d'espoir de changement, [et] pas [non plus] de salut à attendre* »².

De plus, le sujet-du-racisme affirme l'éternité de ce défaut par cette proposition : « *Et il est impossible encore de changer cela, pour une infinité de raisons* »³. Mais pourquoi cette insistance sur l'impossibilité d'un changement ? Que veut-il prouver par cette parole ? Ne cherche-t-il pas, comme l'admet l'idéologie en question, à mettre cette impossibilité en parallèle avec celle de tout rapprochement entre dominant et dominé ? N'aspire-t-il pas, conséquemment, à figer à jamais le statut de l'Autre dans une infériorité immorale ? Sommes-nous en présence, comme le dit Memmi, d'un « *itinéraire qui va de la simple accusation au mythe* »⁴ ?

Être voleur constitue-t-il vraiment une différence qui distingue le Colon bien "noble" de son dominé supposé "criminel" ? Néanmoins, n'est-il pas aussi un voleur cet « *étranger, venu dans un pays par les hasards de l'histoire, [...] a réussi non seulement à se faire une place, mais à pendre celle de l'habitant, à s'octroyer des privilèges*

(1) *L'homme dominé*, op. cit., pp. 199-200.

(2) *Ibid.*, p. 200.

(3) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 82.

(4) *L'homme dominé*, op. cit., p. 200.

étonnants au détriment des ayants droits »¹ ? Cet « usurpateur » du « colonialisme [qui] refuse les droits de l'homme à des hommes qu'il a soumis par la violence, qu'il maintient de force dans la misère et l'ignorance, donc, comme dirait Marx, en état de "sous-humanité" »², n'est-il pas aussi criminel comme l'Arabe qu'il prétend dénoncer ? Où est donc la différence ? Et à quoi est due l'infériorité supposée de l'Autre ?

L'Arabe est un menteur

Dans l'analyse de ce deuxième élément – auquel Maupassant accorde une place importante et lui consacre des pages assez nombreuses –, nous remarquons que le sujet-du-racisme colonial continue avec la même stratégie : généralisation et justification.

Nous le voyons accabler l'Autre par une série de défauts qui, à ses yeux, lui sont propres, et qui se présentent comme les caractéristiques les plus fidèles pour définir l'Arabe. Il prononce son discours avec une sûreté absolue comme si ce qu'il disait était, sans le moindre doute, la vérité.

Il débute presque souvent son plaidoyer par une introduction puis, il présente les preuves. Il commence ainsi par ces propositions : *« Ils apportent des réclamations invraisemblables, car nul peuple n'est chicaneur, querelleur, plaideur et vindicatif comme le peuple arabe »³*. Puis, il ajoute avec plus de précision : *« Quant à savoir la vérité, quant à rendre un jugement équitable, il est absolument inutile d'y songer »⁴*. Ensuite, lui, se voulant objectif, il donne la raison de ce phénomène qui paraît, aux yeux de son lecteur, assez logique : *« Chaque partie amène un nombre fantastique de faux témoins qui jurent sur les cendres de leurs pères et mères, et affirment sous serment les mensonges les plus effrontés »⁵*.

Après cette partie introductive, il se lance dans une argumentation – soutenue par

(1) *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, op. cit., p. 34.

(2) Ibid., p. 23.

(3) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 86.

(4) Ibid.

(5) Ibid.

les exemples les plus convaincants – visant à prouver la justesse de ses accusations. Ce colonisateur ainsi que tous les partisans de cette idéologie, « *presque toujours, [...] donnent une explication de leurs gestes et de leurs paroles, qu'ils affirment ne pas relever du racisme* »¹. Sachons que lorsque l'auteur dit « *voici quelques exemples* », cela a pour but d'exhiber que ce vice est fort répandu entre les habitants de ces pays dits primitifs, et que ce qu'il évoque n'est en fait qu'un échantillon. Autre procédé de totalisation !

Passons alors aux exemples présentés.

À travers le premier, il met en question l'équité des juges arabes. Ces gens supposés être responsables de maintenir la justice égalitaire entre les indigènes, sont des voleurs par excellence ! Comment donc peut-on s'attendre d'un tel peuple qu'il soit sincère et honnête si son idéal n'est pas fidèle à la loi et que ses actes ne s'appliquent point à la règle ? Il affirme que « *la vénalité de ces magistrats musulmans est proverbiale et nullement usurpée* »². Le narrateur raconte les détours dont se sert ce faux juge afin de tromper les gens et de les exploiter :

Un cadi [...] fait appeler un Arabe et lui adresse cette proposition : "Tu me donneras vingt-cinq douros et tu m'amèneras sept témoins qui déposeront par écrits, devant moi, que X... te doit soixante-quinze douros. Je te les ferai remettre." [...] Alors le cadi appelle X... et lui dit : "Tu me donneras cinquante douros et tu m'amèneras neuf témoins qui déposeront que B... (le premier Arabe) te doit cent vingt-cinq douros. Je te les ferai remettre" ³.

Alors, avec un peuple comme celui-ci où chacun est un voleur, les deux Arabes acceptent volontiers la proposition et font exactement ce que le cadi leur a demandé. Le jour arrive et les deux hommes se présentent devant lui en amenant chacun ses témoins recommandés. Et puisque ce cadi est fort "juste" et bien "honnête", il fait payer à chacun sa dette due à l'autre ! Alors, qui va enfin de compte gagner ? Bien sûr, le cadi puisque : « *la part du magistrat est donc soixante-quinze douros (trois cent soixante-quinze*

(1) *L'homme dominé*, op. cit., p. 207.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 86.

(3) Ibid.

francs), *prélevés sur ses deux victimes* »¹ ! Faisons très attention au taux d'échange que notre écrivain utilise et qui souligne, par la suite, à quel point cet homme n'a pas de conscience puisqu'il accepte de faire payer à ces gens toute cette somme d'argent ! Mais, tant pis pour eux puisqu'ils n'ont pas refusé, dès le début, cette duperie.

Par ailleurs, notre voyageur-colonisateur, avant même d'aborder le second exemple, efface tout doute en déclarant que « *le fait est authentique* ». Il affirme, par ce propos, la grande différence entre les mœurs du dominant et celles du dominé. De là, l'infériorité de l'Arabe est assurée. De plus, et pour souligner conséquemment la supériorité du Même, il oppose la complaisance de l'Arabe à l'égard du vice au refus total du Français de permettre une telle action immorale. Cette distinction ne se voit-elle pas clairement à travers ce commentaire : « *Et cependant l'Arabe ne s'adresse presque jamais au juge de paix français, parce qu'on ne peut pas le corrompre, tandis que le cadi fait ce qu'on veut pour de l'argent* »² ?

En ce qui concerne le deuxième exemple « *de la fourberie arabe* », c'est justement ce qui se passe dans une tribu située près de Boghar. L'histoire racontée par le narrateur nous montre comment les Arabes peuvent facilement mentir sans jamais se soucier des dégâts que peuvent courir leurs victimes. Ils ne s'intéressent qu'à leur propre profit ! Voici le récit de l'accident :

« *Un assassin est commis. On soupçonne un Arabe, mais les preuves manquent. Il y avait dans cette tribu un pauvre homme nouvellement venu d'une tribu voisine [...] Un témoin l'accuse de meurtre. Un autre témoin suit le premier, puis un autre. Il en vint quatre-vingt-dix avec les affirmations les plus précises. L'étranger fut condamné à mort et exécuté. On reconnut ensuite l'innocence du décapité* »³.

Mais pour quelle raison ont-ils menti en poussant un innocent vers la mort ? La réponse à cette interrogation donnée par le narrateur est vraiment choquante puisque « *les*

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 87.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

Arabes avaient simplement voulu se débarrasser d'un étranger qui les gênait, et empêcher un homme de leur tribu d'être compromis ! »¹. Quelle fraternité !

Quant au troisième exemple, nous constatons que le sujet-du-racisme colonial dévalorise de plus en plus l'Autre en évoquant, cette fois, un cas bien révélateur. Il s'agit d'un Arabe qui demande la permission d'entrer à l'hôpital français. Au moment de la consultation, l'officier perçoit une plaie « horrible » faite depuis longtemps et aussi un énorme trou dans le dos « *en face du premier, au centre d'une grosseur aussi volumineuse qu'une tête d'enfant* »². Alors, après avoir vu les symptômes aussi clairs que le jour, le diagnostic est le suivant : « *Cet homme avait reçu manifestement un coup de fusil et la charge, entrée sous la poitrine, était sortie par le dos, en broyant deux ou trois côtes* »³. Entendons maintenant la réponse de cet homme qui est aussi bizarre que son caractère : « *Mais il nia avec énergie, prosterna et jura que "c'était l'œuvre de Dieu"* »⁴. Quel mensonge !

Le dernier exemple est proche du précédent et la réponse de l'Arabe est alors la même : « *IL leva la main et jura par la mémoire de ses ancêtres que "c'était l'œuvre de Dieu"* »⁵. Etant choqué par cette capacité incomparable de falsifier les réalités, notre écrivain conclut par une moquerie qui accentue ce défaut tout en se distanciant de cet Autre coupable : « *En vérité le Dieu des Arabes accomplit des œuvres bien singulières* »⁶ !

En réalité, le fils des Colonisateurs, pour amplifier ce défaut et l'en accuser toute la communauté arabe, ne se contente pas seulement d'évoquer les hommes, mais il va encore plus loin en ajoutant la femme dans ce tableau noir et dégoûtant. Par cette

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 87.

(2) Ibid., p. 88.

(3) Ibid.

(4) Ibid.

(5) Ibid., p. 89.

(6) Ibid.

nouvelle étape, il maximalise, de plus en plus, ladite altérité. Maupassant révèle à son lecteur l'immoralité supposée de la maîtresse indigène Allouma. Celle-là ne répond pas directement aux questions posées par son maître Auballe. C'est pourquoi, il lui « fut impossible de savoir pourquoi elle était venue, dans quelle intention, sur quel ordre, depuis quand, ni ce qui s'était passé entre elle »¹ et Mohammed, son serviteur. Le narrateur explique cette attitude : « Elle comprit qu'il fallait parler et me conta son histoire, ou plutôt une histoire, car elle dut mentir d'un bout à l'autre, comme mentent tous les Arabes, toujours, avec ou sans motif »². Ici, nous percevons que le partisan de l'idéologie en question généralise : elle (Allouma) est menteuse parce qu'elle est simplement Arabe.

Finalement, il synthétise en confirmant à quel point ce vice est répandu parmi ces contrées désertiques :

C'est là un des signes les plus surprenants et les plus incompréhensibles du caractère indigène : le mensonge. Ces hommes [...] sont menteurs dans les moelles au point que jamais on ne peut se fier à leurs dires [...] Il faut avoir vécu parmi eux pour savoir comment le mensonge fait partie de leur être, de leur cœur, de leur âme, est devenu chez eux une sorte de seconde nature, une nécessité de vie »³.

Dans ces propositions, la distinction entre le Même « on » et l'Autre « ils » se fait clairement. Le Colonisateur tient son Colonisé à l'écart ; cet éloignement va, évidemment, de pair avec la position inférieure attribuée à l'Autre. En effet, le sujet-du-racisme colonial fait de son mieux pour mettre l'accent sur deux conceptions complémentaires : l'infériorité de l'Arabe due à sa différence mal vue et l'impossibilité d'un rapprochement entre dominant et dominé. De là que la supériorité du Colonisateur soit dorénavant assurée et que « l'iniquité absolue de la colonisation »⁴ soit légitimement validée.

Or, pour prouver cela, il s'intéresse à élargir à tout prix cet écart, « réel ou

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 217.

(2) Ibid., p. 219.

(3) Ibid.

(4) *L'homme dominé*, op. cit., p.61.

imaginaire », au détriment de sa victime tantôt par la généralisation tantôt par les justifications. Rappelons-nous que ce qu'il propose comme argument n'est en fait qu'un échantillon comme nous l'avons mentionné plus haut. À ce propos, pourrions-nous croire à l'infériorité de l'Arabe ? Ce voyageur-colonisateur, pour accomplir « *la lente et inexorable destruction du Colonisé* »¹, n'a-t-il pas recours consciemment à des procédés qui peuvent complètement changer la réalité de l'Autre ? N'est-il pas, lui, l'être prétendu supérieur, un menteur par excellence ? Pourrions-nous donc accepter l'hypothèse présentée par Memmi pour qui « *l'accusation serait le plus souvent hâtive et injuste* »² ?

La conduite malsaine de l'Arabe (Prostitution / homosexualité)

En réalité, nous percevons que l'idéologie en question part souvent d'une différence ou plus, sur laquelle le sujet-du-racisme colonial (et/ou le Colonisateur) peut facilement déposer son interprétation déjà construite dans l'imaginaire collectif des partisans de cette conception. Il a donc besoin de cette altérité pour que son discours soit justifié objectivement comme il le prétend, et par cela il peut facilement échapper à toute accusation de racisme !

Mais s'il n'y a pas de différence ? Il l'invente sûrement ! L'auteur de *L'homme dominé* nous le dit clairement : « *L'utilisation de la différence est nécessaire dans la démarche raciste [...]. Si la différence manque, le raciste l'invente ; si la différence existe, il l'interprète à son profit* »³. Alors, dans ces deux cas, la représentation de l'Autre s'éloigne de la réalité de l'être puisque le "Colon" ne « *reconstruit [qu'] un colonisé suivant ses vœux* »⁴.

Dans cette sous-partie, nous nous intéresserons à analyser un autre trait qu'est la

(1) *L'homme dominé*, op. cit., p. 61.

(2) *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, op. cit., p. 49.

(3) *L'homme dominé*, p. 197.

(4) *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, p. 55.

conduite malsaine de l'Autre, présenté par Maupassant en vue de défaire entièrement ledit portrait. Nous nous interrogerons également sur la véracité des différences supposées par le sujet du racisme tout en prenant en considération la définition du *Petit Robert* du verbe *mentir* : « *Faire un mensonge, affirmer ce qu'on sait être faux, nier ou taire ce qu'on devrait dire* » ; ainsi que la remarque de Flaubert : « *Il ne dit pas toute la vérité, ce qui est une façon de mentir* ». [C'est nous qui soulignons]

Voyons maintenant comment notre écrivain parle de cette conduite malsaine qui se voit à travers deux éléments : la prostitution et l'homosexualité.

La prostitution

La débauche ou bien la prostitution est fortement dénoncée par Maupassant qui s'en sert pour rendre encore plus négatif le portrait du dominé. Ce caractère immoral, reconnu à l'Autre, représente la preuve de son infériorité. Le voyageur-colonisateur parle en fait de ce vice comme étant l'essence de l'être arabe ; comme s'il n'existait que sur ces contrées ! Il se place, par-là, hors de ce cercle suspect et méprisable. D'ailleurs, pour renforcer cette idée, il ne manque jamais de montrer à son lecteur son étonnement et son dégoût à l'égard de cette conduite mal vue.

En effet, comme tout Colonisateur, et pour aggraver le portrait du Colonisé, l'écrivain recourt souvent à la généralisation afin d'augmenter autant que possible la distance qui le sépare du dominé. Il dit : « *La ville arabe d'Alger est pleine d'agitations nocturnes* »¹. Puis, plus loin il ajoute : « *Et les maisons de plaisir clandestines, pleines de rumeurs, sont si nombreuses qu'on ne marche guère cinq minutes sans en rencontrer deux ou trois* »². Nous remarquons que l'accent est mis, dans cette proposition, sur la fréquence de ce phénomène qui se reflète par le biais de l'adverbe d'intensité « *si* », de l'adjectif « *nombreuses* », de la négation absolue « *ne...guère* » et de la préposition « *sans* ». N'oublions pas l'emploi de la conjonction « *ou* » avec les nombres « *deux* » et

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 151.

(2) *Ibid.*, p. 65. [C'est nous qui soulignons]

« trois ». Il lui suffirait de dire simplement « sans en rencontrer une » pour marquer à quel point ces maisons sont si abondantes dans ces pays, mais il choisit de préférence ce procédé afin de noircir davantage le portrait qu'il fait de l'Autre.

Par ailleurs, nous constatons que « *cet abaissement du colonisé, qui doit expliquer son dénuement, sert en même temps de repoussoir à la positivité du colonialiste* »¹. De là vient l'importance, selon la démarche raciste, d'« *opposer irrémédiablement les deux figures, la sienne tellement glorieuse, [à] celle du colonisé tellement méprisable* »², affirme Memmi.

Le narrateur, tenant compte de l'efficacité de cette procédure, se met donc à établir des comparaisons au détriment de l'Arabe. Il révèle à son lecteur comment la différence s'esquisse entre le Même et l'Autre :

*La liberté des mœurs, l'épanouissement, en pleine rue, d'une prostitution innombrable, joyeuse, naïvement hardie, révélant tout de suite la différence profonde qui existe entre la pudeur européenne et l'inconscience orientale*³. [C'est nous qui soulignons]

Faisons très attention au jeu de mots employés à ce propos par Maupassant. Les termes apparemment mélioratifs, utilisés pour désigner le Colonisé, ne connotent aucun sens positif ! Ils évoquent et soulignent, au contraire, l'impudeur et l'« inconscience » qui s'étalent sur la place publique sans poser le moindre problème. Ce qui prouve cette hypothèse, c'est justement le commentaire que l'écrivain introduit après cette déclaration : « *N'oublions pas qu'on interdit dans les mêmes rues, depuis peu d'années seulement, les présentations de Caragousse, sorte de Guignol* »⁴. Quelle morale ! Ces gens fort pieux interdisent l'exposition de ce Caragousse « dans les mêmes rues » là où ils permettent cependant ouvertement la débauche ! Notre voyageur n'a donc pas raison de se moquer d'une telle contradiction si sarcastique ? Ne présente-t-il pas préalablement les prétextes assez logiques de son accusation sous-jacente ?

(1) *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, op. cit., p. 87.

(2) Ibid., pp. 75-76.

(3) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 137.

(4) Ibid.

De plus, le narrateur ne se contente pas de cette argumentation mais il ajoute un autre indice qui condamne sûrement l'Autre et glorifie, de plus en plus, le Même. Il raconte à son lecteur français comment les Arabes ne ferment pas seulement les yeux sur ce vice, mais l'encouragent plutôt davantage. Stupéfait, il lui dit :

J'avais été frappé par la finesse et l'éclatante blancheur de ce frêle petit Arabe [...] et, comme je m'étonnais qu'on le laissât ainsi roder, à cet âge, au milieu des courtisanes, on me répondit : "C'est le plus jeune fils du bach'agha. Il vient ici pour apprendre la vie et connaître les femmes !!!" Comme nous voici loin de nos mœurs françaises !¹.

En réalité, ce dominant, qui accable le dominé de toutes ces accusations pour mieux exhiber sa différence inacceptable et encadrer son infériorité indiscutable, est censé être bien loin de cette conduite dénoncée. Toutefois, nous le voyons fréquenter ces mauvais lieux ! Il lui est arrivé une fois d'entrer dans trois maisons à la suite et en une seule nuit. Le narrateur dit :

Le soir de ce même jour un fonctionnaire français [...] m'offrit de me faire pénétrer dans quelques mauvais lieux de plaisirs arabes (p. 150).

Et on nous fit entrer chez les Juives qui dansaient la "danse du ventre" [...]. On me fit entrer ensuite dans le logis de grandes courtisanes arabes (p. 151).

Pourquoi donc ce Français, présumé scrupuleux et consciencieux, accepte-t-il d'entrer dans de tels endroits ? L'altérité, à ce niveau, est-elle une réalité ? Ou bien un mensonge ?

La prostitution en effet n'est pas une conduite propre à l'Arabe comme le prétend notre voyageur-colonisateur. Elle fut, au contraire, très répandue en France, et Maupassant qui se veut innocent et/ou supposément "pur" est reconnu pour ses relations interrompues avec ce type de femmes. Dahhan, entres autres, dans Guy de Maupassant et les femmes, le présente ainsi :

Dès son adolescence, Maupassant consacra aux filles et aux prostituées la majeure partie de son argent de poche. Il connut les filles de Fécamp, bien sûr. Celles du Havre, où il avait été passer son bac et fêter son

(1) Écrits sur le Maghreb, op. cit., p. 80.

succès... au bordel. Et dès son arrivée à Paris bien sûr -1869- Guy fréquente les "petites dames" de la rue Richer – Les Folies Bergères – et celles du "Moulin de la Galette" ¹. [C'est nous qui soulignons]

Alors, la fréquence de ce vice qui se voit à travers l'énumération consciente de différents endroits, soulignés plus haut, confirme qu'il ne s'agit pas du tout de différence entre Français et Arabe puisque la débauche est présente aussi bien dans les deux contrées. Alors, pour quelle raison notre écrivain-voyageur occulte-t-il cette réalité ? Pourquoi fait-il semblant d'être choqué à l'égard de cette immoralité qui pourrait être beaucoup plus répandue chez lui que chez ce peuple colonisé ? Comment peut-il parler de la prostitution comme d'une chose dévalorisée et inacceptable chez l'Arabe, alors qu'en France cette pratique est fort répandue, et que lui-même fréquente souvent ces lieux ? Ce silence, en fin de compte, « *est-ce vertu réelle [du Même] ou volonté de ne pas soupçonner la femme de César [l'Européenne] ?* »².

De plus, notre écrivain comme nous l'avons déjà mentionné, est plutôt misogyne ; ce qui prouve pourquoi « *la plupart des femmes qu'il connut étaient des femmes faciles, des prostituées, des femmes vénales qu'il fréquentait par besoin* »³. Cependant, ce coureur de jupon « *aima trop de femmes et vit trop souvent les femmes comme objets sexuels et méprisables : prostituées, filles faciles [...] maîtresse d'un jour* »⁴. Nous savons également que les protagonistes de ses romans ainsi que de ses nouvelles sont presque souvent des femmes de plaisir. Donc, le fait d'aborder cette question⁵ dans ses *Écrits sur le Maghreb* et de l'associer seulement à l'Arabe, en s'en distanciant par son silence, ne reflète-t-il pas ses intentions bien racistes¹ ? Le fait de nier et de cacher une part de la réalité n'est-il pas un mensonge fait volontiers pour noircir le portrait de l'Autre et, par contraste, idéaliser celui du Même ?

(1) *Guy de Maupassant et les femmes*, op. cit., p. 90.

(2) *La femme au temps des colonies*, op. cit., p. 30.

(3) *Guy de Maupassant et les femmes*, op. cit., p. 32.

(4) *Ibid.*, p. 209.

(5) Le fait d'évoquer des prostituées dans ses écrits est aussi normal que le thème de la mort que nous venons d'analyser tantôt. Mais ce qui pose le problème, c'est qu'il associe ces éléments à l'Autre pour noircir son portrait ; ce qui reflète conséquemment ses intentions bien racistes.

L'homosexualité

L'homosexualité est en fait le pire de tous les éléments constituant négativement le portrait du Colonisé car elle représente l'Arabe comme dénaturé, voire déshumanisé. De même, si nous regardons de plus près, nous remarquons que le racisme, révèle Taguieff,

*[...] consiste à interpréter la distinction entre Nous et Eux [...] comme une distinction entre deux espèces humaines, la première espèce – celle de l'énonciateur de la distinction – étant jugée plus humaine que la seconde, voire la seule véritablement humaine des deux*².

Le but visé est donc d'écarter l'Autre du plan humain réservé uniquement au Même. Or, pour le réaliser, « nous y retrouvons un processus [...] nécessairement un noircissement du Colonisé. [...] Le métropolitain [...] se construit un portrait du Colonisé suivant les schèmes colonialistes courants »³. Voyons alors comment notre écrivain brosse, avec les couleurs les plus sombres, le tableau de ce dénaturé !

Nous percevons que le sujet du racisme colonial débute son discours par une allusion reflétant ce vice et cela au moment où il raconte ce qui se passe avec Blas Rojo, un jeune espagnol qui fut sauvé grâce à sa beauté. Il dit à son lecteur :

[...] une troupe d'Arabes se jeta sur eux. Les Espagnols n'avaient qu'un fusil ; ils se rendirent ; ils furent néanmoins massacrés, à l'exception de Blas Rojo, épargné sans doute à cause de sa jeunesse et de sa bonne mine. On sait que les Arabes ne sont point indifférents à la beauté des hommes »⁴. [C'est nous qui soulignons]

Remarquons que le procédé de généralisation, établi par le biais de l'article défini « les » au pluriel et du présent de l'indicatif « sont », est encore en marche puisque « l'accusation raciste, portée contre les colonisés, ne peut être que collective, et tout

(1) Notre voyageur-colonisateur, pour élargir la différence entre l'Autre et le Même, passe ce qui est commun chez lui sous-silence comme la prostitution et le lesbianisme. Par ce mutisme, il apparaît comme s'il n'était (personnellement) jamais impliqué dans des affaires pareilles, et comme si sa propre société était "trop" loin de toutes ces accusations. Par ce silence, il se distancie – lui et sa communauté -, de cette immoralité. De là s'affirme une fois de plus sa supériorité !

(2) *Le racisme, La force du préjugé, Essai sur le racisme et ses doubles*, op. cit., p. 62.

(3) *L'homme dominé*, op. cit., pp. 73-74.

(4) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 58.

colonisé sans exception doit en répondre »¹.

De même, nous le voyons, à côté de cette technique, se servir d'une autre qu'est la justification voire l'argumentation « *pseudo-scientifique* » ayant pour but d'échapper à toute censure. Comment alors ce procédé s'applique-t-il ? Le sujet du racisme colonial commence en effet par exhiber la différence, vraie ou supposée, qui sépare le dominé de son dominant et place ce premier en bas de l'échelle. En établissant cette distinction, il se distancie de cet Autre mal vu ; façon sous-jacente de confirmer la supériorité de l'énonciateur. Il dit :

Cette question de mœurs m'amène à un sujet bien difficile. Nos idées, nos coutumes, nos instincts diffèrent si absolument de ceux qu'on rencontre en ces pays [...]. On rencontre ici à chaque pas ces amours antinaturels entre êtres du même sexe². [C'est nous qui soulignons]

Le voyageur-colonisateur brosse excellemment les touches qui laissent voir l'écart irrémédiable entre **Nous** et **Eux**. Cette discrimination se fait grâce au choix conscient des termes employés ; les adjectifs « *difficile, antinaturels* », les adverbes « *absolument, si* » et le verbe « *diffèrent* ». Ajoutons, l'effet de la répétition de l'adjectif possessif « *nos* » qui consolide l'idée présentée et tient le locuteur toujours dans une position fort privilégiée. N'oublions pas le rôle du syntagme adjectival « *à chaque pas* » qui a pour effet de maximiser ce "vice" et de faire voir sa présence partout.

Ensuite, pour se faire objectivement réaliste, il recourt, cette fois, à une méthode assez "maline" ; c'est le fait de ne pas se retirer entièrement de la scène, de ce cercle vraiment suspect. Il s'y mêle non pas pour se mettre sur un même pied d'égalité avec l'Autre, mais pour l'enfoncer, une fois de plus, dans l'abîme ! En fait, il s'engage dans ce procès nullement par honnêteté, mais au contraire pour confirmer l'immoralité du dominé. Cela se fait ainsi : minimaliser le défaut du Colonisateur afin de maximaliser conséquemment celui du Colonisé. Entendons donc son plaidoyer :

(1) *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, op. cit., p. 92.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 73.

Souvent dans l'histoire, on trouve des exemples de cette étrange et malpropre passion à laquelle s'abandonnait César, que les Romains et les Grecs pratiquaient constamment, que Henri III mit à la mode en France et dont on suspecta bien des grands hommes. Mais ces exemples ne sont cependant que des exceptions d'autant plus remarquées qu'elles sont assez rares. En Afrique cet amour amoral est entré si profondément dans les mœurs que les Arabes semblent le considérer comme aussi naturel que l'autre¹.

Il met alors toute l'histoire européenne d'un côté et celle de l'Afrique de l'autre. Et malgré les variétés d'exemples donnés aussi claires que le jour, il les considère comme des exceptions ! Est-il donc logique de considérer comme exceptionnel un défaut partout présent dans l'Histoire, et de généraliser ainsi sur la base de quelques cas individuels ? Ne généralise-t-il pas en disant l'Afrique, sachons qu'il n'a visité que l'Afrique du Nord ? Ses jugements ne reposent-ils pas sur des clichés et des idées stéréotypées ? Cette pratique répandue chez l'Autre et ce rarissime chez le Même sont-ils enfin réels ? Ou mensonges ?

Puis, notre voyageur se met dans la peau d'un psychologue et commence à s'inquiéter de ce fait. Soucieux, il se pose cette question : « *D'où vient cette déviation de l'instinct ?* »². En effet, cette interrogation, comme nous la percevons, ouvre une porte par laquelle il entre dans le vif du sujet. Il révèle, après cela, les raisons derrière cette conduite malsaine et qui se résument ainsi :

La rareté des femmes séquestrées par les riches qui possèdent quatre épouses légitimes et autant de concubines qu'ils en peuvent nourrir [...] L'ardeur du climat, qui exaspère les désirs sensuels [...] Sorte de tradition des mœurs de Sodome, une hérédité vicieuse chez ce peuple nomade, inculte, presque incapable de civilisation, demeuré aujourd'hui tel qu'il était aux temps bibliques³.

Le fils des conquérants, en réalité, ne manque jamais d'exploiter chaque élément en vue de rabaisser le statut de l'Arabe ; « *non seulement il établit la discrimination fondamentale entre colonisateur et colonisé, condition sine qua non de la vie coloniale,*

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 73.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

mais il en fonde l'immutabilité »¹! Nous le voyons se déplacer de ce cercle qu'est l'homosexualité pour, d'une part, attaquer implicitement la religion islamique qui permet la polygamie, et d'autre part pour accuser ce peuple "non civilisé" d'être en retard. Or, cette pétrification ou ce retard correspond-il/elle vraiment à la culture du dominé? Ou bien n'est-ce là qu'un préjugé du Colonisateur ayant pour but de maintenir l'infériorité de l'Autre?

Après cela, viennent en dernier rang les exemples concrets qui illustrent son plaidoyer et confirment, par la suite, son hypothèse. Il ne rate en fait aucune occasion qui s'offre à lui pour aplatir ladite altérité; cela se voit clairement à travers la phrase introductive qui précède justement les exemples: « *Oserai-je citer quelques exemples récents et bien caractéristiques de la puissance de cette passion chez l'Arabe* »².

L'emploi de l'adjectif « *récents* » – que nous venons de souligner –, n'est-il pas un moyen efficace pour dire, sous-entendu, qu'il y a d'autres exemples anciens qu'il ne va pas citer? N'est-ce pas là une manière de confirmer que ce "défaut" est bien ancré dans la nature de l'Arabe depuis très longtemps? Cette méthode est, de même, renforcée par les commentaires qu'il insère entre les exemples mentionnés comme: « *De pareils faits sont très fréquents* (p. 74); [...] *Il est encore d'autres faits fort communs et tellement ignobles que je ne puis rapporter ici* (p. 75) ».

Passons maintenant aux exemples qui sont au nombre de trois.

Le premier est celui du petit nègre d'Algérie travaillant autrefois dans *le hammam*. Après avoir passé quelque temps dans la métropole, il revient encore une fois en Afrique. Or, un jour, un assassinat abominable fut découvert; les cadavres des deux soldats indigènes furent trouvés égorgés dans une caserne. D'ailleurs,

[...] *l'enquête démontra bien vite que le meurtrier n'était autre que l'ancien employé du hammam, qui, du même coup, avait tué ses deux amants.*

(1) *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, p. 93.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 73.

Des relations intimes s'étant établies entre ces hommes qui s'étaient connus par lui, il avait découvert leur liaison, et jaloux de tous les deux, les avait égorgés¹.

Le second drame, comme l'appelle notre l'écrivain, est celui d'un « *jeune Arabe de grande tente* [qui] *était connu dans toute la contrée pour ses habitudes amoureuses qui faisaient aux Oulad-Naïl une déloyale concurrence* »². Ce jeune homme fut étranglé, « *le corps nu et la tête voilée* », par ses propres frères car il refusa d'obéir à leur exigence d'abandonner, dans un délai de huit jours, ce « *commerce* ». Est-ce au nom de la vertu que ces hommes ont tué leur frère ? La réponse, selon lui, serait que « *ses frères lui reprochèrent plusieurs fois non pas ses mœurs, mais sa vénalité* »³ !

Le troisième est l'histoire de Mohammed, l'ordonnance du lieutenant. Ce « *jeune cavalier arabe* » fut envoyé par l'officier de spahis afin de servir le lieutenant français. Le dernier l'accepta chez lui « *à l'essai* ». Le neuvième jour, cependant, la surprise fut énorme parce que le lieutenant trouva dans sa maison encore quatre spahis en train d'exécuter les tâches à la place de son ordonnance ; or celui-ci, fumant une cigarette, était alors couché sur un tapis ! Qui les a envoyés ? Et pourquoi ? Voici alors l'explication faite par un de ces spahis :

Mon lieutenant, c'est le lieutenant indigène qui nous a envoyés [...]. Il nous a dit : "Allez vous-en chez le lieutenant et faites-moi tout l'ouvrage de Mohammed. Mohammed ne doit rien faire, parce que c'est la femme du lieutenant " ⁴.

Par ailleurs, notre voyageur-colonisateur pour se tirer de ce jeu soupçonneux et pour souligner de nouveau l'écart insurmontable qui le sépare de l'Arabe – la différence si remarquable entre le lieutenant français et l'indigène –, il introduit tout de suite la punition que ce dernier avait subi par faute d'avoir même pensé à dépasser ce fossé qui le sépare de son maître ! Le narrateur dit : « *Cette attention délicate coûta d'ailleurs à l'officier indigène deux mois d'arrêts* »⁵.

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 74.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

(4) Ibid., pp. 74-75

(5) Ibid., p. 75.

Ajoutons, pour terminer, sa conclusion qui ne laisse apparaître aucun doute car elle se veut, bel et bien, une preuve justifiant son accusation. Il déclare en affirmant que :

Ce qui prouve combien ce vice est entré dans les mœurs des Arabes, c'est que tout prisonnier qui leur tombe dans les mains est aussitôt utilisé pour leurs plaisirs. S'ils sont nombreux, l'infortuné peut mourir à la suite de ce supplice de volupté¹. [C'est nous qui soulignons]

Nous percevons que le partisan de l'idéologie raciste coloniale ne cherche ici qu'un seul but ; celui de prouver que « *ce vice est entré dans les mœurs des Arabes* ». En d'autres termes, il ne s'occupe que de pousser l'infériorité du Colonisé à son paroxysme, et cela, comme nous l'avons déjà mentionné, par le biais de la généralisation et de l'immuabilité.

Toutefois, cette conduite amoralisée, ce "vice" tant dénoncé est-il (elle) présenté (e) comme une différence réelle qui distingue le Colonisateur de son Colonisé ? L'infériorité de l'indigène est-elle une réalité ? Ou plutôt un mythe colonial ? Sachons, que cette différence-là est première puisqu'elle est le pilier fondamental sur lequel l'infériorité de l'Autre est présumée.

Or, pour répondre objectivement à ces interrogations, il nous paraît essentiel de révéler la réalité du Même qui a été cachée par le Colonisateur. Cela va évidemment nous permettre de savoir si le Colonisé est vraiment inférieur à cause de sa différence abominable ou bien à cause de son existence en tant que dominé. Cette réalité en fait se voit à deux niveaux : le général et le particulier ou plutôt le personnel.

En ce qui concerne **le général**, nous trouvons que cette « *étrange et malpropre passion* », n'est pas seulement répandue dans ces contrées désertiques, mais aussi dans la métropole et parmi les Français ; ces gens prétendus supérieurs². Cet amour soi-disant

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 75.

(2) Le lesbianisme était répandu, comme nous venons de mentionner, en France. Il y avait même beaucoup d'écrivains qui s'intéressaient à ce sujet comme « *Verlaine pour ses Amies, Baudelaire en 1856 pour ses Femmes damnées, René Maizeroy pour Les deux amies* ». De même pour les peintres qui « n'hésitaient pas à représenter l'amour de deux femmes (Dahhan, *Guy de Maupassant et les femmes*, op. cit., p. 62).

antinaturel se voit, à ce niveau, non pas entre des hommes mais entre des femmes. Dahhan nous déclare que « *le lesbianisme était effectivement répandu et relativement bien toléré sous le Second Empire, peut-être moins sous la Troisième République [...]. Beaucoup de ces dames s'y adonnaient qui par goût, qui par curiosité* »¹. Faisons très attention aux termes que nous venons de souligner !

Cette hypothèse est également soutenue par Frédéric Martel qui affirme la gravité de ce phénomène en disant que « *si l'homosexualité féminine a paru longtemps moins choquante que celle des hommes, c'est parce qu'on l'a entourée de silence* »². Est-il alors vrai que « *la délicatesse, la finesse, la propreté intellectuelle [...] nous préservent des habitudes et des contacts répugnants* »³ ? Pourquoi donc le Colonisateur passe-t-il cette réalité sous silence ? Pour quelle raison va-t-il jusqu'à la nier complètement ? Est-ce seulement pour trouver une différence et garder par là sa supériorité ?

Quant au niveau **personnel**, voici la surprise fort choquante. Ce Colonisateur, censé être trop loin de cette affaire répugnante « *eut pourtant deux amis homosexuels dans sa vie : Swinburne et Lorrain* »⁴, affirme Dahhan. De plus, son amie Gisèle d'Estoc, « *cette sphinge, cette androgyne, cette bisexuelle, sûrement perverse et sans retenue morale* »⁵, est bien connue pour être une lesbienne ! Cette femme "suspecte", révèle l'auteur de *La vie érotique de Guy de Maupassant*, « *venait de fuir Nancy, à la suite d'un "scandale", sa liaison avec une de ses jeunes amies, Marie-Edmée* »⁶. En bref, « *oui, Gisèle aimait les femmes [...] autant qu'elle aimait les hommes* »⁷.

Or, cet homme qui va lui-même jusqu'à « *satisfaire la double nature de sa jeune*

(1) *Guy de Maupassant et les femmes*, op. cit., p. 62.

(2) *Encyclopædia Universalis en ligne*, Frédéric Martel.

(3) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 73.

(4) *Guy de Maupassant et les femmes*, op. cit., p. 60.

(5) Ibid., p. 112.

(6) *La vie érotique de Guy de Maupassant*, op. cit., p. 114.

(7) Ibid., p. 115.

maîtresse et lui "procurer" des femmes »¹, peut-il, en fin de compte, accuser l'Autre d'un tel vice ? Est-il légitime pour un homme aussi "libertin" que Maupassant de parler négativement de l'homosexualité ? Ce portrait sombre et dégoûtant du dominé coïncide-t-il avec l'essence même de l'être arabe ? Ces « *jugements péjoratifs portés en bloc et avec une légèreté extrême sur les prétendus "inférieurs" [...] sales, ignorants, incultes, menteurs, incapables de se "débrouiller" tout seul et de s'élever socialement* »², représentent-ils justement et uniquement l'Arabe ? Et, ce tableau fort idéalisé du dominant reflète-t-il sincèrement la réalité ?

* * * * *

Dans ce chapitre, nous avons abordé la deuxième facette de l'image de l'Autre qu'est l'infériorité et cela selon l'idéologie du racisme colonial. Nous avons également montré les procédés auxquels avaient recouru le Colonisateur en vue de prouver la bassesse du Colonisé, afin de le maintenir à tout jamais en bas de l'échelle.

Cette infériorité, comme nous venons de le mentionner, est souvent basée sur une différence réfutée, réelle ou supposée, qui distingue le Français de l'indigène. Ce portrait mythique abominable du dominé n'est en fait qu'une manière, entre autres, de confirmer indirectement la supériorité du dominant et, par conséquent, la légitimité de ses actes. Nous pourrions donc conclure que les mécanismes de l'idéologie en question qu'est le racisme colonial se résument, comme l'explique Memmi, en une seule proposition : « *Dans tous les cas, le mécanisme reste le même : une caractérisation, vraie ou fausse, de la victime, tente d'expliquer, de justifier l'attitude et la conduite à son égard de l'accusateur lui-même* »³. [c'est nous qui soulignons]

La représentation péjorative du Colonisé, cette mise en œuvre d'un racisme colonial, s'avère de la sorte une façon de légitimer la colonisation. Cette image négative

(1) *La vie érotique de Guy de Maupassant*, op. cit., pp. 117-118.

(2) *Le racisme et les racismes, Dossiers l'essentiel*, op. cit., p. 16.

(3) *L'homme dominé*, op. cit., p. 201.

de l'Autre, primitif et sauvage, est-elle cependant conforme à la réalité ? Ou bien, ne s'agit-il que d'un cliché, ou d'un mythe ? pouvons-nous, en fin de compte, dire avec Jennifer Yee que :

Le roman colonial semble au contraire soumis à un moule romanesque si figé et si stéréotypé que les seules traces authentiques de la confrontation avec l'Autre que l'on y trouve ne reflètent que les difficultés inhérentes à sa connaissance¹?

(1) *Clichés de la femme exotique*, op. cit., p. 17.

Troisième chapitre

La compassion envers l'Autre et l'anticolonialisme

« Mais cette manière de pousser les autres vers le néant, de les faire refluer plus loin, de s'abattre sur eux ou de frapper à leur porte, est-ce autre chose que la conquête militaire, l'expansion impérialiste des Européens »

(Todorov, Nous et les autres, p. 187)

« Les raisons de la conquête coloniale sont politiques et économiques, plutôt qu'humanitaires ; s'il faut lui chercher un principe général unique, ce serait le nationalisme – lequel, comme l'avait bien vu Rousseau, est incompatible avec l'humanisme »

(Todorov, Nous et les autres, p. 105)

« Maupassant a établi, pièce par pièce, le dossier de la colonisation [...] Il a osé se faire l'avocat de l'Arabe contre le colon en des pages accablantes et fortement documentées, sûr de son diagnostic le plus souvent [...] Courageux il n'a point souhaité éluder les problèmes les plus irritants : méconnaissance d'un pays immense par ceux-là mêmes qui devraient le connaître parfaitement, rapports de haine entre colonisateurs et colonisés »

(Gérard Delaisement, Maupassant et l'écriture, p. 56)

Si le Colon, dans le deuxième chapitre, cherche à prouver la valeur de son projet colonial dit réformateur et civilisateur, le sujet-de-l'anticolonialisme révèle par contre, dans ce chapitre, le vrai visage du colonialisme et dénonce ses méfaits et la cruauté de son système abusif. Maupassant dans ses *Écrits sur le Maghreb* donne en fait priorité à cette question qu'il développe avec minutie. Sachant la réalité de la pensée impérialiste qui prédomine sa propre société, il ne manque pas de dévoiler courageusement les vraies intentions bien matérialistes des Colonisateurs. Ces derniers, comme nous le verrons, ne cherchent pas du tout l'intérêt de leurs sujets mais leurs propres profits et à tout prix !

Débarquant en 1881 pour la première fois en Algérie, notre écrivain se présente dorénavant comme un journaliste en mission politique. *Le Gaulois* lui confie en effet la charge de faire une enquête sur la rébellion du fameux Bou-Amama, « *marabout de la tribu des Ouled Sidi Cheikh qui depuis deux ans déjà soulevait les tribus nomades du sud-oranais contre la domination française* »¹. Cependant, Maupassant le journaliste est avant tout un Français, fils des colons conquérants. Il se nourrit bon gré mal gré des préjugés idéologiques constituant la base d'une communauté impérialiste. Ces conceptions tendent en réalité à déformer le portrait de l'Autre dominé, afin de légitimer les ambitions nationalistes de la métropole, voire l'agression coloniale. Notre journaliste part donc avec un bagage de clichés et d'idées stéréotypées de cet Arabe révolté, sanguinaire, paresseux et déraciné, à qui s'oppose un Français généreux et noble ; un justicier civilisé. Va-t-il donc faire son enquête selon ce discours biaisé ? L'Arabe sera-t-il jugé selon cette perception ?

En fait, ce chroniqueur, cet avocat du colonisé refuse fermement, comme Segalen entres autres, de se mettre

[...] *dans la situation de l'observateur extérieur, décrivant et jugeant selon les normes intellectuelles et esthétiques qui sont celles de la société dont il est issu. C'est de l'intérieur, en se dépouillant de sa propre culture et se substituant lui-même à ses héros, qu'il entend pénétrer l'âme d'un peuple et retracer sa déchéance*², affirme Raoul Girardet.

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., préface, p. 5.

(2) *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, op. cit., p. 237.

Il s'arrache volontiers de son milieu sociopolitique pour se planter dans celui de l'Autre. Maupassant (le journaliste) se libère alors des menottes qui l'attachent à la pensée commune de la société française pour pouvoir regarder objectivement et le dominé et le dominant. De là, la question du colonialisme pourrait être élaborée selon la réalité actuelle et non pas selon des arrières-plans préétablis. Toutefois, le portrait de l'Autre opprimé est-il considéré comme un miroir qui reflète le statut de l'Arabe en particulier ou bien celui de tout Colonisé ? De plus, sa critique est-elle faite en vue de réclamer les droits de l'Autre ou pour accuser, plutôt, le Même ?

Dans les pages qui viennent, nous nous intéresserons à élaborer la troisième et dernière facette de l'image de l'Arabe ; celle qui est esquissée, cette fois, par le sujet de l'anticolonialisme. De ce fait, nous comptons élaborer notre analyse en trois parties : 1) la définition du système colonial ; 2) ses méfaits et, finalement ; 3) son échec en parallèle avec la réaction du dominé.

1. La définition du système colonial

Nous savons que « *la France a dominé l'Algérie pendant un siècle, et l'ensemble de l'Afrique du Nord pendant un demi-siècle* »¹, déclare Henri de La Bastide. Dépourvus de toute liberté, les indigènes de ces contrées se trouvent alors opprimés sous la domination de la métropole tout au long de cette période inoubliable, ancrée pour toujours dans leur triste mémoire. Or, comment ce système colonial s'articule-t-il sous l'hégémonie française ? En effet, Maupassant (le journaliste) nous présente à travers ses écrits une image claire et nette de la situation vécue sur ces terres vaincues. Il « *put aborder le système colonial dans sa réalité quotidienne* »². Ces chroniques ainsi que ses nouvelles et ses lettres regroupées dans l'œuvre sur laquelle nous travaillons, nous donne en fait une idée précise sur la nature de ce système, ses stratégies et ses fondements. Les notes inscrites par notre sujet-de-l'anticolonialisme nous permettent bel et bien d'arriver à une équation qui définit en gros l'essence de ce projet impérialiste :

Colonialisme = Exploitation + Obligation + Ignorance

En réalité, ces trois termes (exploitation/obligation/ignorance) se présentent à nos yeux en tant que mots-clés qui résument brièvement ce que c'est que la colonisation française. Ces substantifs fort révélateurs désignent les caractéristiques les plus éminentes de ladite conquête. De ce fait, nous nous contenterons dans cette partie de définir le système colonial justement selon ces trois éléments.

L'exploitation

Nous remarquons que notre chroniqueur a amplement parlé de cette caractéristique lors de son discours antimilitariste, auquel il consacra des pages bien

(1) Henri de La Bastide, *Maghreb, Tunisie Algérie Maroc*, Horizons de la France, Paris, 1973, p. 13.

(2) *Lettres d'Afrique*, préface, p. 10.

« *accablantes* »¹. Il ne manque pas en effet de souligner à maintes reprises ce caractère pervers du Colonisateur, l'avidité sans limite de ce cupide qui, au nom de sa supériorité prétendue, se considère comme étant le seul digne de toute richesse et de tout respect, ce qui le pousse aveuglement à dépouiller le Colonisé, à l'exproprier en toute occasion.

En réalité, Maupassant « *le chroniqueur s'éleva contre la fausse idée de la "fierté nationale"* »² et se mit à dévoiler la réalité du colonialisme français. Il débute son discours par un fait qui, malgré sa futilité comme le journaliste l'avoue, résume l'histoire de l'Algérie et de la colonisation. Il raconte à son lecteur ce qui s'est passé avec le cireur des chaussures. Ce jeune « *mauricaud* » vint vers notre chroniqueur, assis devant un café, pour cirer ses bottines qui devinrent, après les avoir frottées pendant un quart d'heure, plus luisantes qu'une glace. Or, quand Maupassant lui donna les deux sous, cet indigène resta accroupi et ne bougea pas. Étonné de sa réaction, celui-ci lui demanda de s'en aller. Mais, ce jeune Arabe « *ne répondit point, ne remua pas, puis tout à coup, saisissant à pleins bras sa boîte à cirage il s'enfuit de toute vitesse* »³. Mais pourquoi ce pauvre a-t-il agit de cette façon ? Voici la suite de l'histoire :

*Et j'aperçus un grand nègre de seize ans qui se détachait d'une porte où il s'était caché et s'élançait sur mon cireur. En quelques bonds il l'eut rejoint, puis il le gifla, le fouille lui arracha ses deux sous qu'il engloutit dans sa poche et s'en alla tranquillement en riant, pendant que le misérable volé hurlait d'une épouvantable façon*⁴.

Ce petit fait bien significatif nous explique, en effet, la vraie stratégie du Colonisateur, sa conduite indigne et méprisante à l'égard du Colonisé. L'étranger, étant plus puissant, dépouille forcément l'indigène et le laisse dans sa misère⁵. Il vit

(1) À la lumière de l'idéologie raciste coloniale, nous avons montré – dans le deuxième chapitre –, comment Maupassant avait mal interprété l'Autre. Or, dans ce chapitre et sous l'influence de l'anticolonialisme, nous allons étudier l'image de l'Arabe broyée par Maupassant l'antimilitariste qui lutte féroce contre les injustices coloniales.

(2) *Lettres d'Afrique*, préface, op. cit., p. 28.

(3) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 44.

(4) Ibid.

(5) Nous analyserons avec plus de détails dans la deuxième partie du chapitre les méfaits du colonialisme.

« *tranquillement en riant* » alors que l'autre « *hurlait* » amèrement ! Cette attitude du vainqueur, « *cette hiérarchie qui s'établit* » rend notre journaliste de plus en plus outré. Lui, fils des Colons, n'a jamais peur cependant d'exprimer sa révolte contre cette violation des droits, son indignation vis-à-vis de l'injustice de ses semblables. « *J'étais indigné* » ; cet aveu sincère révèle, bel et bien, à son lecteur, ses sentiments les plus profonds qu'il ne cherche point à cacher.

Après cette anecdote fort révélatrice qui met le lecteur français dans le bain, l'avocat du dominé commence dès lors à entrer dans le vif du procès. Il se charge d'exhiber les indices qui condamnent assurément le Colonisateur et prouve sa culpabilité impardonnable. Sachons que son plaidoyer n'est pas de ce type douteux qui manque de fidélité ; il est au contraire, basé sur des arguments justifiés et bien documentés. Le sujet-de-l'anticolonialisme parle en fait ouvertement de ce gouvernement qui, « *afin de favoriser l'établissement des Européens, emploie vis-à-vis des Arabes, des moyens absolument iniques* »¹. Voyons donc comment notre avocat procède afin de prouver la criminalité du Colonisateur français.

En réalité, nous percevons qu'il commence d'abord par exposer, à son lecteur, le problème essentiel, le vrai drame causé par les conquérants métropolitains qu'est la spoliation des terres. Il affirme brièvement que « *dans toute cette contrée fertile, la lutte est terrible entre l'Européen et l'indigène pour la possession du sol* »². Remarquons que le choix du substantif « *lutte* » ainsi que l'emploi de l'adjectif « *terrible* » ont pour objectif de montrer à quel point le Colonisateur, cet être impitoyable est avide d'exproprier l'Autre, de lui arracher, contre son gré, sa propre terre !

Ensuite, pour maintenir le dominant toujours dans l'accusation, notre défenseur se met dès lors à prouver, d'une manière pragmatique, la justesse de son hypothèse prononcée tantôt. Il révèle à son lecteur les multiples procédés auxquels le vainqueur a

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., préface, p. 22.

(2) Ibid., p. 113.

volontiers recours pour s'emparer sauvagement des terrains fertiles de l'Arabe, le pauvre dominé. Or, avant de démarrer, et pour préparer son lecteur aux scandales qu'il va lire, le chroniqueur insère une sorte d'introduction ayant pour but d'atténuer le choc que peut causer la lecture de semblables réalités si honteuses, faites malheureusement par le Même, par ce Français qui est censé être un « *justicier légitime* ». Il lui dit : « *Voici les différents systèmes employés pour chasser et spolier les misérables propriétaires indigènes* »¹.

Faisons très attention alors au choix des termes soulignés (c'est nous qui soulignons) qui accentue une fois de plus l'agression du métropolitain et affirme également son statut en tant que violateur des droits des autres. Ajoutons, le rôle que joue le pluriel dans la confirmation de la cupidité de cet étranger, de l'insatisfaction de cet impérialiste qui ne se lasse jamais de trouver de nouveaux moyens pour dépouiller de plus en plus l'indigène. Entrons maintenant dans les détails.

En effet, Maupassant (le journaliste) se contente de mettre, sous les yeux de son lecteur français, deux méthodes que le Colonisateur applique pour occuper la terre arabe et pour assurer son profit au détriment évidemment de l'indigène. En ce qui concerne la première, il dit :

Un particulier quelconque, quittant la France, va demander au bureau chargé de la répartition des terrains une concession en Algérie. On lui présente un chapeau avec des papiers dedans, et il tire un numéro correspondant à un lot de terre. Ce lot, désormais lui appartient. Il part. Il trouve là-bas, dans un village indigène, toute une famille installée sur la concession qu'on lui a désignée. Cette famille a défriché, mis en rapport ce bien sur lequel elle vit. Elle ne possède rien d'autre. L'étranger l'expulse. Elle s'en va résignée, puisque c'est la loi française. D'autres fois, on s'entend. Le colon européen, effrayé par la chaleur et l'aspect du pays, entre en pourparlers avec le Kabyle, qui devient son fermier. Et l'indigène, resté sur sa terre, envoie, bon an mal an, mille, quinze cents ou deux mille francs à l'Européen retourné en France².

Si nous lisons attentivement cet extrait, nous percevons que l'expropriation de

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., préface, p. 113.

(2) Ibid., pp. 113-114.

l'indigène ne se fait pas à l'improviste ; elle est, au contraire, un projet bien planifié par les pouvoirs les plus hauts de la métropole. La répartition des terres est faite avant même que le Colon ne quitte son pays, comme si ces contrées arabes appartenaient déjà aux vainqueurs. Assuré du privilège que lui réserve la « *loi française* », le dominant met le pied sur le terrain promis et chasse les vrais propriétaires. Les pauvres indigènes se trouvent alors obligés d'exécuter les ordres donnés par le prétendu possesseur. Toutefois, et dans les meilleurs des cas, l'étranger accepte que l'indigène soit son fermier ; cela ne se fait certainement pas par pitié, mais plutôt par envie de réaliser son propre profit puisque la vie sur ces terres lui paraît impossible. Alors, pour ne rien perdre, il choisit cette solution qui lui permet de revenir chez lui tout en conservant sa propriété et, par conséquent, sa part dans les revenus de l'année. Quelle politique ! De là, nous pourrions donc dire que la politique coloniale « *accapare les meilleures terres en rejetant les Algériens vers les terres arides de l'intérieur, ou en les obligeant à travailler au service des colons* »¹.

Quant à la deuxième méthode, notre sujet-de-l'anticolonialisme l'inscrit en effet pour mettre en lumière la véritable réalité du Colonisateur qui n'est pas seulement un spoliateur des terrains mais aussi un voleur par excellence. Il exhibe également les vraies intentions impérialistes de ces gens qui prétendent à la justesse et à la "noblesse" de leur conquête. Or, pour consolider l'impact exercé par son discours, Maupassant (le chroniqueur) a recours à un procédé bien efficace qu'est le dialogue. Mais s'agit-il vraiment de deux personnages qui se parlent ? En réalité, oui et non parce qu'il se met tantôt dans la peau du colonisateur, et tantôt dans celle d'un lecteur naïf qui croit aux motifs vertueux de ladite domination. Il exprime aussi bien l'attitude "réelle" - scandalisée et dénoncée - d'un agresseur exploitant que celle "supposée" morale et fructueuse. Cette contradiction affirme une fois de plus la délinquance de l'Européen. Voyons donc ce qu'il dit :

La chambre vote un crédit de quarante ou cinquante millions destinés à la colonisation de l'Algérie. Que va-t-on faire de cet argent ? Sans doute on construira des barrages, on boquera les sommets pour retenir l'eau, on

(1) Catherine Delacroix, *Espoirs et réalités de la femme arabe*, l'Harmattan, Paris, 1986, p. 51.

s'efforcera de rendre fertiles les plaines stériles ? Nullement. On exproprie l'Arabe. [...] Qu'arrive-t-il ? On dispose de cinquante millions [...] Eh bien, on exproprie les Kabyles au profit des colons inconnus. Mais comment les exproprie-t-on ? On leur paye quarante francs l'hectare qui vaut au minimum huit cents francs. Et le chef de la famille s'en va sans rien dire (c'est la loi) [...] On se dit : " Nous laissons l'indigène dans les parties fertiles tant que nous manquons d'Européens ; puis quand il en vient, nous exproprians le premier occupant. – Très bien. Mais quand vous n'aurez plus de parties fertiles, que ferez-vous ? – Nous fertiliserons, parbleu ! – Eh bien, pourquoi ne fertilisez-vous tout de suite, puisque vous avez cinquante millions ? " [...] chasser l'indigène. Ce qu'on fait ¹. [C'est nous qui soulignons]

Faisons attention à la répétition du verbe « *exproprier* » ainsi qu'à l'emploi du verbe « *chasser* » qui renforcent l'idée de ladite exploitation. En effet, ce parallélisme qui se pose entre ce qu'on attend et ce qui existe actuellement joue un rôle important dans le processus de dévoilement de la réalité coloniale. Ce système excessif a pour but, en premier lieu, de servir les intérêts du métropolitain. De ce fait, nous pourrions affirmer avec Michèle Salinas que

La répartition des terres était désastreuse et hors de tout bon sens : un particulier quelconque, "ruiné, failli, peu honorable presque toujours, mais européen" pouvait acquérir une propriété, ce que ne pouvait obtenir un indigène, pire, s'il était déjà sur une des terres, il ne lui restait plus qu'à partir. Ainsi de nombreux Kabyles chassés de leurs terres fertiles durent émigrer vers le désert, victimes de la plus honteuse des spoliations ².

Par ailleurs, si nous admettons que le projet colonial est véritablement basé sur l'exploitation de l'Autre et que l'intérêt de l'Européen est le seul souci qui compte chez les conquérants, nous n'aurons pas du tout tort de valider le discours de Todorov :

Il n'y a pas lieu de se demander si cette domination est conforme aux intérêts de l'humanité, encore moins à ceux de la population algérienne ; seul compte l'intérêt national ³.

(1) *Espoirs et réalités de la femme arabe*, op. cit., pp. 114-115.

(2) *Lettres d'Afrique*, présentation de Michèle Salinas, op. cit., p. 29.

(3) *Nous et les autres*, op. cit., p. 268.

L'obligation

En réalité, qui dit exploitation voire spoliation dit obligation par excellence car rien ne se fait de bon gré. Le colonisé n'a pas en fait le choix d'accepter ou de refuser, mais il est plutôt obligé d'obéir aux ordres donnés. Tout s'exécute donc selon les commandements du plus fort puisqu'il a le dernier mot. Cette logique unilatérale, nous la voyons appliquée sur tous les niveaux parce que le colonialisme n'existe point hors de ce rapport de force qui se place entre dominant et dominé. Ainsi, pour celui qui, par exemple, est expulsé de sa propre terre, il ne « *lui restait plus qu'à partir* »¹ silencieusement.

Le Colonisateur, qui se croit supérieur, cherche toujours à maintenir son privilège, soutenu évidemment pas « *la loi française* ». Il considère alors l'indigène comme s'il était son esclave qui doit être à tout jamais sujet et nullement maître. Cet autochtone nettement écrasé sous le pouvoir pesant de l'étranger n'a qu'à se soumettre. En effet, notre chroniqueur ne manque pas de souligner à maintes reprises cette caractéristique oppressive du système colonial qui se traduit, comme nous le verrons, différemment. Maupassant (le journaliste), pour affirmer cet aspect immoral, met d'abord l'accent sur un acte qui représente parfaitement la soumission involontaire de l'indigène ; c'est le fait de baiser la main du Colon. Est-ce qu'il le fait par reconnaissance ou plutôt par sujétion ? La réponse à cette interrogation se lit clairement à travers ce passage que le chroniqueur récite à son lecteur :

Puis, il saute à terre d'un bond, et s'avance, respectueux, vers l'officier, dont il baise la main. Quel que soit le titre de l'Arabe, son origine, sa puissance et sa fortune, il baise presque toujours la main des officiers qu'il rencontre ².

En réalité, il nous paraît assez logique que l'Arabe, cet indigène exproprié et chassé de sa terre, n'éprouve aucun sentiment de gratitude envers son "maître". Cependant, s'il baise sa main, cela se fait, sans le moindre doute, contre son gré. Cet acte

(1) *Lettres d'Afrique*, présentation de Michèle Salinas, op. cit., p. 29.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 82.

est vu en tant que signe de résignation voire d'humiliation, car le Colonisateur oblige son sujet de se baisser devant lui. Cette sorte de prosternation n'assure-t-elle pas une fois de plus la supériorité supposée du dominant ? Le métropolitain cherche à démoraliser son sujet, à lui ôter même sa fierté afin qu'il soit à tout jamais en bas de l'échelle. Écraser l'autochtone pour que l'étranger puisse exister est donc la règle d'or qui assure une domination absolue des conquérants.

Nous percevons également que le chroniqueur a bien accentué cette hypothèse, d'une part, par la généralisation qui confirme l'hégémonie indiscutable du vainqueur sur tous les indigènes sans exception. Et d'autre part, par l'emploi de l'adjectif « *respectueux* » qui connote la vraie attitude du dominé ; ce n'est point le respect mais plutôt l'oppression et le mépris. D'ailleurs, cet acte est aussi évoqué dans la nouvelle *Allouma* pour confirmer, encore une fois, la résignation humiliante et involontaire du vaincu. Ce dernier se trouve souvent obligé d'obéir et d'accepter d'être dorénavant inférieur. Auballe, le Colon triomphant dit : « *Elle (Allouma) prit ma main et la baisa, en signe de soumission* »¹.

Le sujet-de-l'anticolonialisme souligne ensuite cette particularité du système colonial - qu'est l'obligation - par le choix conscient du vocabulaire qui renforce excellemment l'idée en question. Les termes employés en fait pour désigner l'Européen appartiennent presque tous aux champs lexicaux de la force et de l'obligation. Citons à titre d'exemples : « *dépouiller, chasser, spolier, exproprier, expulser, forcer, imposées, ...* ». Or, pour évoquer l'indigène, il ne choisit que les termes qui reflètent cet état de soumission comme « *vaincus, résignée, ...* ». Ce paradoxe qui se pose entre le statut humiliant de l'indigène arabe et celui puissant du conquérant français, condamne le colonialisme et confirme par la suite son immoralité.

Par ailleurs, nous remarquons que l'obligation est reflétée aussi à travers le mauvais traitement que subit l'indigène. Le Colon en effet considère son sujet, comme

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 222.

nous venons de le mentionner, en tant qu'esclave. Il le possède alors corps et âme. De là, il l'exproprie, l'humilie, et le frappe aussi si cela est nécessaire ! Toutefois, et face à ce traitement inhumain, le vaincu doit garder silence et ne point s'objecter. Voyons alors l'attitude de chacun d'eux :

Nous entrons. Personne ne bouge. Alors, pour nous asseoir, et selon l'usage, on saisit les Arabes, on les bouscule, on leur rejette de leurs bancs ; et ils s'en vont, impassible ¹.

Ce fait ne résume-t-il pas brièvement la logique coloniale qu'est : « Ôte-toi de la que je m'y mette »² ? Ne reflète-t-il pas l'agressivité des Colons orgueilleux qui utilisent leur force pour obliger les autres à se soumettre à leur domination ? N'oublions pas non plus la fameuse scène d'Auballe le Colon et d'Allouma sa maîtresse. Cette indigène, qui quitta la maison un jour sans prévenir son maître, s'absenta pour environ trois semaines, puis revint sans s'approcher de la maison ! Elle resta sous un arbre, dans l'attente de sa permission pour rentrer. Allons voir la réaction du dominant.

À mesure que j'avançais une colère me soulevait, une envie de frapper, de la faire souffrir, de me venger. Je criai de loin : - D'où viens-tu ? Elle ne répondit pas et demeurait immobile, inerte, comme si elle ne vivait plus qu'à peine, résignée à mes violences, prête aux coups ³.

D'ailleurs, nous trouvons que le sujet-de-l'anticolonialisme, pour soutenir son hypothèse, raconte à son lecteur un autre fait considéré comme symbole de l'obligation et de l'agressivité du vainqueur. Il lui dit :

Je vis un monstrueux crapaud [...] La vilaine bête [...] était venue se heurter à ma figure. Comme vengeance, je le contraignis à fumer une cigarette. Il en est mort d'ailleurs. Voici comment on procède. On ouvre de force sa bouche étroite ; on y introduit un bout du fin papier plein de tabac roulé, et on allume l'autre bout. L'animal suffoqué souffle de toute sa vigueur pour se débarrasser de cet instrument de supplice, puis, bon gré mal gré, il est ensuite contraint d'aspirer. Alors, il souffle de nouveau, enfle, expirant et comique ; et jusqu'au bout il faut qu'il fume, à moins qu'on ait pitié de lui. Il expire généralement étouffé et gros comme un ballon.⁴ [C'est nous qui soulignons]

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 71.

(2) Ibid., préface, p. 23.

(3) Ibid., p. 228.

(4) Ibid., p. 98.

Ce passage nous paraît en réalité fort significatif car il symbolise parfaitement l'obligation dans laquelle vit le colonisé. Les termes soulignés affirment d'une manière claire et nette comment l'indigène est opprimé, voire étouffé. Ce pauvre est « *contraint* » d'exécuter la volonté de son Colonisateur. Il n'a donc pas le choix, même pour sauver sa vie, d'obéir au dominant. Ajoutons, la contradiction entre « *expirant* » et « *comique* » qui révèle à quel point la souffrance du vaincu, causé essentiellement par le métropolitain, ne vaut rien aux yeux de ce dernier. Tout cela prouve que ce projet impérialiste qu'est le colonialisme ne peut nullement exister sans l'oppression et l'obligation de l'indigène exproprié, et que ce système terrifiant et humiliant ne reflète en aucune manière la portée humanitaire supposée par l'offenseur. Passons maintenant au troisième élément.

L'ignorance

Si nous voulons bien déterminer le système colonial français en lui donnant la définition la plus exacte, il nous paraît carrément indispensable de tenir compte d'un autre élément qui est de même importance que les deux précédents. Nous parlons donc à ce niveau de l'ignorance, de cet état négatif dans lequel se trouve le Colonisateur français qui ne cherche jamais à connaître ni son dominé ni les particularités de ses colonies nord-africaines ; ce qui le conduit, par la suite, à faire « *sottise sur sottise et ruine le pays* »¹. Or, c'est le pauvre indigène, enfin de compte, qui en subit toujours les conséquences ! Cette situation inadéquate est due tantôt à l'incapacité du Colonisateur tantôt à son indifférence ; ce qui correspond en fait aux deux faces d'une même médaille : l'ignorance.

L'incapacité du Colonisateur

En effet, cet Européen orgueilleux, qui est censé être bien formé afin de pouvoir administrer le pays et éviter, autant que possible, tout désordre et tout conflit, est cependant la source de toute cette incohérence. Il est incapable de gouverner et d'être en bonne entente avec les indigènes arabes car il n'a même pas le moindre savoir qui lui

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 116

permettrait de cohabiter pacifiquement avec l'Autre. C'est pourquoi il recourt généralement à l'oppression et à l'obligation, comme nous venons de le montrer, pour faire exécuter ses ordres. « *A cette fin, Maupassant entreprend un double combat contre l'ignorance, "mère du mal", source d'abus et [contre] l'incompétence des responsables en place* »¹.

Le sujet-de-l'anticolonialisme ne manque pas, en réalité, de critiquer et de mettre en question l'ignorance du Colonisateur ; « *source d'erreurs, d'incohérence, [et] de maladresses* »². Il ridiculise impitoyablement les dirigeants qui commettent tant de fautes à cause de leur savoir déficitaire. Voyons ce qu'il dit :

*Il faut une connaissance approfondie de chaque contrée pour prétendre la gouverner, car chacune a besoin de lois, de règlements, de dispositions et de précautions totalement opposées. Or, le gouverneur, quel qu'il soit, ignore fatalement et absolument toutes ces questions de détails et de mœurs.*³ [C'est nous qui soulignons]

En effet, le chroniqueur pour amplifier ce défaut, emploie le procédé thèse/antithèse. En d'autres termes, il oppose ce qui devrait être fait (l'état idéal) à ce qui est appliqué sur le terrain (l'état actuel). Ce paradoxe se voit clairement à travers et le choix des termes soulignés au-dessus et par l'emploi du singulier versus le pluriel.

Mais, l'avocat de l'Arabe ne s'arrête pas à ce niveau-là des gouverneurs ; il va, bel et bien, jusqu'à dénoncer l'inconnaissance honteuse des administrateurs censés être les meilleurs connaisseurs de ces colonies. D'ailleurs, et pour insister, une fois de plus, sur cette ignorance, Maupassant (le journaliste) se plaît à présenter son argument par le biais d'un petit jeu de rôle où il se met à la fois dans la peau d'un lecteur naïf qui croit encore à la vertu du système colonial, et dans celle d'un chercheur qui est soucieux de dévoiler la réalité de la situation. Il dit :

[...] ; il [le gouverneur ignorant] ne peut donc que s'en rapporter aux administrateurs qui le représentent. *Quels sont ces administrateurs ? Des*

(1) *Lettres d'Afrique*, op. cit., préface, p. 24.

(2) Ibid., p. 24/25.

(3) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 115.

colons ? Des gens élevés dans le pays, au courant de tous ses besoins ? Nullement ! Ce sont simplement les petits jeunes gens venus de Paris à la suite du vice-roi. Voilà donc un de ces jeunes ignorants administrant cinquante ou cent mille hommes ¹. Quel drame !

De même, il ajoute plus loin cet aveu clair et net qui prouve la criminalité de la colonisation française en tant que système abusif basé sur l'ignorance du dominant, et dont la seule victime est l'indigène. Il affirme : « [...] *nous ne sommes rien, et que nous ignorons tout à fait l'état du pays* »². Comment alors un Colon peut-il gouverner un peuple s'il ne le connaît pas, sinon par la force ? Notre journaliste, lui-même, le déclare ouvertement ainsi : « [...] *ce peuple vaincu [...], à qui nous imposons nos lois, nos règlements et nos coutumes, et dont nous ignorons tout* »³.

L'indifférence du Colonisateur

En fait, qui dit ignorance dit aussi indifférence. Le Colonisateur, ce profiteur qui ne s'occupe dorénavant que de ses propres intérêts, ne pense qu'à soi-même. Il ne s'intéresse point à l'Arabe, cet indigène **inférieur** qu'il considère comme un esclave. Il ne fait pas non plus le moindre effort afin de pouvoir comprendre cet être autre avec qui il vit : « *Il devenait extrêmement curieux de voir l'Arabe à ce moment, de tenter de comprendre son âme, ce dont ne s'inquiètent guère les colonisateurs* »⁴, soutient le sujet-de-l'anticolonialisme. Pourquoi alors le Colon n'est-il point soucieux d'un tel savoir ? Pour quelle raison l'Européen préfère-t-il se maintenir dans l'ignorance ? Tout simplement parce que l'Autre ne vaut rien à ses yeux !

Nous remarquons que le vainqueur, vivant dans un coin quelconque sur cette terre conquise, est indifférent au reste du pays. Citons à titre d'exemple ce que le chroniqueur annonce lors de son discours portant sur les colons d'Alger : « *Il est même assez rare qu'un officier connaisse les trois provinces. Il demeure presque toujours dans le même cercle jusqu'au moment où il revient en France* »⁵. Donc, « [...] *les Français habitant*

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., pp. 115-116.

(2) Ibid., p. 120.

(3) Ibid., p. 220.

(4) Ibid., p. 39.

(5) Ibid., p. 61.

cette ville, ne connaissent absolument rien de tout ce qui se passe à l'intérieur du pays »¹, confirme Denise Brahimi. Ces gens supposés être savants ne connaissent rien et cependant ils sont satisfaits de leur situation. Ils ne font que regarder l'Autre de loin sans s'avancer vers lui. Voyons ce que dit notre chroniqueur :

[...] nous ignorons tout, mais tout, entendez-vous, comme si nous n'étions pas là, uniquement occupés à le [le peuple] regarder depuis bien soixante ans. Nous ne savons ce qui se passe sous cette hutte de branches et sous ce petit cône d'étoffe cloué sur la terre avec des pieux, à vingt mètres de nos portes, que nous ne savons encore ce que font, ce que pensent, ce que sont les Arabes dits civilisés des maisons mauresques d'Alger »².

D'ailleurs, si nous regardons de plus près, nous percevons que l'ignorance du Colonisateur ne reflète pas seulement son indifférence mais aussi sa haine. Le Colon, en réalité, n'aime point l'indigène. Il « *ne voit dans l'Arabe que l'ennemi à qui il faut disputer la terre. Il le hait instinctivement, le poursuit sans cesse et le dépouille quand il peut* »³. Ces rapports, affirme Brahimi, « *[...] ne peuvent être que des rapports de haine, qui s'interdisent toute compréhension* »⁴. Cet indice dévoilé par l'avocat du dominé condamne, une fois de plus, le dominant français et son système, et confirme l'innocence de la victime. Le portrait négatif de l'Arabe commence, dès lors, à s'éclairer ; le Colonisé n'est plus « *impénétrable, inconnu* » parce qu'il l'est vraiment mais plutôt parce que le Colonisateur **raciste** ne veut pas le comprendre et le maintient pour toujours dans l'anonymat. Le vaincu n'est donc pas « *mystérieux* » car il l'est en vérité, mais parce que son vainqueur l'ignore volontairement. Par ailleurs, et avec un système colonial comme celui-ci, à quoi pourrions-nous nous attendre ? Quel sera l'état de l'indigène et du pays colonisé ? Croirons-nous encore à la portée humanitaire et réformatrice du projet impérial français ?

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., préface, p. 12.

(2) Ibid., p. 220.

(3) Ibid., p. 119.

(4) Ibid., préface, p. 12.

2. Les méfaits du colonialisme

Le colonialisme français est un système **injuste** qui n'a causé malheureusement que des méfaits dont avaient longtemps souffert les Arabes des pays Nord africains, et les Algériens en particulier. Nous remarquons que le sujet-de-l'anticolonialisme s'attarde bel et bien sur cette question et lui consacre des pages non négligeables. Pourquoi alors cette préoccupation de prime abord ?

En effet, notre chroniqueur sait parfaitement que « *derrière les données officielles de la III^e République qui tendaient à démontrer le bien-fondé de la politique de l'assimilation se cachait une réalité autre, des causes volontairement ou non écartées, [et] des effets ignorés* »¹. Il prend en considération que la propagande coloniale n'est en fait qu'un mensonge rusé soutenu et diffusé par le Colonisateur afin de légitimer son agression, et de bien dissimuler son crime. L'avocat du dominé n'est pas loin de toutes ces mauvaises intentions émanant de sa propre société impérialiste. C'est pourquoi, il se met à dénoncer courageusement les abus de ce projet barbare et à démentir le portrait dégoûtant et stéréotypé du Colonisé que le Colon français lui a excellemment brossé. Maupassant (le journaliste) est alors soucieux de montrer, à travers les méfaits du colonialisme, les vraies raisons de l'état négatif dans lequel se trouve ce pauvre Arabe. En bref, il essaye de donner une image, plus ou moins réelle du dominé en modifiant ce que les clichés ont dit, et en dévoilant, autant que possible, la véritable réalité de la situation coloniale.

Nous nous intéresserons donc, dans cette partie, à mettre en lumière les conséquences désastreuses de la présence coloniale dans ces contrées, en expliquant le pourquoi des attitudes dévalorisées de l'Arabe telles que le chroniqueur les a bien montrées. Ces dégâts bien graves se voient en fait sur deux niveaux ; d'un côté, l'état de l'indigène et, de l'autre, celui du pays en général.

(1) *Lettres d'Afrique*, préface, p. 24.

L'état de l'indigène

En effet, l'état de l'Arabe indépendant n'est plus celui de l'Arabe colonisé. Si le premier était le propriétaire et le maître par excellence, le second ne l'est plus surtout après avoir été dominé par le Colon français. Le citoyen légitime devient dès lors marginalisé, voire dépourvu de tout droit. Le riche, qui possède des terres et jouit de ses biens, devient en fin de compte déraciné et pire qu'un mendiant. En bref, il devient ruiné !

Le Colonisateur, comme nous l'avons bien montré dans la partie précédente, ne manque pas de dépouiller l'indigène, en toute occasion, sans jamais se soucier de son abominable sort. Ce **voleur** européen ne s'occupe que de ses propres profits et non point de ceux de l'Autre. De plus, il cherche toujours à rendre son image plus brillante que jamais en enterrant volontiers les preuves de sa criminalité ; cela se fait justement par un processus de noircissement du portrait de l'Arabe. Toutefois, le sujet-de-l'anticolonialisme se présente sur les lieux afin de démentir ouvertement les mensonges de l'agresseur, et en révélant l'innocence de la victime. Le Colon accuse souvent l'Arabe d'être paresseux, sanguinaire et déraciné ; cela, pour mieux justifier le projet colonial et légitimer ses objectifs. Or, est-ce vraiment la vérité du vaincu ? L'Autre est-il, par exemple, déraciné parce qu'il l'est en vérité ou plutôt parce que le Français l'a chassé de son propre territoire ? Ce portrait négatif représente-il la réalité de l'Arabe (indépendant) ou bien l'état auquel est arrivé le Colonisé (dominé) ? Autrement dit, cette condition de sujet dépossédé est-elle le reflet de la réalité de l'Arabe ou bien est-elle la conséquence logique de l'exploitation coloniale ?

Être paresseux

En réalité, nous remarquons que le Colonisé est toujours accusé d'être le paresseux par excellence ; l'homme « *pour qui tout travail est déshonorant* »¹. Pourquoi

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 109.

alors le dominant européen insiste-t-il sur ce défaut ? Tout simplement parce que « rien ne pourrait mieux légitimer le privilège du colonisateur que son travail ; rien ne pourrait mieux justifier le dénuement du colonisé que son oisiveté »¹, déclare Memmi. C'est pourquoi « le portrait mythique du colonisé comprendra donc une incroyable paresse. Celui du colonisateur, le goût vertueux de l'action »².

D'ailleurs, pour affiner cette hypothèse, revenons donc aux *Écrits sur le Maghreb* pour voir comment le Colon justifie son action à partir de cet argument "rusé". Nous remarquons, en effet, que Maupassant (le sujet-du-racisme colonial)³ dénonce la paresse de l'Arabe (colonisé) en se moquant de sa logique « fataliste ». Il accentue le défaut de l'Autre spécialement en le mettant en parallèle avec le dynamisme absolu de l'Européen. Il dit :

Le sillon de l'Arabe n'est point ce beau sillon profond et droit du laboureur européen, mais une sorte de feston qui se promène capricieusement à fleur de terre autour des touffes de jujubiers. Jamais ce nonchalant cultivateur ne s'arrête ou ne se baisse pour arracher une plante parasite poussée devant lui. [...] Pourquoi prendre cette peine, faire un geste, un effort de plus, augmenter d'une fatigue, si légère soit-elle, la besogne indispensable ? Chez nous, le paysan, rageur, jaloux de la terre plus que de sa femme...⁴.

Ce paradoxe – entre Arabe et Européen – condamne, une fois de plus le dominé et prouve la justesse de l'acte colonial supposé être fait pour des fins bien fructueuses. Or, ce que nous révèle le sujet-de-l'anticolonialisme va complètement à l'encontre de cette vision. Il dévoile la vraie situation du pauvre vaincu qui n'a plus rien à faire après avoir été exproprié et chassé de sa propre terre. L'avocat de l'Arabe commence d'abord par souligner que « ce peuple n'est point commerçant ni industriel, il n'est que cultivateur »⁵. Cette confirmation a pour but de dénier, d'une manière sous-jacente, le propos du Colon prononcé ci-dessus. Par ailleurs, si ce « cultivateur » se trouve soudainement ruiné,

(1) *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, op. cit., p. 99.

(2) Ibid.

(3) La paresse est un des défauts stéréotypés que le sujet-du-racisme colonial reconnaît chez l'Autre, mais nous ne l'avons pas élaboré pour ne pas dépasser les limites. Cet aspect jugé précédemment "négatif", sera revu – comme nous le verrons – autrement à la lumière de l'idéologie anticolonialiste.

(4) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 161.

(5) Ibid., p. 114.

expulsé de sa terre et dépourvu de son travail, qu'est-ce qui lui reste donc à faire après cela ? Pourrions-nous admettre par-là que la paresse du dominé n'est qu'un prétexte ? Cet état négatif n'est-il pas la conséquence de l'avidité et de l'exploitation du Colonisateur ?

Être sanguinaire

L'Arabe est un homme **barbare** et **sauvage** ; telle était l'image brossée par le conquérant européen. Ce sont des gens « *violents, sanguinaire, [et] terribles* »¹. De là vient la nécessité d'avoir des dirigeants bien **civilisés** qui peuvent gouverner équitablement ce peuple primitif ! C'est en fait le faux argument que présente le Colonisateur afin de justifier son expédition. Or, avec le sujet-de-l'anticolonialisme, l'attitude de l'Arabe est perçue autrement. Voyons alors comment l'avocat défend la victime.

Cet indigène si misérable qui a perdu ses biens ainsi que son travail n'a plus de quoi vivre. Maupassant (le chroniqueur) confirme, clairement et à maintes reprises, cet état de malheur. Il dit : « *Notre système de colonisation consistant à ruiner l'Arabe, à le dépouiller sans repos, à le poursuivre sans merci et à le faire crever de misère...* »². Il ajoute également que « *la famille vit tant qu'il reste quelque chose de la somme dérisoire qu'on lui a donné. Puis la misère arrive. Les hommes prennent le fusil et suivent un Bou-Amama* »³. Alors, si ces dépossédés deviennent révoltés c'est en raison de la famine et non point par violence. Ils se trouvent, malgré eux, obligés d'agir ainsi.

*Dans tous les cas, ce rôdeur n'a été que le chef d'une bande peu nombreuse, poussée sans doute à la révolte par la famine. Ces gens ne se sont battus que pour vider les silos ou piller des convois. Ils semblent n'avoir agi ni par haine, ni par fanatisme religieux, mais par faim*⁴, soutient le chroniqueur.

Est-il encore juste de voir le Colonisé arabe, ce ruiné misérable qui crève de faim, comme un révolté sanguinaire ?

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 55.

(2) Ibid.

(3) Ibid., p. 114.

(4) Ibid., p. 55.

Être déraciné

Le projet colonial, ce système impérialiste n'a pas seulement dépourvu l'indigène de son travail et, de sa terre, mais aussi de sa propre demeure. Cet infortuné est obligé de céder son propre territoire à son Colonisateur. Il devient désormais sans domicile fixe. Cependant, nous percevons que le criminel, en fin de compte, accuse sa victime d'être déraciné, de ne pas s'attacher « *ni au sol ni à la vie* »¹ ! Est-ce sa faute s'il est sans demeure ? Bien sûr que non, car ce sont les spoliateurs qui sont carrément responsables de la vie misérable du peuple dominé.

L'état du pays

En effet, l'état de ruine dans lequel se trouve le Colonisé n'est pas le seul qui prouve l'injustice et l'iniquité de ce système spoliateur. L'état même de pays en général condamne bel et bien les objectifs coloniaux supposés être humanitaires et réformateurs. Ces Colonisateurs qui se présentent en tant que porteurs de la civilisation européenne, ne sont en fait – comme le dit Maupassant – que des « *conquérants brutaux* » et « *maladroits* »². Ces orgueilleux sont « *infatués* » de leurs « *idées toutes faites* »³. Ils ne prennent point en considération cette différence bien énorme qui existe entre les deux peuples, « *voilà ce qu'aucun gouvernement n'a paru comprendre jusqu'ici* »⁴. Ces Colons ignorants « *ne sentent pas à quel point tout ce qu'ils prétendent y introduire est hors de propos, ou faisant contre-sens* »⁵. De plus, nous remarquons que ce qui aggrave, de plus en plus la situation, c'est que l'Européen « *soigne le mal dans ses effets et non dans sa cause* »⁶.

Par ailleurs, Maupassant (le journaliste) critique d'une manière claire et nette la civilisation occidentale. Il la dévalorise au détriment de celle de l'Arabe : « *C'est presque*

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 84.

(2) Ibid., p. 45.

(3) Ibid.

(4) Ibid., p. 115.

(5) Ibid., préface, p. 15.

(6) Ibid., 68.

toujours dans une perspective critique que ce terme de civilisation apparaît »¹, affirme Denise Brahim. Il la considère, également, comme un obstacle, fort dangereux, devant la « survie » de la civilisation du Colonisé. Selon notre chroniqueur, la civilisation occidentale est plutôt un inconvénient nuisible et non point un avantage. C'est pour cela que quand « Maupassant dit avoir rencontré au Maghreb un état de civilisation avancée, il n'est pas le fait des Européens, mais ne doit au contraire sa survie qu'à une défense farouche à leur pénétration »², déclare Brahim.

Le problème, en réalité, réside dans le fait d'imposer aux vaincus un certain **code** qui ne leur convient pas du tout en vue d'effacer complètement le leur. Voyons donc ce que le journaliste dit :

Nos mœurs imposées, nos maisons parisiennes, nos usages choquent sur ce sol comme des fautes grossières d'art, de sagesse et de compréhension. Tout ce que nous faisons semble un contresens, un défi à ce pays, non pas tant à ses habitants premiers qu'à la terre même³.

Ces Colonisateurs dits **civilisés** ruinent par leur ignorance et leur arrogance leurs sujets ainsi que le pays tout entier. Nous parlons, à ce niveau, et comme le soutient l'avocat du dominé, « du progrès mal appliqué à ce pays, de la civilisation brutale, gauche, peu adaptée aux mœurs, au ciel et aux gens »⁴. D'ailleurs, et pour que notre propos soit bien pertinent, nous allons nous appuyer sur les exemples que Maupassant (le chroniqueur) lui-même a inscrits dans son œuvre Écrits sur le Maghreb.

En effet, notre sujet-de-l'anticolonialisme nous donne, à travers ses écrits, les preuves les plus concrètes qui confirment clairement les méfaits causés par la présence coloniale dans ces contrées, et l'état désolant auquel est arrivé le pays sous l'hégémonie de la métropole. Cependant, et pour éviter toute longueur, nous nous contenterons de citer trois exemples que sont le barrage de l'Habra, les ponts et les voies.

(1) Écrits sur le Maghreb, op. cit., préface, p. 16.

(2) Ibid.

(3) Ibid., p. 45.

(4) Ibid.

Le barrage de l'Habra

Qu'est-ce que ce « fameux » barrage ? Le journaliste alors nous donne franchement la réponse. C'est en fait « *un mur colossal, long de cinq cents mètres, haut et large de quarante mètres, contient, suspendus au-dessus d'une plaine démesurée, quatorze millions de mètres cubes d'eau* »¹. Où est donc le problème ? Il nous répond tristement : « *Ce barrage s'est écroulé l'an suivant, noyant des centaines d'hommes, ruinant un pays entier. [...] Personne ne s'est occupé de ce désastre français* »². Ce grand barrage n'a même pas duré un an, quel développement architectural ! Alors, les gens ? Le pays ? Evidemment, personne ne s'en occupe. C'est normal puisque le Colonisé ne vaut rien aux yeux de son dominant. Faisons très attention aussi au choix du vocabulaire employé qui renforce l'idée présentée. Notamment, par le contraste qui se fait entre le pluriel utilisé pour désigner les victimes (les Arabes) et le singulier employé pour marquer les criminels (les Français). N'est-il pas vraiment choquant de percevoir le vrai visage du Colonisateur loin de tout masque trompeur ?

Les ponts

Notre journaliste, pour enrichir son discours et bien consolider son argumentation, ne se satisfait pas d'un seul exemple, mais il en ajoute un autre tout aussi révélateur que le premier. Il parle, à ce niveau, des ponts dits modernes construits par les dominants français. En réalité, nous remarquons que le chroniqueur, afin d'attirer l'attention de son lecteur, débute son propos par une description qui révèle parfaitement l'état désastreux dans lequel se trouve la route la plus importante de la Tunisie :

*Mais voilà que la belle route, la principale artère de la Tunisie, n'est plus qu'une ornière affreuse. Partout l'eau des pluies l'a trouée, minée, dévorée. [...] les ponts écroulés ne montrent plus qu'une masse de pierres dans un ravin*³.

Puis, stupéfait de ce qu'il voit devant ses yeux, il se pose la question suivante qui

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 49.

(2) Ibid.

(3) Ibid., p. 158.

est peut-être aussi celle de son lecteur : « *Pourquoi donc ces dégâts, ces ruines ?* »¹. Cette interrogation, même si elle paraît simple, a pour but d'affirmer qu'il y a un problème, un vrai problème bien grave qui se pose; celui des « *dégâts* » causés par ces lamentables constructions, par « *ces ponts redoutables* »².

Ensuite, l'avocat de l'Arabe, pour prouver de plus en plus la culpabilité du Colonisateur, se met à détailler l'affaire ; à expliquer fermement le pourquoi de cet écroulement catastrophique. Il va même jusqu'à accuser ouvertement le Colon français, en plus de le charger de cette responsabilité :

Cette route de Tunis à Kairouan est stupéfiante à voir. Loin d'aider au passage des gens et des voitures, elle le rend impossible, crée des dangers sans nombre. On a détruit le vieux chemin arabe qui était bon, et on l'a remplacé par une série de fondrières, d'arches démolies, d'ornières et de trous. Tout est à refaire avant d'avoir été fini. On recommence à chaque pluie les travaux, sans vouloir avouer, sans consentir à comprendre qu'il faudra toujours comprendre ce chapelet de ponts croulants. Celui d'Enfidaville a été reconstruit deux fois. Il vient encore d'être emporté. Celui d'Oued-el-Hammam est détruit pour la quatrième fois. Ce sont des ponts nageurs, des ponts plongeurs, des ponts culbuteurs. Seuls, les vieux ponts arabes résistent à tout ³.

Dans ce passage, nous percevons le choix conscient de chaque terme employé afin de souligner la gravité de l'application mal adaptée de ladite civilisation. Maupassant (le journaliste) dénonce en fait l'orgueil fautif des Européens qui les conduit à détruire les pays envahis. Il se moque également de leur obstination à ne pas comprendre la nature différente de ce milieu autre. Ces gens ne veulent pas en effet avouer leur échec, et cherchent toujours, comme nous l'avons déjà mentionné, à « *soigner le mal dans ses effets et non dans sa cause* ». D'ailleurs, le sujet-de-l'anticolonialisme recourt aussi à la généralisation pour confirmer son hypothèse et démontrer que le projet colonial est un système destructeur, et non point réformateur ! Et c'est enfin l'indigène qui devra payer le prix des fautes impardonnables commises par ses maîtres. Todorov n'a-t-il donc pas raison lorsqu'il dit :

On pourrait affirmer sans crainte de se tromper qu'aucune entreprise

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 158.

(2) Ibid., p. 159.

(3) Ibid.

humaine ne produit plus de victimes que celle qui consiste à vouloir imposer le bien aux autres. À supposer même, la sincérité des personnes agissantes et la supériorité réelle de leur cause¹ ?

Passons maintenant au troisième exemple.

Les voies

Notre chroniqueur continue à illustrer son discours antimilitariste par des exemples bien concrets qui réfléchissent d'une manière claire et nette les méfaits dont les Colons sont les seuls responsables. Il parle ici des nouvelles voies construites par les Français ; de ces travaux effectués par les ingénieurs supposés, plus que jamais, être les plus aptes. Ceux-ci détruisent les anciens passages, bons et durables, pour reconstruire d'autres plus « redoutables » et moins sécurisants, promis malheureusement au même sort que celui des ponts « nageurs » ! Les Européens remplacent donc « *ce chemin passable par une voie française, c'est-à-dire par un chapelet de dangers* »². Cependant, ce sont les Colonisés qui subissent de nouveau les conséquences :

Les pauvres indigènes ont dû, à coup de pioche, à coup de hache, à coup de serpe, se frayer un passage nouveau à travers le maquis de chênes verts, de thuyas, de lentisques, de bruyères et de pins d'Alep, l'ancien passage était détruit par nous.³

Nous remarquons que notre journaliste se sert des images péjoratives pour qualifier la civilisation occidentale. Il pointe un doigt accusateur en direction de ce projet colonial qui a déformé tout un pays par son ignorance et par son orgueil bien aveugle. L'avocat du Colonisé insiste en fait sur les méfaits du colonialisme pour montrer à quel point ce système est bien loin du portrait idéal forgé par les agresseurs. Comme le soutient N. Lamouchi :

Sartre montre d'abord [...] que le colonialisme est un système rigoureux, ayant sa propre logique interne, un cercle infernal où il ne peut y avoir de place pour la pureté des intentions et qui exclut donc, par principe, toute possibilité d'aménagement ou de réforme⁴.

(1) *Nous et les autres*, op. cit., p. 319.

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 163.

(3) *Ibid.*, p. 159.

(4) Noureddine Lamouchi, *Jean-Paul Sartre et le Tiers-Monde, Rhétorique d'un discours anticolonialiste*, préface de Geneviève Idt, l'Harmattan, Paris, 1996, p. 81.

À quoi donc nous attendons-nous d'un système pareil ? Une réussite ou plutôt un échec ? De même, les indigènes vont-ils accepter la présence mal intentionnée du Colonisateur ? Seront-ils soumis pour toujours à cette politique exploitante et destructrice ? Seront-ils à tout jamais des récepteurs passifs au processus d'assimilation ? Vont-ils accepter cette méthode de déculturation ? Ce sont en réalité les questions auxquelles nous essayerons de répondre dans la partie suivante.

3. La résistance du dominé et l'échec du colonialisme

Dans les deux parties précédentes, nous avons abordé la question du colonialisme telle qu'elle était présentée dans l'œuvre de Maupassant. Nous avons également montré les fondements constitutifs dudit système ainsi que ses grands méfaits intolérables qui ont dévasté le pays et les indigènes. Ceux-ci, qui crèvent de faim, découvrent au jour le jour les vraies intentions de ce projet impérialiste qui ne vise que l'intérêt de la métropole ; cette société matérialiste et inhumaine. Voyons ce que dit le personnage de Batouala de René Maran :

Je leur reproche surtout leur duplicité. Que ne nous ont-ils pas promis ? [...] Les routes, les ponts, les machines extraordinaires, où [sic] ça ? Mata ! Nini Rien, rien. Bien plus ils nous volent jusqu'à nos derniers sous ¹.

D'ailleurs, nous percevons que la colonisation n'aspire pas seulement à la réalisation des propres bénéfices de la société française au détriment de ceux du pays dominé, mais aussi à franciser bon gré mal gré ce territoire vaincu, à effacer en bref l'identité arabe tout entière :

Les tenants des thèses universalistes défendent habituellement un type de colonisation qu'on appelle assimilation, et qui consiste à vouloir transformer les "races" indigènes à l'image de la France, en croyant que celle-ci est l'incarnation parfaite des valeurs universelles ².

Catherine Delacroix, auteur des Espoirs et réalités de la femme arabe (Algérie - Egypte), soutient de même cette hypothèse. Son discours portant sur cette stratégie coloniale d'assimilation s'énonce ainsi :

À travers la confiscation de la terre et des leviers de commande politique apparaît le désir manifesté de la France de procéder à une déculturation profonde de l'Algérien. [...] L'encadrement du pays est presque exclusivement européen. De surcroît, l'État colonial exerce une emprise totale sur les activités culturelles et religieuses de la communauté algérienne pour déraciner, par la francisation, la culture arabe et l'Islam ³.

(1) La remise en cause de l'occident, p. 243. (Note : René Maran, Batouala, véritable roman nègre, Paris, A. Michel, 1921, 189 p. ; pp. 76-77).

(2) Nous et les autres, op. cit., p. 346.

(3) Espoirs et réalités de la femme arabe (Algérie - Egypte), op. cit., p. 52.

Par ailleurs, cette politique basée sur l'obligation, l'expropriation et l'humiliation, ne peut malheureusement faire naître que des rapports de haine entre les deux partis en conflit que sont le Colonisateur et son Colonisé. Ce dernier se trouve obligé d'obéir et d'exécuter les ordres de son oppresseur, mais au fond de cet homme apparemment résigné se cache un révolté furieux qui agit quand même indirectement. Privé de toute force, l'indigène commence cependant une lutte "froide", une résistance puissante contre l'invasion française de la métropole.

Le sujet-de-l'anticolonialisme prend à plusieurs reprises la défense de l'Arabe contre cette politique d'assimilation. Cette attitude du vaincu prouve bel et bien que si le Colonisateur a réussi à envahir la terre, il a échoué quand même et malgré son pouvoir à dominer l'âme arabe. Ajoutons que notre chroniqueur, pour brosser le tableau de l'Arabe militant (celui de sa résistance fort considérable et de l'échec du projet colonial), a recourt quelquefois au style figuré voire à la métonymie qui enrichit le discours et le confirme d'avantage. Nous parlons particulièrement, à ce propos, de la « *figure féminine* ». Mais, pourquoi donc choisissons-nous la femme comme figure ? En réalité, l'auteur des *Clichés de la femme exotique* nous répond d'une manière claire et nette à cette interrogation. Elle dit :

Ce n'est pas seulement dans le roman, mais aussi dans le langage de la politique coloniale [...] que la figure féminine apparaît au cœur du sujet : elle présente, en effet, la terre colonisée elle-même. C'est qu'à une époque où l'on parlait facilement des terres vierges [...], la métaphore de la féminité était omniprésente dans la rhétorique de la conquête¹.

De ce fait, nous nous intéresserons donc, dans cette partie, à esquisser deux niveaux de ladite défense ; ceux de la culture et de la religion. Nous allons mettre également l'accent sur les multiples images qui réfléchissent conséquemment l'échec de la colonisation ; de cette stratégie de déculturation.

(1) *Clichés de la femme exotique*, op. cit., pp. 13-14.

La résistance au niveau de la culture

Nous venons de mentionner que le grand intérêt du Colonisateur est de franciser le pays vaincu et d'effacer conséquemment les traits identitaires des indigènes. Or, la défense du Colonisé, sa lutte contre la réalisation de ce projet avait prouvé « *l'impossibilité à long terme de maintenir l'Algérie française, de faire de l'Algérie une projection de la France* »¹, affirme A. Djeghloul. Ce rôle positif du dominé est considéré en fait comme le frein qui a bien ralenti et bloqué l'étendue de l'invasion française. Il a pu préserver autant que possible l'identité de l'Arabe. Cette résistance est traduite en effet par plusieurs aspects : le fait d'être impénétrable, le retour à l'état de nomadisme et le refus de l'acte, si nous osons dire, **civilisateur** du conquérant européen².

Le fait d'être impénétrable

En effet, cet aspect peut se traduire simplement par un refus permanent de se laisser connaître par le Colonisateur. L'Arabe se veut comme énigme difficile à déchiffrer, comme une forteresse imprenable à tout jamais. Denise Brahimi affirme dans l'introduction que « *ce peuple vaincu depuis presque soixante ans, [...] reste totalement impénétrable à toute domination ou influence réelle de son vainqueur* »³. Ce dernier a pu vraiment s'approprier les terres, mais non point les âmes ; il reste encore étranger au milieu de cette communauté autre qui le rejette de plus en plus. Sa force indiscutable n'a pas pu lui permettre de découvrir le mystère de ces gens expulsés. À ce niveau, ce n'est plus l'Européen qui ne s'occupe pas de connaître son sujet, mais c'est plutôt l'Arabe qui se veut incompréhensible. De là, s'affirme l'échec du projet colonial que le chroniqueur souligne à maintes reprises, notamment lors de son discours portant sur la Kabylie. Il dit ouvertement : « *J'ai eu, en traversant la Kabylie, une preuve de la complète impuissance de notre action même dans les tribus qui vivent au milieu des Européens* »⁴.

(1) *Mœurs et coutumes de l'Algérie*, op. cit., Introduction d'A. Djeghloul, p. 14.

(2) N'oublions pas que ces trois aspects, considérés dans le chapitre précédent comme des caractéristiques négatives de l'Autre, sont vus à ce niveau et selon le sujet-de-l'anticolonialisme en tant qu'armes par lesquelles le Colonisé combat son agresseur. Ce sont dorénavant les traits positifs qui maquent la paralysie et l'échec de la colonisation.

(3) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., préface, p. 18.

(4) Ibid., p. 120.

À quoi est donc due cette « *impuissance* » ? Pour quelle raison Maupassant (le journaliste) peut-il dire : « *Nous ne savons pas d'avantage ce qui se passe sous cette hutte de branches [...], à vingt mètres de nos portes [...], ils vivent près de nous, inconnus, mystérieux, [...] impénétrables* »¹ ? Tout simplement parce que les tribus, dit-il, « *restent pour nous un monde fermé* »². De ce fait, pouvons-nous admettre que l'impossibilité de comprendre l'Arabe, grâce à sa résistance, est une preuve flagrante de l'échec du colonialisme ?

Le retour à l'état de nomadisme

Le retour à l'état de nomadisme est en fait un autre aspect qui exprime une fois de plus l'acte défenseur du Colonisé. Celui-ci s'oppose fermement à ce processus de francisation. Il rejette volontiers ce mode de vie qui n'est pas le sien. La préférence qu'il manifeste pour cette vie dite primitive est alors considérée en tant que refus sous-jacent d'une déculturation "mortifière", voire d'une perte irrémédiable de l'identité nationale.

D'ailleurs, nous percevons que cette réaction de retour à l'état originel de l'indigène est aussi une manière de se retrouver après avoir été perdu au milieu de ce cercle figé. Elle est de même une façon de se libérer de la **prison** coloniale et de dire non à toute résignation muette, ainsi qu'à toute assimilation imposée.

Cet aspect d'autodéfense se dessine clairement à travers le personnage d'Allouma ; copine du Colon français Auballe. Cette héroïne décida un jour de quitter la maison de son maître pour regagner sa tribu. Elle a préféré la tente trouée au détriment des quatre murs de sa chambre bien ornée. Cette femme ; cette figure féminine qui représente tout un peuple opprimé, osa enfin s'exprimer, poser un acte émanant de sa propre volonté et non plus de celle du Colonisateur. Allouma, en effet,

*[...] éprouvait, en son cœur de nomade, l'irrésistible envie de retourner sous les tentes, de coucher, de courir, de se rouler sur le sable, d'errer, avec les troupeaux, [...] de ne plus sentir sur sa tête [...] autre chose que le mince rideau de toile usée et recousue*³.

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 220.

(2) *Ibid.*, p. 120.

(3) *Ibid.*, pp. 228-229.

Allouma, comme tout Colonisé, sent au fond de « *son cœur de nomade* » la nécessité impérieuse de se retrouver, de s'identifier à son vrai soi qui se trouve là-bas : sous les tentes. Or, pour se connaître, elle n'a qu'à enlever le masque imposé par le dominant et de se regarder, après cela, dans le miroir. Par ailleurs, c'est exactement ce qu'Allouma a fait ; elle s'est éloignée de ce milieu étranger afin de se retrouver enfin de compte avec ses semblables. Alors, la préférence de la vie nomade ne reflète-elle pas un refus radical de la domination française et un rejet décisif de ladite assimilation ?

Le refus de l'acte civilisateur

Le colonisateur en effet se glorifie à tout moment de la "noblesse" de sa conquête ayant pour but de civiliser ce peuple "primitif" et "barbare" habitant le désert. Cependant, la réalité de la situation coloniale s'avère, comme nous venons de le montrer, opposée à ce fameux prétexte. Elle le démentit de plus ! Ces conquérants, qui devraient être les plus civilisés, sont en fait des hommes matérialistes, orgueilleux voulant déraciner ce peuple dominé en lui imposant leur civilisation bien « *illusoire* ». « *C'est nous qui avons l'air de barbares au milieu de ces barbares* »¹, affirme le chroniqueur. Comment alors les indigènes réagissent-ils vis-à-vis de ce choc de cultures ? Vont-ils accepter ce processus d'assimilation en rejetant leur propre culture ?

En réalité, le sujet-de-l'anticolonialisme pour répondre intelligiblement à ces questions, insiste sur le fait de rester "intact" à l'égard de l'acte civilisateur. Cette attitude de l'Arabe montre l'inefficacité du projet colonial et affirme également la forte résistance du dominé contre l'effacement de l'identité commune. Ce peuple s'attache de plus en plus à sa culture malgré la pression assez grave exercée par les forces du conquérant. Il refuse volontiers l'invasion d'une civilisation autre, d'une culture autre qui va gommer graduellement la sienne. Ce rejet se traduit en fait par une attitude figée dans laquelle survie quand même un soi, si nous osons dire, **imperméable** : « *Leurs coutumes sont restées rudimentaires. Notre civilisation glisse sur eux sans les effleurer* »², confirme

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 45.

(2) Ibid., p. 84.

Maupassant (le journaliste). Cette hypothèse est aussi soutenue par le discours de Le Bon – cité par Todorov dans *Nous et les Autres* – qui se prononce ainsi :

Tout ce que les Européens peuvent donner aux autres, disait Taine, c'est un vernis de civilisation [...]. C'est que l'éducation n'a pas de prise sur les formes de la pensée ni sur le caractère. [...] "Le vernis de civilisation européenne [...], c'est un misérable habit d'emprunt que déchireront bientôt de violentes révolutions" ¹.

Passons donc au deuxième niveau de résistance ; celui de la religion.

La résistance au niveau de la religion

Aussi bien que la culture, la religion est vue comme un élément flagrant qui distingue une société d'une autre. D'ailleurs, dans des pays tels que ceux de l'Afrique du Nord, nous remarquons que l'impact exercé par la religion fut énorme. L'Islam en fait est un des moteurs, si non le seul, qui forment et dominant la pensée collective du peuple arabe. Son influence, comme nous l'avons déjà mentionnée, est carrément indiscutable. Alors, pour pouvoir dominer ces gens, il faut bel et bien commencer par changer leur vision ainsi que leur manière de penser. Cette mutation ne se fait qu'à travers la diminution, sinon l'effacement complet, de l'influence de ladite religion.

Toutefois, les Colonisés se présentent prêts à livrer cette bataille dite indirecte ou "froide". Ils font de leur mieux afin de défendre l'hégémonie quasi totale de leur doctrine. Ils résistent continuellement aux différents essais du Colonisateur. Notons bien que si l'Arabe vaincu, afin d'éviter autant que possible les massacres, va quelquefois jusqu'à tolérer certains usages imposés par le plus fort, il n'accepte point cependant que ses pratiques religieuses soient touchées :

Et ceux-là des Arabes qu'on croyait civilisés, qui se montrent en temps ordinaire disposés à accepter nos mœurs, à partager nos idées, à seconder notre action, redeviennent tout à coup, dès que le ramadan commence, sauvagement fanatiques et stupidement fervents ².

(1) *Nous et les autres*, op. cit., p. 219 (Note : Gustave Le Bon, *Lois psychologiques de l'évolution des peuples*, Alcan, Paris, 1911, p. 67).

(2) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 62.

Par ailleurs, cette défense se voit clairement à travers l'insistance triomphante d'Allouma ; cette colonisée qui a dit quand même non à son maître. Cette figure féminine, qui représente son peuple arabe, n'avait pas peur de s'opposer à la volonté de l'Européen. Elle a défendu courageusement les commandements de sa religion. Voyons donc comment le sujet-de-l'anticolonialisme nous présente cette scène.

Elle s'assit et comme je [Auballe] me penchais vers elle pour l'embrasser elle éloigna sa tête avec vivacité. Je fut stupéfait et je demandai : – Et bien ! qu'y a-t-il ? – C'est Ramadan, dit-elle. Je me mis à rire. – Et le marabout t'a défendu de te laisser embrasser pendant le Ramadan ? – Oh ! oui, je suis une Arabe et tu es un Roumi ! – Ce serait un gros péché ? – Oh oui ! – Alors tu n'as rien mangé de la journée, jusqu'au coucher de soleil ? – Non, rien. – Mais au soleil couché tu as mangé ? – Oui. – Eh bien ! puisqu'il fait nuit tout à fait tu ne peut pas être plus sévère pour le reste que pour la bouche. Elle semblait crispée, froissée, blessée et elle reprit avec une hauteur que je ne lui connaissais pas : – Si une fille arabe se laissait toucher par un Roumi pendant le Ramadan, elle serait maudite pour toujours. – et cela va durer tout le mois. Elle repris avec conviction : – Oui, tout le mois de Ramadan ¹. [C'est nous qui soulignons]

En fait, malgré la longueur de cette citation, elle paraît fort révélatrice. Ce dialogue reflète aussi bien les essais incessants du Colonisateur que la résistance si puissante de la Colonisée. Cette défense confiante s'exhibe tantôt par les expressions du visage tantôt par les réponses surchargées. Elle a pu finalement gagner le tour grâce à sa volonté bien solide. Ce succès très évident souligne bien entendu l'échec du colonialisme. De plus, c'est le Colon lui-même qui fait cet aveu : « *Oh ! le terrible mois que je passai là ! un mois sucré, [...] un mois de gâteries et de tentations, de colères et d'efforts vains contre une invincible résistance* »².

De ce fait, nous pourrions dire avec Delacroix que « *le droit d'apprendre sa langue, d'exercer en toute liberté sa religion, de reconnaître son passé culturel sont autant de manières d'affirmer le refus de l'exploitation* »³. De même, la résistance du Colonisé, cette révolte "froide", est une manière de dire non à la présence coloniale sur la terre arabe. Il s'agit par-là d'un refus total de ce projet impérialiste. Cette opposition

(1) *Écrits sur le Maghreb*, op. cit., p. 225.

(2) *Ibid.*, p. 226.

(3) *Espoirs et réalités de la femme arabe (Algérie – Egypte)*, op. cit., pp. 52/53.

extrême contre l'assimilation culturelle et religieuse fut bien dessinée par la fuite d'Allouma avec un berger indigène. Cette infidélité¹ fort significative de l'Arabe ne reflète-t-elle pas d'un côté la résistance de l'Arabe, et de l'autre, l'échec du Français ?

En effet, les auteurs de *La femme au temps des colonies* nous répondent clairement à cette interrogation : « Cette troublante histoire d'un amour qui finit mal met le lecteur mal à l'aise. Elle rend très sensible l'échec essentiel de la colonisation »². Ajoutons ce que dit Pierre Soubias lors du colloque de Toulouse : « *Allouma* [la nouvelle] confirme que l'opinion de Maupassant sur l'entreprise coloniale est assez désabusée : à lire les propos d'Auballe, la colonisation est déjà un échec, une illusion de conquête »³.

* * * * *

Tout au long de ce chapitre, nous avons essayé de représenter l'image de l'Arabe selon l'idéologie anticolonialiste ; ce discours qui dénonce les abus que fait le colonialisme sur les terres conquises. De ce fait, le sujet-de-l'anticolonialisme prend la position d'un avocat qui défend la victime expropriée. C'est exactement le rôle qu'a joué Maupassant (le chroniqueur) dans ses écrits. Influencé par la pensée antimilitariste, il se met à esquisser son tableau où cohabitent Colonisateur et Colonisé.

Notre journaliste ne manque pas de dénoncer tantôt le système colonial tantôt ses méfaits irrémédiables. Il défend tout le temps l'indigène opprimé et essaye de modifier son portrait en démentant les prétextes et les faux arguments de l'agresseur. Cet avocat critique souvent les intentions du Français en se moquant de la civilisation occidentale. De plus, nous le voyons placer l'Arabe, quelquefois, au-dessus de l'Européen surtout quand il parle de cette notion « *illusoire* ».

(1) Le thème de l'infidélité ne reflète pas, à ce niveau, l'infériorité voire « l'animalité » de l'Autre, mais sa résistance et son refus total de la présence coloniale. Le traitement différent du thème change donc sa perception.

(2) *La femme au temps des colonies*, op. cit., pp. 48/49.

(3) *MAUPASSANT multiple*, Actes du colloque de Toulouse 13-15 décembre, 1993, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 1995, p. 36.

En effet, on constate que notre sujet-de-l'anticolonialisme éprouve, à ce niveau, un sentiment de sympathie voire de compassion envers cet Autre humilié et dépossédé. Cette émotion est extrêmement loin et de la séduction (le premier chapitre) et du rejet (le deuxième chapitre). Albert-Marie Schmidt nous confirme cette hypothèse : « *Lorsque Maupassant séjourne en Algérie, il tente de convertir ses compatriotes [...] en manifestant aux indigènes qui le rencontrent ou le servent une intelligente sympathie* »¹.

De même, nous remarquons que Michèle Salinas, dans son introduction, soutient également ce discours. Elle dit :

*Sa curiosité [de Maupassant] professionnelle, du moins en Algérie, le poussait à se mêler à la foule méprisable [...]. Bien des fois, il redescendit de son Olympe et posa un regard compatissant sur les humbles, les faibles et les opprimés. La pitié s'exprima à plusieurs reprises même là où on ne l'attendait pas. [...] ; pitié pour l'Arabe, le Berbère, [...] ruines, dépossédés par les expropriations abusives, pitié pour toutes les victimes d'une administration incapable, de sa mollesse, de ses intérêts égoïstes.*²

Pourquoi Maupassant s'engage-t-il dans cette campagne anticolonialiste ? Pourquoi décide-t-il de défendre l'Arabe en accusant fortement le conquérant européen ? Est-ce qu'il s'occupe vraiment de la question algérienne en particulier ?

Pour pouvoir donner une réponse assez pertinente, il nous paraît indispensable de tenir compte d'une vérité bien importante ; c'est que Maupassant éprouve une haine tenace contre les guerres en général. Voyons ce qu'il dit, lui-même, dans ses chroniques : « *Quand j'entends prononcer ce mot : la guerre, il me vient un effarement comme si on me parlait [...] d'une chose lointaine, finie, abominable, monstrueuse, contre nature* »³. Michèle Salinas confirme ce jugement :

Ce n'était pas la conquête en elle-même qui l'effrayait mais son cortège de deuils, de souffrances, de violences, de "folies meurtrières", d'injustices. Le souvenir des campagnes de 1870-1871 le hantait toujours. L'horreur malade qu'il avait de la guerre l'entraînait à dénoncer l'aventure

(1) *Maupassant*, p. 124.

(2) *Lettres d'Afrique*, préface, p. 36.

(3) Maupassant, *Chroniques 2, 1^{er} mars 1882-17 août 1884*, Union Générale d'Éditions, Paris, 1980, p. 292 (*Gil Blas*, 11 décembre 1883).

*coloniale violente, trop dispendieuse, aux résultats très aléatoires*¹.

Pourrions-nous, en fin de compte, dire que cette critique du Même « *marque un intérêt beaucoup plus prononcé pour la politique intérieure française que pour la question algérienne elle-même* »² ? Le but est-il alors de défendre l'Autre en premier ou de s'opposer au Même ?

(1) *Chroniques 2, 1^{er} mars 1882-17 août 1884*, op. cit., pp. 28/29.

(2) *Jean-Paul Sartre et le Tiers-Monde*, op. cit., p. 106.

Conclusion

Dans notre introduction, nous avons proposé d'étudier l'image de l'Autre (l'Arabe) dans l'œuvre intitulée *Écrits sur le Maghreb* de l'écrivain français Guy de Maupassant. Nous nous sommes interrogés sur la véracité du portrait brossé, sur la possibilité de trouver à l'intérieur de cette représentation, faite par le Même, la véritable réalité de l'Autre. Nous nous sommes intéressés également à soulever la question de l'objectivité dans son rapport à la subjectivité. Ce thème, nous le trouvons en effet en relation directe avec la première interrogation car le côté personnel influence, d'une manière ou d'une autre la perception de l'auteur et par conséquent ses écrits. De là, vient l'intérêt d'une analyse approfondie des conditions de production de l'image présentée.

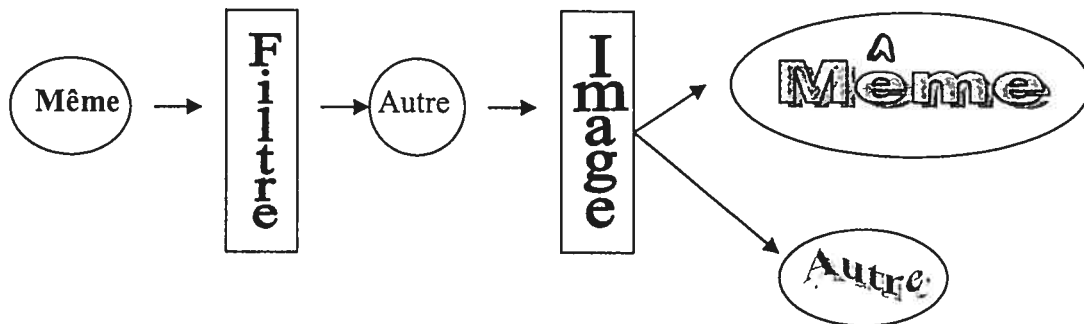
D'ailleurs, nous avons expliqué les raisons tantôt nécessaires tantôt volontaires des voyages que notre écrivain avait effectués vers ces pays autres du continent africain, et nous nous sommes demandés si le choix et l'attrance vers ce monde reposaient ou non sur une vraie connaissance de l'Autre. Ce Français est-il bel et bien en quête de l'Autre ou plutôt d'un cliché ?

En fait, l'œuvre sur lequel notre mémoire est basé ne se donne pas facilement. La présence de plusieurs discours assez contradictoires comme nous l'avons vu, fait que la représentation de l'Autre n'est pas du tout simple et facile à travailler. Toutefois, le fait de lire et de relire attentivement ce corpus nous a permis de dégager les différentes facettes de l'image de l'Arabe qui est plutôt compliquée. Par ailleurs, les références que nous avons antérieurement citées nous ont aidés à bien comprendre le dualisme de la vision de notre voyageur, et à l'analyser à la lumière aussi bien des idéologies adoptées que des repères personnels de l'auteur même.

Cette étude analytique nous a menés à une conclusion dite tripolaire. Premièrement, l'image supposée de l'Autre reflète le Même plus que l'Autre. Deuxièmement, les changements – tantôt de position de l'auteur tantôt de l'idéologie adoptée –, changent sûrement le discours prononcé sur l'Autre dans l'œuvre. Et troisièmement, le dualisme de la vision de notre écrivain se traduit par ce va-et-vient entre mêmeté et altérité.

1. L'image de l'Autre (Môme > Autre)

Regardons d'abord le schéma suivant.



En effet, le portrait dessiné de l'Arabe reflète de moins en moins sa réalité. Cette hypothèse, nous l'avons expliquée par ce schéma qui montre à la fois comment l'image de l'Autre s'est produite, et ce qu'elle reflète finalement.

Nous remarquons qu'entre le Môme (sujet regardé) et l'Autre (celui qui regarde), il y a un filtre. Ce filtre, à travers lequel l'Arabe est souvent perçu, représente en réalité trois éléments fondamentaux : les idéologies adoptées, la société française et la vie personnelle de l'auteur. Ces agents, non point futiles, exercent d'une manière ou d'une autre un impact assez fort sur la production de l'image. De là, la vision, qui est censée être neutre et objective, s'avère plus ou moins subjective. L'Arabe n'est plus perçu tel qu'il est, mais justement comme il apparaît derrière ce filtre. L'image, donc, réfléchit et le Môme et l'Autre. Or, dans le schéma, nous remarquons que la typographie de chacun de ces deux derniers termes est complètement différente. De plus, les cerclent qui les entourent n'ont pas la même taille. À quoi est due alors cette dissemblance ?

Dans le domaine de l'Imagologie, le fait d'admettre que l'interprétation présentée est un miroir qui reflète deux figures, le Môme et l'Autre, s'avère quasiment normal et reconnu. Cependant, le problème qui s'impose ici, est que l'espace donné implicitement

ou explicitement au Même, dans ce tableau, paraît quand même énorme. Or, le vrai Autre est presque absent, même à l'intérieur de sa présence qui est fort douteuse puisqu'elle n'est pas basée, la plupart de temps, sur une connaissance correcte, voire juste de l'Arabe (voir la typographie du mot Autre !).

Allons maintenant voir cet aspect en détails dans les trois chapitres.

Connaissance & exotisme (chapitre 1)

Nous trouvons que les différentes conceptions de cette idéologie qu'est l'exotisme n'encouragent pas – pour ne pas dire interdisent –, la vraie connaissance de l'Autre car si le sujet-de-l'exotisme essaye de comprendre l'Autre, ce dernier va perdre conséquemment son charme qui réside bel et bien dans son étrangeté :

Mais ce goût de l'exactitude, cette volonté de comprendre et de faire comprendre, ne constituent-ils pas des entraves à l'exotisme ? Si le lecteur croit comprendre les Tahitiens (tout de même pour les Arabes), ils ne lui paraîtront plus étranges ¹.

C'est pour quoi le sujet-de-l'exotisme préfère toujours maintenir l'Autre dans les clichés et non point dans sa réalité. De ce fait, nous pourrions dire, en fin de compte, que « l'exotisme est ici un moyen de nier la réalité de l'autre au profit de quelque émotion esthétique de pacotille. À la limite, l'exotisme devient une perversion, privant le voyageur de toute vision véritable de la chose regardée »². Alors, « toutes [productions littéraires], sous l'apparence de parler de l'Autre, parlent en fait du Même. Les rêveries sur l'Orient [...] sont des discours sur soi et pour soi, des monologues occidentaux »³, démontre Paul Siblot.

Connaissance & racisme colonial (chapitre 2)

Dans le deuxième chapitre de notre mémoire, nous avons montré à la lumière de

(1) Alec G. Hargreaves, « Exotisme et distance subjective : Segalen face à Tahiti », in *Exotisme et création*, op. cit., p. 324.

(2) Vincenette Maigne, « Exotisme : évolution en diachronie du mot et de son champ sémantique », in *Exotisme et création*, op. cit., p. 14.

(3) Paul Siblot, « Orient de l'Occident », in *Exotisme et création*, op. cit., p. 255.

l'idéologie du racisme colonial qu'une vraie connaissance de l'Autre paraît impossible, tout simplement parce que le Français (voyageur-colon) se voit supérieur et considère par la suite l'Arabe comme inférieur et dégénéré. Le sujet-du-racisme colonial est convaincu dès lors que le fossé qui le sépare de cet Autre primitif est irrémédiable voire insurmontable.

En effet, « *cette impression pessimiste qu'aucune rencontre, aucune possibilité de dialogue n'existe entre deux êtres de pays [...] différents* »¹ se réaffirme surtout avec ce rapport Colonisateur-Colonisé. Le voyageur-colon ne cherche ni à connaître le Colonisé ni à le faire connaître à son lecteur. Au contraire, il fait de son mieux pour maintenir à tout jamais le vrai Autre dans l'ombre, et pour garder seulement le portrait stéréotypé (négatif) de cet Arabe qui justifie son acte dit "civilisateur" et sa présence sur cette terre conquise. L'interprétation de l'Arabe est donc faite selon les clichés préétablis et non pas selon la véritable connaissance de cet être. Ce qui prouve par la suite que la présence "chimérique" de l'Autre n'est en fait qu'une simple absence de sa propre réalité.

Connaissance & anticolonialisme (chapitre 3)

Dans le troisième chapitre, le sujet-de-l'anticolonialisme nous révèle clairement les deux raisons qui empêchent le Colonisateur (le Même) de bien comprendre et de connaître à fond son Colonisé (l'Autre). Nous parlons à ce niveau de l'indifférence et du rapport de haine mutuelle qui s'établit entre les deux partis en conflit. D'ailleurs, même lorsque Maupassant (le chroniqueur) – cet antimilitariste qui déteste la guerre – défend l'Arabe dominé, il ne le fait que pour critiquer en premier lieu sa société impérialiste et corrompue. L'Autre est donc vu en tant que type ou bien comme un exemple qui renforce, une fois de plus, la lutte anticolonialiste du chroniqueur. Il est reconnu alors selon une perception générale et non pas particulière.

Passons maintenant au deuxième pôle de la conclusion.

(1) Lahjomri Abdeljelil, *L'image du Maroc dans la littérature française (De Loti à Montherlant)*, S.N.E.D., Alger. 1973, p. 292.

2. Les changements de position et d'idéologie

Nous avons montré tout au long de notre travail que le changement, d'une part, de position de celui qui regarde influence carrément le discours prononcé sur l'Autre. Patricia Crouan-Véron soutient cette hypothèse ainsi :

[...] *il n'existe pas une seule et même représentation de l'Afrique, il y en a plusieurs. L'Afrique est "plurielle". En cette période d'expansion coloniale, elle est perçue différemment selon qu'elle est racontée par l'explorateur, l'homme politique, le scientifique ou l'écrivain*¹.

L'engagement de Maupassant dans différentes affaires (écrivain, chroniqueur, voyageur, etc.) nous explique donc clairement pourquoi notre corpus comprend plus d'un discours.

D'autre part, qu'en est-il du changement d'idéologie ? Dans le cadre de l'Imagologie, on s'attend normalement, quand on lit une œuvre de tel auteur, à trouver une seule figure de l'Autre (supérieur, inférieur, égal, ...). Or, ce n'est pas du tout le cas dans *Écrits sur le Maghreb*. Cette œuvre nous révèle plus d'une facette de l'image de l'Arabe, dont l'entrecroisement se révèle plutôt contradictoires. Cette diversité est due en fait au changement d'idéologies adoptées par l'écrivain (supériorité // attirance → exotisme, infériorité // rejet → racisme colonial, oppression // pitié → anticolonialisme). D'ailleurs, étant donné que Maupassant se donne plusieurs conceptions, sa manière de penser et de voir l'Autre est donc à chaque fois différente. La base de données – déjà préétablie – est en fin de compte un des vrais moteurs qui génèrent presque souvent l'interprétation de l'Autre et non pas sa réalité. De là, vient s'affirmer l'importance de ce facteur qui joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de ladite image.

3. Le va-et-vient entre mêmeté et altérité

Nous avons perçu que l'Arabe (homme ou femme) est tantôt admiré tantôt

(1) *Afriques imaginées*, Kailash, Paris, 2001, *L'Afrique de Henry Rider Haggard : rêves et réalités* par Patricia Crouan-Veron, p. 285.

repoussé ; quelquefois critiqué, d'autres fois défendu et toléré. Ce va-et-vient entre attirance et rejet, entre supériorité et infériorité, haine et pitié n'est en fait qu'un va-et-vient à l'intérieur du Même, du voyageur-colonisateur, de ce chroniqueur français. Dans son cas, il refuse ses semblables, leur supériorité, leur civilisation, mais en même temps, il ne peut s'en détacher complètement. Il garde toujours en lui ce Moi collectif ineffaçable qui le hante de temps à autre. Étant antimilitariste, il se croit anticolonialiste. Il déteste l'agressivité de ce système colonial inhumain qui abuse et exploite les peuples pauvres voire non-civilisés. C'est pourquoi il fait l'éloge de l'Autre malgré sa « *primitivité* », et le préfère au Même en le voyant supérieur. Contrairement à ce penchant tantôt exotique tantôt anticolonialiste, il éprouve, au fond de lui, sa supériorité. De plus, nous remarquons qu'il refuse le racisme colonial, alors que par ailleurs il croit encore à la différence des races !

L'Oriental nous semble encore, et malgré tous ces récits, inconnu. Ce qui est décrit est plutôt le Moi du voyageur-colonisateur. L'Arabe vit tantôt dans le rêve de l'Occidental tantôt dans ses clichés falsifiés. Il ne vit presque jamais dans sa peau, dans sa propre réalité à lui. C'est pour cela que Todorov soutient que les récits de voyages sont souvent superflus :

« Les récits des anciens voyageurs européens sont assurément plaisants, mais ce qu'ils rapportent ne relève-t-il pas la plupart du temps du malentendu ? N'y a-t-il pas risque en privilégiant la « simplification relative », de laisser échapper le complexe, de se cantonner dans le superficiel ? »¹.

Toutefois, et malgré le changement des siècles et des circonstances, le Même continue à interpréter l'Autre, à ne voir dans ce « *qu'il raconte [...] qu'un moyen possible de se trouver, étant entendu que l'étranger, l'autre, ne fait que renvoyer à soi, n'a de valeur que s'il enrichit le moi* »². En d'autres termes, l'Autre, « *cet étranger qui se présente comme extérieur, permet une situation du moi par référence à lui, il permet de*

(1) Tzvetan Todorov, *Nous et les autres, la réflexion française sur la diversité humaine*, Seuil, Paris, 1988, p. 118.

(2) Guy Lavorel, « *Exotisme et exorcisme chez Henri Michaux* », in *Exotisme et création*, op. cit., p. 312.

se défouler sur lui, de voir en lui ses propres défauts ou même ses remèdes »¹.

Alors, pour conclure, il nous reste encore quelques interrogations à soulever. Que faut-il faire pour que l'image soit fidèle à la véritable réalité de l'Autre? Quelles sont les méthodes les plus efficaces permettant de bien représenter l'Autre ? Est-il possible d'avoir une interprétation de l'Autre qui soit neutre et objective ?

Edward Saïd, auteur de *L'Orientalisme* nous rejoint dans cette réflexion portant sur le futur de l'étude imagologique. Il dit :

« [...] la vraie question est celle-ci : peut-il y avoir une représentation fidèle de quoi que ce soit ? Ou encore, une certaine représentation, toutes les représentations, parce qu'elles sont des représentations, ne sont-elles pas d'abord enchâssées dans la langue, puis dans la culture, les institutions, tout le climat politique de celui qui les formule ? Si c'est bien le cas (ce que je crois), nous devons alors être prêts à accepter le fait qu'une représentation est ipso facto impliquée, entrelacée, enchâssée dans beaucoup d'autres choses en dehors de la « vérité », qui est elle-même une représentation »².

(1) Guy Lavorel, « Exotisme et exorcisme chez Henri Michaux », in *Exotisme et création*, op. cit., p. 312/313.

(2) *L'Orientalisme*, L'Orient créé par l'Occident, op. cit., p. 304.

Bibliographie

I. Œuvres de Guy de Maupassant

Chroniques 1 (22 octobre 1876 - 23 février 1882), Préface d'Hubert Juin, Union Générale d'Éditions, Paris, 1980.

Chroniques 2 (1^{er} mars 1882 - 17 août 1884), Union Générale d'Éditions, Paris, 1980.

Chroniques 3 (26 août 1884 - 13 avril 1891), Préface d'Hubert Juin, Union Générale d'Éditions, Paris, 1980.

Contes et nouvelles (textes intégraux, Maupassant), Présentés par Véronique BABIN, Nathan, France, 1990.

Écrits sur le Maghreb, Préface de Denise BRAHIMI, Minerve, 1991.

Lettres d'Afrique (Algérie, Tunisie), Présentation de Michèle Salinas, La Boîte à Documents, Paris, 1990.

II. Œuvres sur Guy de Maupassant

BAZINET, Louis : Structures et significations du voyage chez Maupassant, Mémoire présenté à la faculté des Études Supérieures en vue de l'obtention de la Maîtrise ès arts (Études françaises), Montréal, 1973.

COGNY, Pierre : Maupassant, l'homme sans Dieu, La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1968.

DAHAN, Philippe : Guy de Maupassant et les femmes, Préface de Jean-Paul LEFEBVRW-FILLEAU, Éditions Bertout « LA MEMOIRE NORMANDE », France, 1996.

DOUCHIN, Jacques-Louis : La vie érotique de Maupassant, Éditions Suger, France, 1986.

GENGEMBERE, Gérard : Guy de Maupassant sur l'eau et autres récits méditerranéens, Pocket, 1997.

MALARA, Mario : Le symbolisme de l'eau dans l'œuvre de Guy de Maupassant, Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal pour l'obtention du grade de Maîtrise ès arts, Montréal, 1962.

MARMOT RAIM, Anne : La communication non-verbale chez Maupassant, Éditions A.-G. Nizet, Paris, 1986.

Maupassant conteur et romancier FM9, Edited by Christopher Lloyd and Robert Lethbridge, University of Durham, 1994.

Maupassant et l'écriture, Actes du colloque de Fecamp 21-22-23 mai 1993, Nathan, France.

Maupassant Miroir de la nouvelle, Colloque de Cerisy, PUV (Presses Universitaires de Viennes), Millau, 1988.

MAUPASSANT multiple, Presses Universitaires du Mirail, Actes du colloque de Toulouse 13-15 décembre 1993, Pierre SOUBIAS, La place de l'Afrique dans l'imaginaire de Maupassant : une lecture des nouvelles Africaines, Toulouse, 1995.

RANGER, Marie-Berthe : Tendances psychologiques chez Guy de Maupassant, Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal pour l'obtention du grade de Maîtrise ès arts, Montréal, 1957.

Raynald LACERTE, La sensation chez Guy de Maupassant, Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal pour l'obtention du grade de Maîtrise ès arts, Montréal, 1960.

SCHMIDT, Albert-Marie : Maupassant, Écrivains de Toujours/Seuil, Paris, 1990.

III. Œuvres générales

AGERON, Charles-Robert, L'anticolonialisme en France, de 1871 à 1914, PUF, Paris, 1973.

Afriques Imaginées, Collection Les carnets de l'exotisme (nov. sér., no 2), Kailash, Paris, 2001.

Ailleurs imaginés (Littérature, histoire, civilisation), Cahiers CRLH-CIRAOI n° 6, Textes réunis par Jean-Michel RACAULT, Diffusion Didier-Érudition, Paris, 1990.

BERCHET, Jean-Claude : Le voyage en Orient, Éditions Robert Laffont, S. A., 1985.

BLANCH, Lesley : Pierre Loti, Portrait of an escapist, Collins, USA, 1983.

Exotisme et Création, Actes du colloque international (Lyon 1983) ; Préface de Roland ANTONIOLI, L'Hermès, Lyon, 1985.

Exoticism in french literature, French literature series; volume XIII, The University of South Carolina, 1987.

DELCROIX, Catherine : Espoirs et réalités de la femme arabe (Algérie-Egypte), l'Harmattan, Paris, 1986.

- Dumas, E. : *Mœurs et coutumes de l'Algérie*, Sindbad, Paris, 1988.
- GIDE, André : *Journal 1889-1839*, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris.
- GIRARDET, Raoul : *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, La Table Ronde, Hachette/Pluriel, Paris, 1972.
- GONNARD, René : *La légende du bon sauvage*, Librairie de Médicis, Paris, 1946.
- HARTMAN, Elwood: *Three Nineteenth-Century French Writer/Artists and the Maghreb*, Gunter Narr Verlag Tübingen, Germany, 1994.
- JUILLIARD, Colette : *Imaginaire et Orient, L'ECRITURE DU DESIR*, L'Harmattan, Paris, 1996.
- KHATIBI, Abdelkebir, *Figures de l'étranger dans la littérature française*, Éditions Denoël, Paris, 1987.
- KNIBIEHLER, Yvonne & GOUTALIER, Régine : *La femme au temps des colonies*, Editions Stock, France, 1985.
- LAFOUGE, Jean-Pierre : *Étude sur l'orientalisme d'Eugène Fromentin dans ses « récits algériens »*, Peter Lang Publishing, Inc., New York-USA, 1988.
- LAHJOMRI, Abdeljlil, *L'image du Maroc dans la littérature française (Loti à Montherlant)*, S. N. E. D., Alger, 1973.
- LAMOUCHE, Noureddine : *Jean-Paul Sartre et le Tiers-Monde. Rhétorique d'un discours anticolonialiste*, Préface de Geneviève Idt, l'Harmattan, Paris, 1996.
- La société face au racisme, Le genre humain 11*, Revue semestrielle publiée avec le concours de la Maison des Sciences de l'Homme, de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales et du CNRS, Editions Complexe, Imprime en Belgique, 1984.
- Le racisme et les racismes*, dossier l'essentiel, Association Chronique Sociale de France Pour la recherche et la formation n° 15 Juillet-Septembre 1972, Lyon.
- Le racisme, Que sais-je ?*, N° 1603, François de FONTETTE, Presses Universitaires de France, Paris, 1975.
- L'exotisme au féminin*, Collection Les carnets de l'exotisme (nouv. sér., no 1), Kailash, Paris, 2000.
- Maghreb, Tunisie Algérie Maroc*, Horizons de la France, Paris, 1973.

MAGRI, Véronique : Le discours sur l'Autre. A travers quatre récits de voyage en Orient, Editions Honoré Champion, Paris, 1995.

MEMMI, Albert : L'homme dominé, Éditions Gallimard, France, 1968.

MEMMI Albert : Portrait du colonisé, précédé de Portrait du colonisateur, et d'une préface de Jean-Paul Sartre, Gallimard, France, 1985.

POLIAKOV, Léon : Le mythe aryen, Essai sur les sources du racisme et des nationalismes, Editions Complexe, Bruxelles, 1987.

Racisme, antiracismes, Sous la direction de André Bêjin et Julien Freud, Librairie des Méridiens, Paris, 1986.

SAID, Edward W. : L'Orientalisme, L'Orient crée par l'Occident, Seuil, Paris, 1980.

SEGALEN, Victor : Essai sur l'exotisme, une esthétique du divers et Textes sur Gauguin et l'Océanie, précédé par Segalen et l'exotisme par Gille Manceron, Fata Morgana, Paris, 1978.

TAGUIEFF, Pierre-André : La force du préjugé, Essai sur le racisme et ses doubles, Editions La Découverte, Paris, 1988.

TAGUIEFF, Pierre-André : Le racisme, Un expose pour comprendre, Un essai pour réfléchir, Flammarion, France, 1997.

TODOROV, Tzvetan : Introduction à la littérature fantastique, Editions du Seuil, Paris, 1970.

TODOROV, Tzvetan : Nous et les Autres, La réflexion française sur la diversité humaine, Seuil, Paris, 1989.

YEE, Jennifer : Cliches de la femme exotique, l'Harmattan, Paris, 2000.

Voyageurs et écrivains français en Egypte II, Institution française d'archéologie orientale du Caire, 1988.

WYNCHANK, Anny & SALAZAR, Phillippe-Joseph: Afriques imaginaires, Regards réciproques et discours littéraires 17^e-20^e, l'Harmattan, Paris, 1995.

IV. Encyclopédies et dictionnaires

Encyclopædia Universalis en ligne

Dictionnaire le Petit Robert

